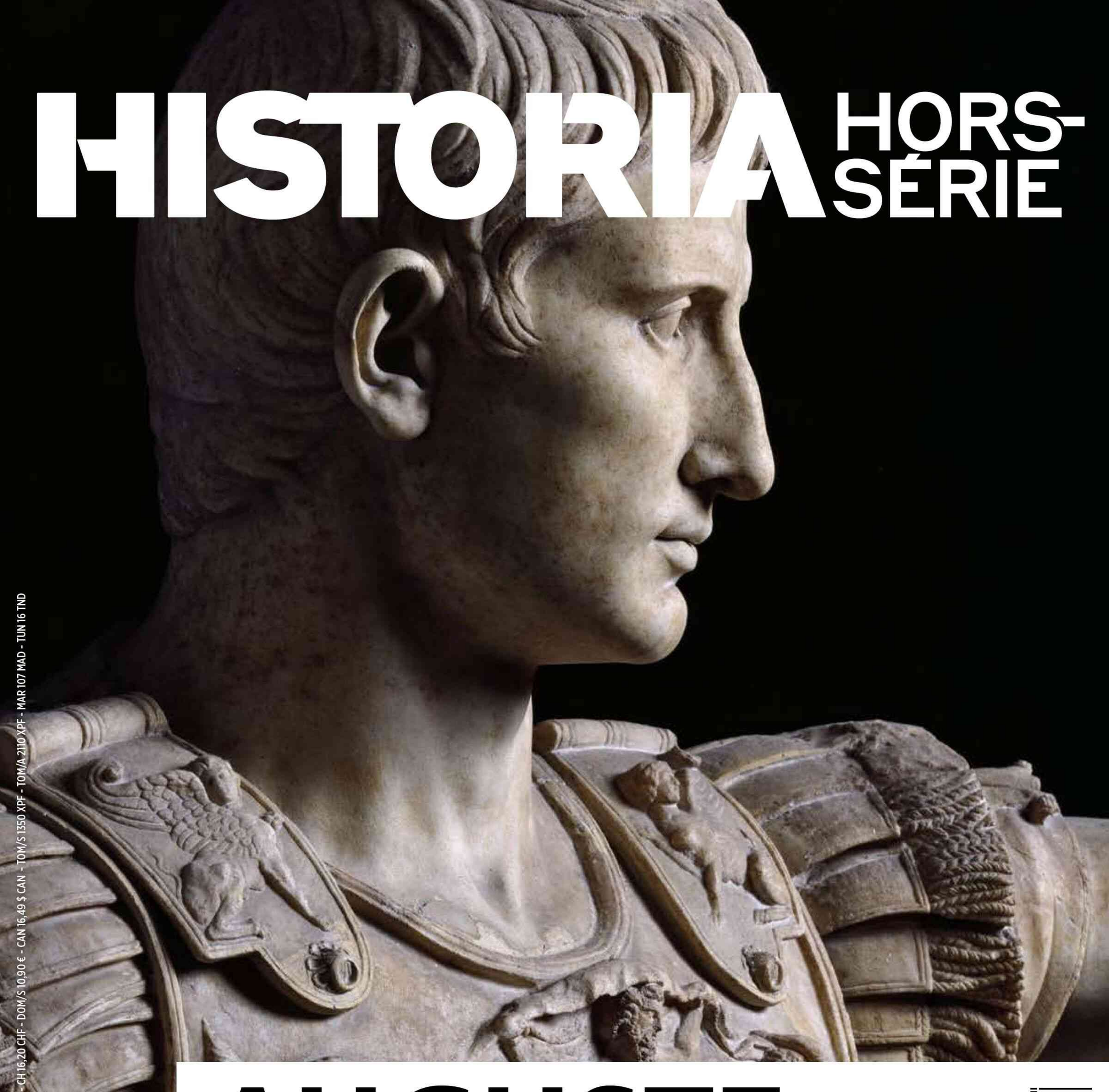
HISTORIA HORS-SÉRIE



ALL 11,40 € - BELG/LUX/ITA/ESP/GR 10,90 € - PORT CON 10,90 € - CH 16,20 CHF - DOM/S 10,90 € - CAN 16,49 $ CAN - TOM/S 1350 XPF - TOM/A 2110 XPF - MAR 107 MAD - TUN 16 TND

AUGUSTE

PREMIER EMPEREUR DE ROME

- Vainqueur de Marc Antoine et Cléopâtre • Stratège de l'État restauré
- Grand rénovateur de la Ville Éternelle • Un césar divinisé

M 02687 - 78H - F: 9,90 € - RD

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés

SI SEULEment quelqu'un pensait à moi pour Noël.

Comme Colette, deux millions de personnes âgées n'ont plus aucun contact avec leurs proches*. La solitude n'a pas de saison, mais le soir de Noël c'est encore plus dur. Aidez-nous à ne pas les laisser seules et offrez-leur la magie de Noël en faisant un don !

Faites un don avant le 31 décembre sur petitsfreresdespauvres.fr

75 % de votre don déductible de vos impôts

**Baromètre solitude et isolement des personnes âgées en France, Petits Frères des Pauvres, 2025.*

Don en Confiance
VOTRE DON, NOTRE ENGAGEMENT

adfinitas

© Nathalie Bardou

ÉDITORIAL



JEAN-LUC BERTINI

Victor Battaggion
Rédacteur en chef adjoint
chargé du *Hors-série*

La comédie du pouvoir

Au crépuscule de sa vie, Auguste empoigne un miroir pour y contempler son reflet chancelant. La maladie, la vieillesse et le poids du pouvoir l'ont marqué. Las, l'empereur de presque 76 ans arrange sa chevelure désordonnée, essaie non sans agacement de redresser ses joues tombantes. Aux amis invités à partager un dernier moment de convivialité, il adresse la célèbre formule issue de la comédie grecque : « Si la pièce vous a plu, accordez à ce divertissement vos applaudissements et faites tous voir votre joie. » Le moment est bientôt venu de se retirer… Cette scène racontée par Suétone dans ses *Vies des douze Césars* (Aug., 99, 1) peut laisser perplexe et interroge sur les différents visages montrés, comme autant de masques, par cet habile politicien tout au long d'un règne qui a tout de même duré quarante ans. Auguste, qui était-il vraiment ? Un « républicain » convaincu ? Un monarque tyrannique ? Un *princeps* modéré ? Un illusionniste de génie ?

Une certitude : la trajectoire de celui qui est devenu contre toute attente le fils adoptif de César est des plus extraordinaires. Après avoir éliminé méthodiquement les césaricides et vaincu Marc Antoine et Cléopâtre, Octavien fait symboliquement fermer les portes du temple de Janus et célèbre son triple triomphe à Rome entre le 13 et le 15 août 29 av. J.-C. La paix est restaurée. La *Res publica* (« la chose publique »), autrement dit l'État, également. Reste à s'imposer durablement. Avec subtilité et autorité, toujours en respectant la tradition, et c'est sans doute là sa clairvoyance. Sans jamais succomber à la tentation de la *novitas* (la nouveauté) qui effraie tant les Romains, il réussit peu à peu à cumuler les pouvoirs : la puissance tribunicienne, la puissance consulaire, l'imperium, le grand pontificat. Et c'est le Sénat, épuré et restructuré, qui les lui donne. S'il refuse le titre de « Romulus » – ce n'est ni le moment de rappeler la lutte fratricide entre les deux frères qui se solde par l'assassinat de Rémus ni celui de porter un nom évocateur de la monarchie tant honnie à Rome –, l'*imperator Caesar* accepte le titre d'« Auguste » lors des honneurs de janvier 27 av. J.-C. « L'Éminent »… Du jamais vu de mémoire de Romain. Le *princeps* mettra en place un nouveau régime autocratique et instaurera la dynastie julio-claudienne, dans une mise en scène de son règne réglée comme du papier à musique. Sa disparition, le 19 août 14 apr. J.-C., ses funérailles publiques méticuleusement organisées par ses proches et sa consécration achèveront de faire de lui un dieu. ✶

Sommaire

3 **Édito**

6 **Glossaire**

8 L'essentiel

Auguste, premier empereur de Rome

10 **Octavien, *princeps* « républicain » à la manœuvre**
Pierre Cosme

14 **D'immenses pouvoirs**
Sylvain Destephen

20 **La dynastie fondatrice des Julio-Claudiens**
Sylvain Destephen

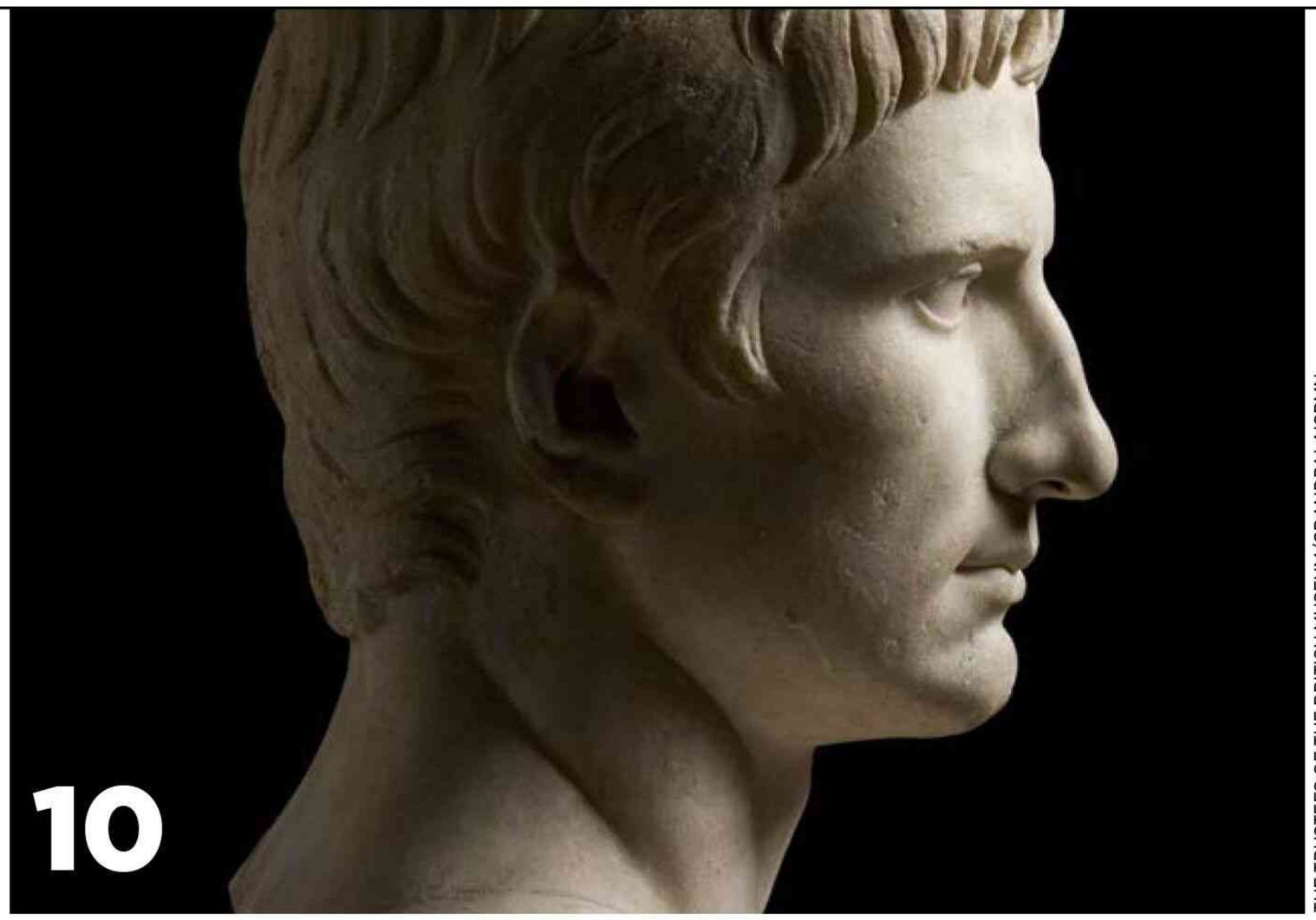
22 **Au cœur de la *domus Augusta***
Frédéric Hurlet

23 **Trois générations augustéennes**
Frédéric Hurlet

24 **La mer fait d'Octave un César sur terre**
Cyrille P. Coutansais

26 **Un empire en héritage**
Sylvain Destephen

28 **« Exerçant ses fonctions sans excès, Auguste n'était pas un monarque tyrannique »**
Entretien avec John Scheid



THE TRUSTEES OF THE BRITISH MUSEUM/GRANDPALAISRMN



GRANDPALAISRMN (MUSÉE DU LOUVRE) / TONY QUERREC

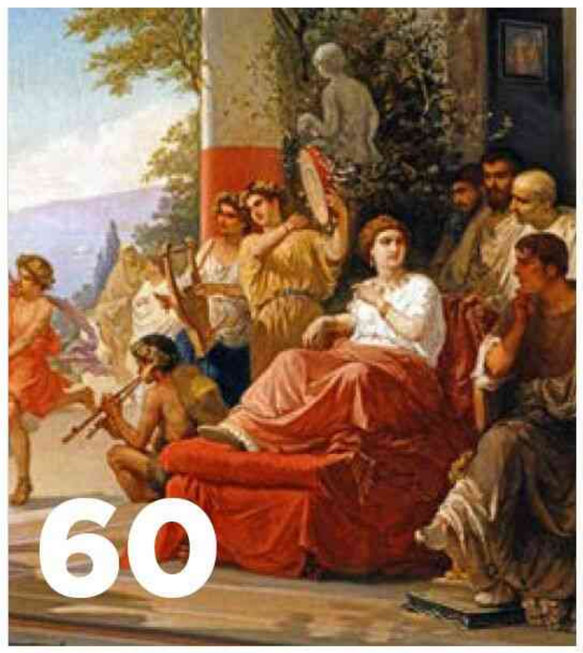


PHOTO12/ALFREDO DAGLI ORTI

Contributeurs

Marjolaine Benaïch Archéologue et agrégée de lettres classiques, elle a consacré son doctorat à l'inscription spatiale du « culte impérial » dans les villes romaines d'Italie. Elle participe à plusieurs missions de fouilles en France et en Italie et enseigne l'histoire et l'archéologie romaines à l'université d'Angers.

Jean-Yves Boriaud Ancien boursier de l'École française de Rome et professeur émérite de latin classique et renaissant à l'université de Nantes, il a notamment publié une *Histoire de Rome* (Perrin, 2001).

Pierre Cosme Professeur d'histoire ancienne à l'université de Rouen, il a publié *Auguste* (Perrin, 2005), *L'Année des quatre empereurs* (Fayard, 2012), *Les Empereurs romains* (PUF, 2016), *L'Empire romain* (CNRS Éditions, 2020), *L'Armée romaine : VIIIe s. av. J.-C.-Ve s. apr. J.-C.* (Armand Colin, 2021), *Les Plus Grandes Batailles de Rome* (Armand Colin, 2021), *Néron : le pouvoir et la scène* (Armand Colin, 2022).

Cyrille P. Coutansais Directeur du département Recherches du CESM, enseignant à l'ICP, il est l'auteur de *Histoire des empires maritimes* (CNRS-éditions, 2022).

Sylvain Destephen Professeur d'histoire romaine à l'université de Caen Normandie, il a publié *L'Empire romain tardif 235-*


PHOTO12/ALAMY/VYACHESLAV LOPATIN

64


FRANÇOIS JAY/DIRECTION DES MUSÉES DE DIJON

83

32 Face-à-face
Combat. Octave et Marc Antoine, une lutte à mort
Jean-Yves Boriaud

38 Portrait
Octavie, un modèle de vertu et d'abnégation
Virginie Girod

42 Récit
***Pax deorum*, gouverner en paix avec les dieux**
Emmanuelle Rosso

46 **Empereur né sous une bonne étoile**
Sylvain Destephen

48 Têtes d'affiche
Lettrés au service du règne impérial
Jean-Yves Boriaud

52 Duo
Auguste et Agrippa, le roman d'une amitié
Jean-Yves Boriaud

56 Récit
Gouverner : comment tenir un empire
Philippe Le Doze

60 Portrait
Livie, une histoire d'amour… et de politique
Virginie Girod

64 Portfolio
Rome, monuments augustéens
Emmanuelle Rosso

70 Récit
***Caesares* : Caius et Lucius César, princes de la jeunesse**
Marjolaine Benaïch

74 **Le « bon gouvernement » d'un empereur maladif**
Anne Gangloff

78 Théâtre
Funérailles : de la disparition à la consécration
Sylvain Destephen

83 Et après…
Postérité : l'ambivalence d'une figure devenue mythique
Frédéric Hurlet

87 Livres

88 Reportage
La folie Loti
Denis Lefebvre

98 Mots fléchés

641 après J.-C. (Armand Colin, 2021) et *542 : la fin de l'Antiquité* (PUF, 2025).

Anne Gangloff Historienne, spécialiste de l'Empire romain, elle a codirigé *La Santé du prince. Corps, vertus et politique dans l'Antiquité romaine* (J. Millon, 2020) et publié *La Culture politique romaine* (Armand Colin, 2024).

Virginie Girod Historienne, animatrice télé et radio, elle est l'auteure d'ouvrages de référence sur l'Antiquité, dont *La Véritable Histoire des 12 Césars* (Perrin, 2019).

Frédéric Hurlet Professeur d'histoire romaine à l'université Paris Nanterre, il est l'auteur d'*Auguste : les ambiguïtés du pouvoir* (Dunod, 2015) et, récemment, d'*Auguste et ses aristocrates. Les générations de la révolution romaine* (Les Belles Lettres, 2025).

Philippe Le Doze Historien, maître de conférences à l'Université Rennes 2, il est l'auteur d'*Auguste, prince républicain* (Ellipses, 2020) et de *Mécène. Ombres et flamboyances* (Les Belles Lettres, 2014).

Emmanuelle Rosso Professeure d'archéologie romaine à Sorbonne Université. Spécialiste de l'expression des idéologies politiques et religieuses à Rome, elle a coécrit *L'Atlas historique de Rome. IXe s. av. J.-C.-XXIe s.* (Autrement, 2021) et publié *L'Image de l'empereur en Gaule romaine* (CTHS, 2006).

Glossaire

PAR JEAN-YVES BORIAUD

Auguste

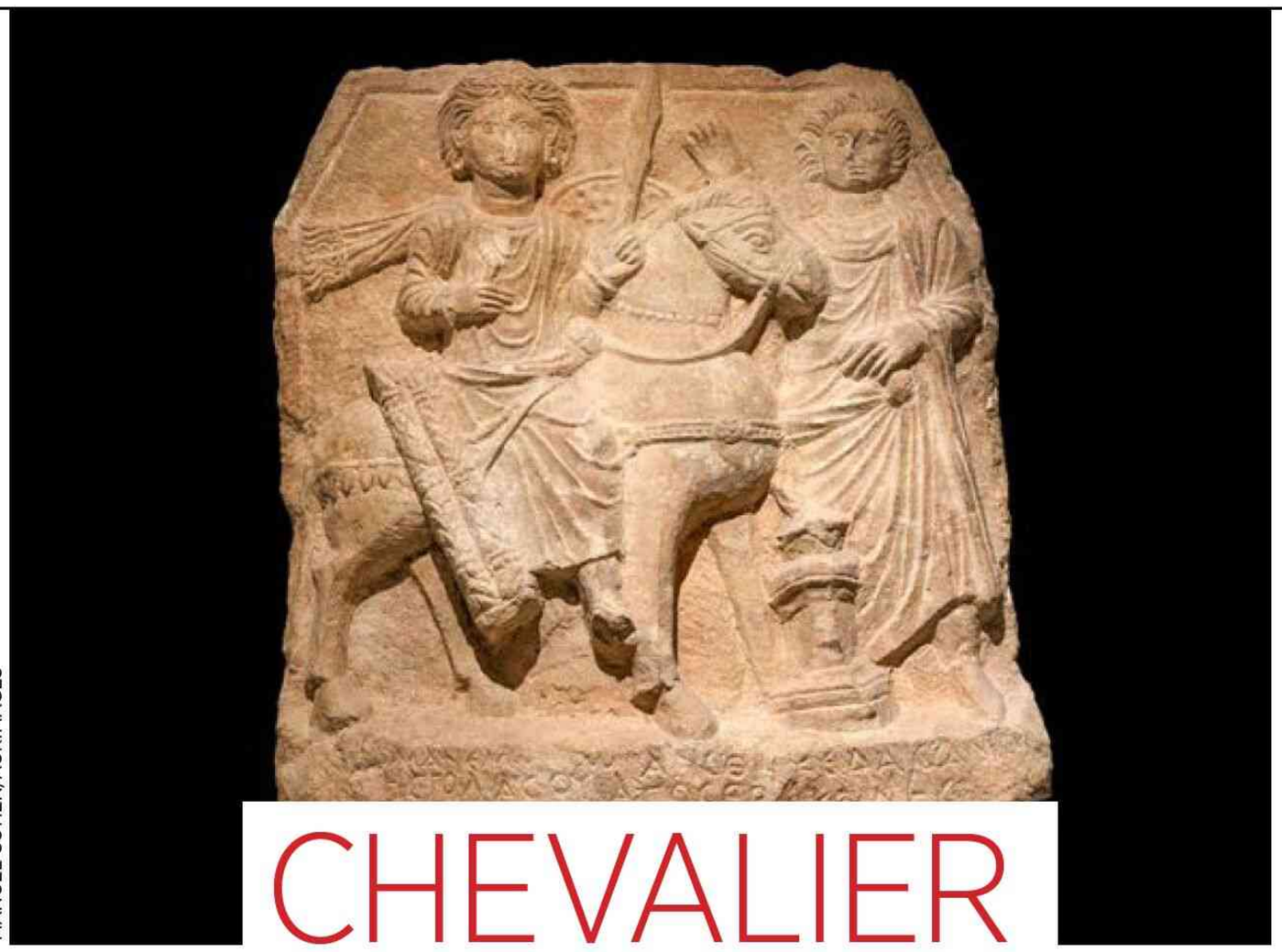
Accordé par le Sénat à Octave le 16 janvier 27 av. J.-C., ce titre reconnaissait le caractère sacré de son pouvoir, laissant entendre que son titulaire bénéficiait de facultés qui lui permettaient en particulier de distinguer le *fas* et le *nefas* : ce qui était ou non autorisé par les dieux. Nombreux sont, parmi ses successeurs, ceux qui ont tenu à accoler ce titre prestigieux à leur nom.

Imperium

Sous la République, pouvoir suprême, à la fois militaire hors de Rome et civil dans la Ville, détenu par les magistrats supérieurs, consuls et préteurs. Par opposition, les autres magistrats (édiles, censeurs…) ne disposaient, eux, que de la simple *potestas* [pouvoir], afférente à leur seule fonction.

PATRICIENS

Classe supérieure, regroupant les descendants des compagnons de Romulus, seuls habilités, à l'origine, à accéder au rang de sénateur et aux magistratures suprêmes. Sous la République, leurs privilèges sont peu à peu entamés. En 367 av. J.-C., les plébéiens finissent par gagner le droit d'accéder au consulat.



MANUEL COHEN/AURIMAGES

CHEVALIER

Dignité reconnue à un citoyen disposant d'une fortune personnelle déterminée (le cens) mais n'appartenant pas à l'ordre sénatorial. Elle permet à nombre de commerçants enrichis de jouer un rôle important dans la vie politique romaine : chaque année, le censeur pouvait inclure de nouveaux membres dans cet *ordo equester* ou en rayer d'autres pour faute morale.

Plèbe

Classe composite, regroupant des citoyens non nobles, de différents niveaux de richesse, dont les intérêts étaient défendus par des tribuns de la plèbe élus pour un an par une assemblée plébéienne : depuis le IIIe siècle av. J.-C., ses décrets ont force de loi, sans ratification du Sénat.

POPULARES/ OPTIMATES

Les deux factions qui ont « animé » la vie politique romaine : les premiers, parfois des aristocrates déclassés, prétendaient promouvoir, fût-ce au prix d'une « révolution », les intérêts du peuple ; les seconds tentant de préserver ceux de l'aristocratie sénatoriale.

Princeps

Titre, revendiqué par Auguste, qui revenait sous la République au doyen des sénateurs. Autorisé à parler en premier, il était censé orienter les avis de ses collègues. En le conservant, il affichait sa volonté de montrer que son régime n'était autre chose qu'un retour aux fondamentaux républicains.



LE PLAN DE ROME/UNIVERSITÉ DE CAEN

Reconstitution 3D de l'arc construit par Auguste à Rome après la bataille d'Actium.

TRIOMPHE

✷

Honneur accordé par le Sénat à un général vainqueur, qui lui permettait de pénétrer au cœur de Rome, suivi de ses troupes désarmées, pour gagner, seul, le Capitole. Les soldats, lors de ce moment d'exception, avaient le droit de brocarder leur général et ne s'en privaient pas.

Triumvirat

Alliance de trois hommes politiques ambitieux qui, à deux reprises, se sont partagé le pouvoir à Rome : César, Pompée, Crassus de 60 à 53 av. J.-C. ; Marc Antoine, Lépide et Octave, de 43 à 32.

« SEUL MAÎTRE DE TOUT » Dans cette allégorie inspirée par *Le Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet, Auguste, entouré de ses proches, trône devant le temple de Janus. Au 1er plan, la scène de la Nativité de Bethléem relie symboliquement ces deux univers spatio-temporels.

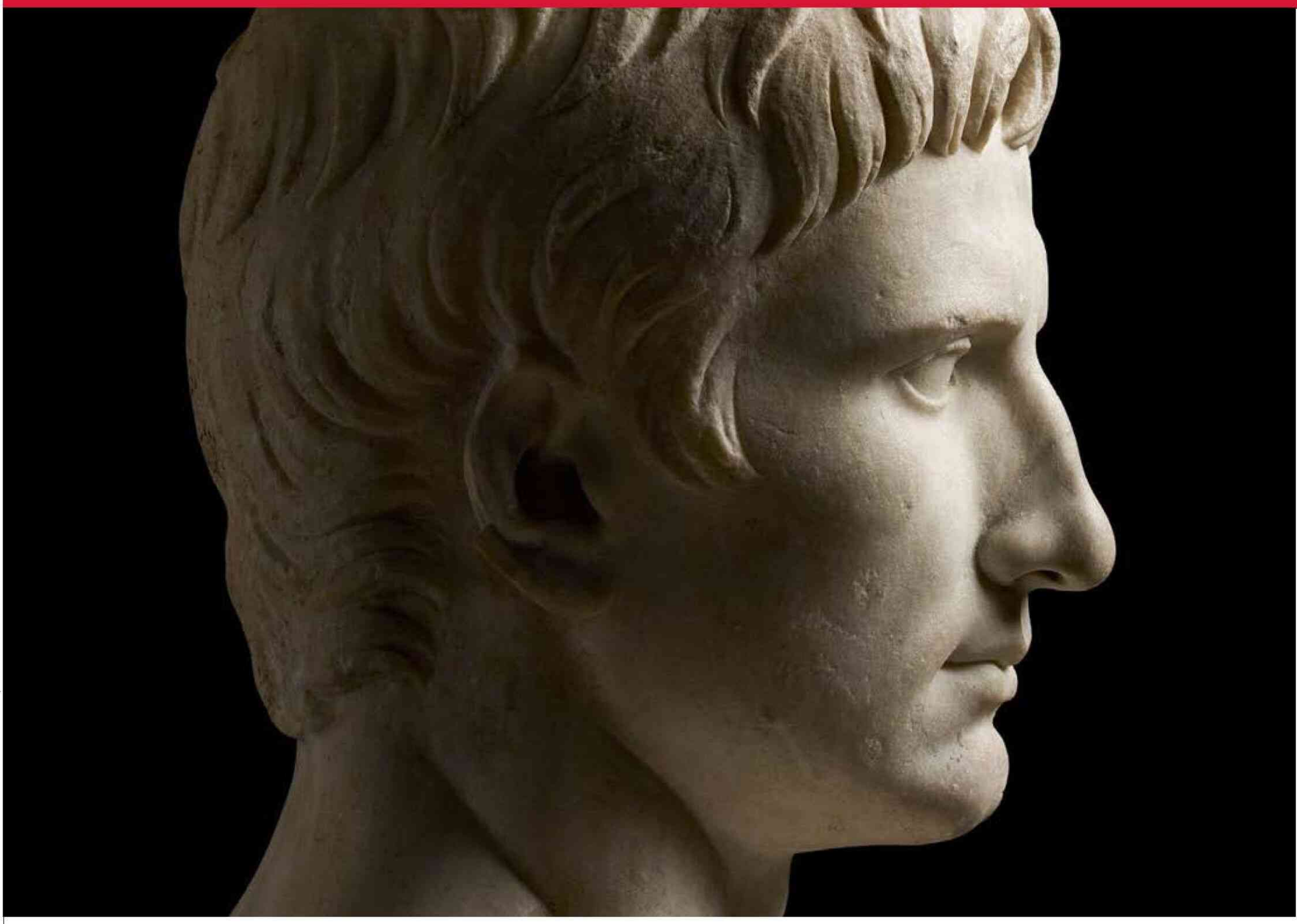
Siècle d'Auguste : naissance de N. S. Jésus Christ, *1855, Jean-Léon Gérôme, musée d'Orsay, Paris.*

GRANDPALAISRMN/MUSÉE DU LOUVRE/HERVÉ LEWANDOWSKI

Auguste

Premier empereur de Rome

*Défenseur de la Rome des origines qu'il prétend restaurer, il met fin à la guerre civile et s'empare du pouvoir. Salué en tant qu'*imperator *par le Sénat qui lui attribue des prérogatives exceptionnelles dont le surnom d'«Auguste», il fonde un vaste empire et la dynastie julio-claudienne.*



THE TRUSTEES OF THE BRITISH MUSEUM/GRANDPALAISRMN

Octavien

Princeps « républicain » à la manœuvre

Sa carrière brille par sa précocité et sa longévité. Consul à 20 ans, prince du Sénat à 34, Auguste à 36, il reçoit d'un Sénat épuré pouvoirs et honneurs, dont le titre de « Père de la Patrie ».

PAR PIERRE COSME

Au cœur de l'été 29 av. J.-C., une foule en liesse se presse dans les rues de Brindes pour acclamer un homme de 33 ans qui vient d'y débarquer. Un avenir radieux s'annonce pour lui : dans quelques jours, c'est dans les rues de Rome qu'il défilera pour célébrer un triomphe qui égalera, voire dépassera ceux de son grand-oncle Jules César qui l'avait adopté avant de périr assassiné quinze ans auparavant. Octave, nommé Octavien par convention depuis son adoption officielle*, vient d'ajouter à l'Empire romain l'ancien royaume des pharaons en entrant en vainqueur dans Alexandrie le 1er août 30 av. J.-C., après le suicide de son rival Marc Antoine. Le 2 septembre 31, il a déjà vaincu celui-ci sur mer, ainsi que son alliée la reine d'Égypte Cléopâtre VII, au large du promontoire d'Actium *(lire p. 32)*. Or, à peine arrivé à Brindes, Octavien est interpellé par un dresseur d'oiseaux tenant un corbeau auquel il avait appris à dire : « Ave César, vainqueur, *imperator* ! » Admiratif et, sans doute, flatté, il débourse sans hésiter 20 000 sesterces pour acquérir l'oiseau. Mais l'oiselier a un associé qui craint de ne pas profiter de cette manne. Ce dernier s'empresse donc de dénoncer l'existence d'un autre corbeau dressé que son collègue s'est gardé d'apporter avec lui. Une fois mis en présence d'Octavien, le second oiseau crie : « Ave Antoine, vainqueur, *imperator* ! » Cette anecdote rapportée par Macrobe, un auteur tardif, est peut-être trop belle pour être vraie. Elle n'en est pas moins révélatrice de l'état de l'opinion à Rome et en Italie à la veille du triomphe du fils du divin Jules.

On y compte encore, en effet, des partisans de Marc Antoine et, surtout, une majorité d'attentistes prêts à se rallier au vainqueur quel qu'il soit. C'est le cas dans toutes les couches de la population, mais tout particulièrement au Sénat. Celui-ci réunissait anciens et nouveaux magistrats. L'autorité de ses avis s'imposait à tous. Les consulaires, ex-titulaires de la plus haute magistrature, y avaient la préséance.

DIFFUSER SON IMAGE

Reproduites sous forme de statues, de portraits et de monnaies, les représentations d'Auguste sont mises au point à Rome dans son entourage puis envoyées dans tout l'Empire. Identifiable par des mèches et des traits caractéristiques, son portrait officiel doit être reconnu par le plus grand nombre.

Sculpture d'Auguste en marbre blanc.

*Dans ce hors-série, nous avons gardé le nom retenu par chaque historien : certains optant pour Octave et d'autres, pour Octavien.

Un ancien proche de César aussi éminent qu'Asinius Pollion n'a-t-il pas refusé de choisir entre les deux adversaires de la bataille d'Actium ? Avant même de rentrer en Italie, le vainqueur d'Actium et d'Alexandrie a pris soin, le 11 janvier précédent, de faire fermer les portes du temple de Janus à Rome pour signifier que le monde romain était désormais en paix grâce à lui. Après des décennies de troubles, il répond ainsi aux attentes de tous les Romains, quelles que soient leur position sociale et leurs opinions politiques.

Réduire l'importance du Sénat

Décisive à bien des égards, la bataille d'Actium laisse encore des problèmes en suspens, malgré l'abondance du butin égyptien qui permet d'acheter des consciences… Un millier de sénateurs siègent alors dans la curie, ce qui en fait une assemblée difficile à manier. À la faveur des guerres civiles, de nombreux personnages étaient parvenus à y entrer sans remplir les conditions requises. César puis Octavien, Marc Antoine et Lépide avaient cédé à la tentation de nommer sénateurs certains de leurs partisans, au point que les effectifs dépassaient vraisemblablement les 600 réglementaires. Dès les lendemains de son triomphe, Octavien entreprend donc d'en réduire le nombre. Mais l'élaboration de la liste des sénateurs – l'album sénatorial – incombe normalement aux censeurs désignés parmi les anciens consuls tous les cinq ans pour une durée de dix-huit mois. Certes, aucun recensement n'avait été effectué selon les règles depuis 70 avant notre ère. Mais Octavien, consul en exercice, ne pouvait être en même temps censeur sans violer les traditions républicaines qu'il prétendait être précisément en train de restaurer. Il procède tout de même à cette épuration du Sénat et au recensement des citoyens en vertu d'un pouvoir censorial, qui lui aurait été décerné par un vote… Sous prétexte de rendre sa dignité au Sénat, on exclut en priorité les sénateurs qui avaient choisi le mauvais camp [celui de Marc Antoine], avant la campagne d'Actium. Cela ne se fait pas sans mal : quand Octavien se rend dans la curie, il porte une cuirasse sous sa toge… ▶



PHOTO12/ALAMY/IANDAGNALL COMPUTING

OCTAVIEN PREND ROME À ACTIUM **Le futur Auguste sort vainqueur de cet affrontement naval à l'issue incertaine qui décida du sort de la Ville.** La Bataille d'Actium, 2 septembre 31 av. J.-C., *1672, Lorenzo A. Castro, National Maritime Museum, Londres.*

► L'objectif officiel du triumvirat formé avec Marc Antoine et Lépide visait à éliminer les césaricides et à restaurer la République, tandis qu'Octavien avait déclaré la guerre à Cléopâtre au nom de la défense de Rome et de l'Italie. Une fois ce prétendu péril égyptien écarté, il doit montrer qu'il tient ses engagements. Un an après son triomphe, en 28, il revêt donc son 6e consulat avec Agrippa pour collègue et dépose ses anciens pouvoirs triumviraux, en vertu desquels il contrôlait toute la vie politique. Il fait frapper une monnaie d'or dont la légende précise qu'il a rétabli les lois et droits du peuple romain. Il faut montrer que les institutions civiques refonctionnent normalement : deux consuls exercent des pouvoirs rigoureusement identiques pendant un an entier. Le choix d'Agrippa permet à Octavien de respecter le principe de collégialité des magistratures, sans prendre le risque d'une éventuelle concurrence. Alors que les triumvirs avaient dressé des listes de magistrats désignés des années à l'avance, les élections annuelles sont rétablies.

À l'issue des opérations de recensement, au mois de juillet 28, le fils du divin Jules obtient le titre de « prince du Sénat » *(princeps senatus)*, c'est-à-dire de sénateur le plus élevé en rang et en autorité. Mais, s'il est sans rival à sa mesure depuis son entrée dans Alexandrie, il doit encore compter avec les ambitions de certains nobles et la haine vouée par le peuple romain à la monarchie depuis la chute de la royauté étrusque en 509 av. J.-C. : n'ont-elles pas été fatales au dictateur défunt ? Les ambitions de potentiels rivaux ne représentent un réel danger que si elles peuvent s'appuyer sur la force armée. Or, une présence militaire importante s'avère toujours nécessaire dans certaines provinces, d'autant plus qu'au-delà des frontières, certains ennemis de Rome ont cherché à tirer parti des guerres civiles pour s'emparer de territoires provinciaux.

Octavien peut certes compter sur la loyauté à toute épreuve de plusieurs fidèles qui sont généreusement récompensés. Mais, en dehors d'Agrippa et de quelques autres proches, les sénateurs auxquels il peut faire entière confiance pour accomplir des missions délicates – et, entre autres, pour gouverner les provinces militairement les plus importantes – restent relativement peu nombreux. Comment se fier à des personnages

DATES CLÉS

23 septembre 63 av. J.-C.
Naissance d'Octave sur le Palatin à Rome. Son père C. Octavius est un notable de Vélitres, sa mère Atia est la nièce de Jules César.

27 novembre 43
Conclusion du triumvirat entre Octavien, Marc Antoine et Lépide pour rétablir la *Res publica*. Proscription des assassins de César et de leurs partisans.

23 octobre 42
Victoire de Marc Antoine et d'Octavien, à Philippes, sur Brutus et Cassius. Octavien est confronté aux revendications des vétérans en Italie.

LA RESTITUTION DES ENSEIGNES LÉGIONNAIRES PAR LES PARTHES

Habile politique, Auguste se fait remettre sans combattre les aigles des trois légions de Crassus défaites par les Parthes : une victoire diplomatique qui lui vaut tous les honneurs.

En 53 av. J.-C., la défaite de Crassus à Carrhes a d'autant plus été ressentie comme une humiliation à Rome que les Parthes vainqueurs s'emparèrent des aigles de trois légions. Après l'échec de la campagne militaire de Marc Antoine en 36, Auguste ne se risque pas à de nouvelles opérations, mais il souhaite profiter de la moindre opportunité pour remporter un succès diplomatique. Elle se présente lors de son voyage en Orient, entre 22 et 19 av. J.-C. En 20, une révolte éclate en Arménie contre le roi Artaxias, allié du roi des Parthes Phraate IV. Auguste confie alors à son beau-fils Tibère la mission de remplacer Artaxias par son frère Tigrane, vivant à Rome. Prisonnier de Marc Antoine à Alexandrie, il a ensuite été ramené par Octavien. L'Arménie rentre ainsi dans l'obédience romaine. Cette démonstration de force convainc Phraate de faire un geste de bonne volonté, d'autant plus que son fils, otage à Rome depuis 30, lui est rendu. Le 12 mai 20, il restitue les enseignes et les captifs de l'armée de Crassus. Ceux-ci ne doivent plus être très nombreux, mais les enseignes militaires font l'objet d'un culte. Leur restitution revêt donc une dimension symbolique et religieuse qui se manifeste par l'édification d'un arc de triomphe sur le Forum et des frappes monétaires. La cuirasse sculptée d'une statue posthume d'Auguste représente Phraate remettant les enseignes à Tibère, encadré par des personnifications assises des pays qui restaient à conquérir : la Dacie et la Germanie. P. C.



TARKER/BRIDGEMAN IMAGES

Sur cette cuirasse sculptée d'une statue d'Auguste, Phraate IV (à dr.), roi des Parthes, remet les aigles romaines à Tibère (à g.).

qui ont été successivement césariens, républicains et antoniens, avant de rallier au dernier moment le camp du vainqueur, à l'image d'un Lucius Munatius Plancus, le fondateur de Lyon ? On le voit bien après Actium, quand les provinces orientales arrachées à la sphère de Marc Antoine ont dû recevoir de nouveaux proconsuls. Octavien déplace ses « maréchaux » les plus fiables d'un secteur sensible à un autre : Marcus Valerius Messala Corvinus passe ainsi rapidement de la Syrie à la Gaule et Statilius Taurus peut-être de la Macédoine à l'Hispanie. Même un ami proche comme le chevalier Cornelius Gallus, dont il avait fait un préfet de la nouvelle province d'Égypte, suscite rapidement sa méfiance en recueillant un affranchi qui avait eu une liaison avec l'épouse d'Agrippa. Condamné à l'exil et à la confiscation de ses biens par le Sénat, Cornelius Gallus préfère se suicider deux ans plus tard en 26 av. J.-C. Octavien ne peut se permettre de prendre le moindre risque avec le gouverneur d'une province aussi stratégique, fût-il un ami d'enfance.

2 septembre 31
Bataille navale d'Actium en mer Ionienne. Victoire d'Octavien et d'Agrippa sur Marc Antoine et Cléopâtre, qui prennent la fuite.

1er août 30
Prise d'Alexandrie. Suicide de Marc Antoine et de Cléopâtre. Annexion de l'Égypte, dont le gouvernement est confié à un préfet de rang équestre.

Limiter le pouvoir de potentiels rivaux

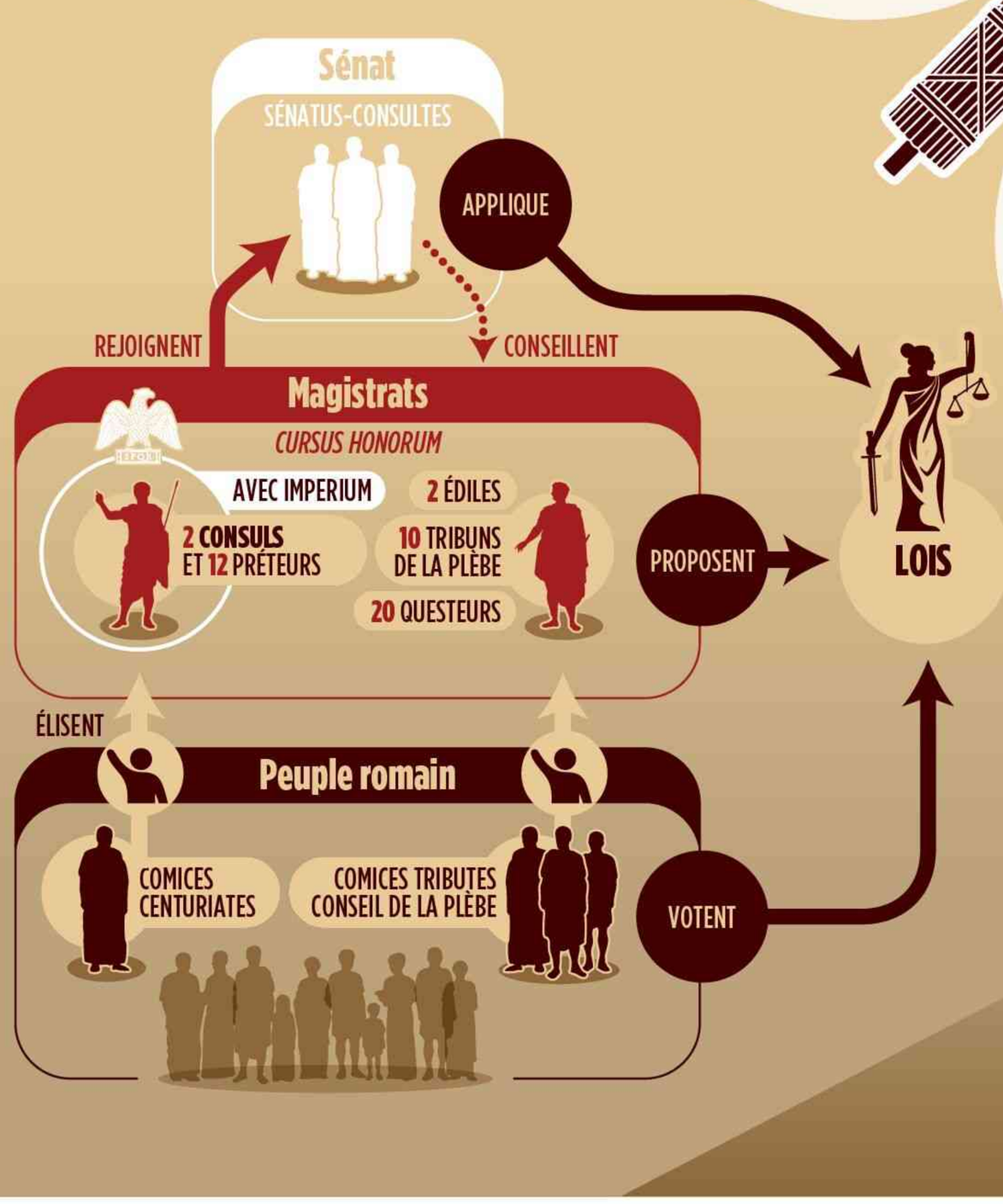
Dès 28, Octavien voit son prestige militaire concurrencé par celui du proconsul de Macédoine Marcus Licinius Crassus, fraîchement rallié à Octavien. En repoussant l'incursion d'un peuple thrace, les Bastarnes [peuple établi au nord du Danube], le petit-fils de Crassus, malheureux associé de César, a tué leur chef Deldon de ses propres mains. Il peut ainsi revendiquer le triomphe, le titre d'*imperator* et prétendre dédier dans le temple de Jupiter Feretrius sur le Capitole, les armes du vaincu : les dépouilles opimes. La tradition ne mentionne que deux personnages ayant obtenu cet honneur prestigieux depuis Romulus lui-même. Octavien cherche des arguments pour éviter qu'une telle gloire militaire ne ▶

D'immenses pouvoirs

Au cours de son ascension, Auguste se voit confier l'un après l'autre des pouvoirs qu'aucun Romain n'avait cumulés avant lui…

TEXTES **SYLVAIN DESTEPHEN**
DATA DESIGN **STUDIO WARFOG**

L'ORGANISATION POLITIQUE ROMAINE SOUS LA RÉPUBLIQUE



Source du schéma : Encyclopédie Universalis

L'imperium

est un pouvoir souverain de nature sacrée conférant un droit de commandement civil et militaire.

Il permet de convoquer le peuple et le Sénat, de soumettre au vote des projets de lois et décrets, de rendre justice, de prendre les auspices, de commander les troupes, d'exercer un droit de coercition et une juridiction sans appel aux armées. Détenu par les magistrats supérieurs sous la République, Auguste s'en attribue une version personnelle surpassant celui des magistrats ordinaires. Détaché de toute magistrature et étendu à l'ensemble de l'Empire, celui-ci est au fondement du pouvoir impérial.

Le titre d'*imperator*

Autrefois attribué par acclamation des troupes romaines à un magistrat victorieux sur le champ de bataille, il est désormais porté comme un prénom (ou *praenomen*) par Auguste puis ses successeurs. La détention de l'imperium constitue donc un soubassement institutionnel du pouvoir impérial, la victoire militaire étant consubstantielle au pouvoir souverain.

La puissance censoriale

Sous la République, deux censeurs élus tous les cinq ans pour une période de dix-huit mois, procèdent au cens, qui consiste à dénombrer les citoyens et leur famille, évaluer leurs biens, enregistrer les nouveaux citoyens et les classer dans les différents ordres, en particulier chevaliers et sénateurs, enfin exercer une surveillance morale et accomplir une purification rituelle. La fonction de censeur disparaît sous Auguste, qui en assume les prérogatives.

La puissance tribunicienne

désigne l'ensemble des compétences législatives et judiciaires détachées de la fonction de tribun de la plèbe, réservée à un sénateur plébéien. Depuis Auguste, ces prérogatives sont confiées à l'empereur qui, extérieur au collège des tribuns de la plèbe, n'est pas soumis à leur droit d'opposition. Renouvelé chaque année, l'octroi de cette puissance permet ainsi de dater les règnes.

Le grand pontificat

est la prêtrise la plus élevée parmi les pontifes qui forment le collège sacerdotal le plus prestigieux à Rome, à la fois responsable de l'organisation de la religion civique et de la supervision des cultes domestiques. Héritier de la plupart des prérogatives religieuses des anciens rois, il est recruté à titre viager par cooptation durant la République. À partir d'Auguste, également membre des autres principaux collèges sacerdotaux, cette prêtrise est toujours assumée par l'empereur.

► rejaillisse sur celui qui aurait pu devenir un concurrent potentiel. Il aurait invoqué une inscription sur une cuirasse en lin déposée dans ce temple du Capitole quatre cents ans plus tôt qui attribuait à un précédent détenteur de cet honneur le rang de consul. Comme Marcus Licinius Crassus, qui a été consul en 30, n'était plus que proconsul en 29 [ex-consul sorti de charge], il doit se contenter d'un simple triomphe, dont la célébration est retardée au mois de juillet 27. Le vainqueur d'Actium pourra-t-il toujours neutraliser un proconsul de province un peu trop entreprenant sur la seule base d'arguties juridiques ?

Entre-temps, en janvier 27, plusieurs séances du Sénat contribuent à renforcer la place d'Octavien dans la vie politique. Elles sont précédées par des discussions entre celui-ci et ses plus proches conseillers. L'historien de langue grecque Dion Cassius (v. 164 - v. 234) a imaginé dans le 52e livre de son *Histoire romaine* une discussion sur le régime à instaurer à Rome entre Octavien, Agrippa et Mécène. Le premier y préconise un retour à la République antérieure, tandis que le second insiste sur l'inadaptation des institutions républicaines à la gestion d'un vaste empire et recommande donc l'établissement d'une monarchie. En synthétisant de nombreuses discussions plus ou moins confidentielles dont nous ne pourrons jamais connaître la teneur exacte, Dion Cassius a vraisemblablement accentué leur opposition pour des raisons rhétoriques.

La portée des réflexions d'Octavien peut être mesurée à la lumière des débats tenus au Sénat au mois de janvier 27 av. J.-C. Le 13 janvier, en inaugurant son 7e consulat, Octavien prononce un long discours devant les sénateurs, dont nous ne connaissons que la version donnée par Dion Cassius dans son *Histoire romaine*. Estimant sa mission accomplie, une fois son père vengé, les guerres civiles achevées et l'État restauré, il y exprime son intention de remettre l'ensemble de ses pouvoirs à la disposition du Sénat et du peuple romain. La réaction du Sénat, épuré l'année précédente, est prévisible : Octavien est adjuré par un sénatus-consulte [acte voté par le Sénat et ►

JEUX SÉCULAIRES EN L'HONNEUR DES DIEUX

Célébrant l'avènement d'un nouvel âge d'or et la lignée impériale, ces cérémonies d'origine étrusque se déroulent à Rome sur trois jours.

Pour mieux justifier la mission providentielle assignée à sa lignée, Auguste décide en février 17 av. J.-C.de célébrer des Jeux séculaires. Selon un rituel étrusque à l'origine, depuis 453 av. J.-C., cette cérémonie doit être renouvelée en théorie chaque fois que disparaît le dernier témoin des Jeux précédents pour garantir l'éternité de Rome. Cette fois, il s'agit aussi d'annoncer clairement l'avènement d'un nouvel âge d'or qui doit ressusciter les temps heureux où le dieu Saturne régnait sur un Latium pacifique et prospère [Italie centrale]. Agrippa y apparaît à côté d'Auguste, en raison de sa place devenue incontournable dans le dispositif successoral. Ils procèdent ensemble à plusieurs sacrifices. Les Jeux commencent par des cérémonies nocturnes sur les rives du Tibre à l'ouest du Champ de Mars, du 31 mai au 2 juin, en l'honneur des divinités du destin, des accouchements et de la terre. Ils se poursuivent de jour sur le Capitole, en l'honneur de Jupiter et de Junon, les 1er et 2 juin et, enfin, sur le Palatin en l'honneur d'Apollon et de Diane, le 3 juin. Horace, promu chantre officiel du régime depuis la mort de Virgile compose le chant séculaire. Dans cet hymne de 19 strophes de quatre vers, entonné par une double procession de 27 jeunes garçons et 27 jeunes filles, le poète célèbre Apollon et sa sœur Diane. Mais il glisse également de nombreuses allusions à la naissance attendue du troisième enfant de Julie et d'Agrippa, qui doit coïncider avec ce nouvel âge d'or.

P. C.



Sur cette pièce en or frappée pour les Jeux, Auguste (à dr.) distribue des matériaux combustibles pour les purifications qui s'y pratiquaient.

LA *GEMMA AUGUSTEA* ET LA SUCCESSION D'AUGUSTE

Réalisée après la défaite de Varus en Germanie, cette pierre d'onyx de grande taille sculptée réaffirme la puissance dynastique de l'empereur figuré en Jupiter à côté de la déesse Rome.

Auguste se préoccupe très tôt de sa succession, tout en évitant d'apparaître comme le fondateur d'une monarchie héréditaire. Or, il n'a qu'une fille, Julie, née de son mariage avec Scribonia, répudiée juste avant son mariage avec Livie. Après la disparition des deux fils que Julie avait eus avec Agrippa, il se résout, en 4 apr. J.-C., à adopter et associer à ses pouvoirs Tibère, le fils aîné de Livie et de son premier mari. Mais il exige de celui-ci qu'il adopte son neveu Germanicus. Ce dernier a, en effet, épousé la petite-fille du prince, Agrippine. Leurs enfants sont donc les descendants communs d'Auguste et de Livie. La *gemma augustea* est un camée d'onyx taillé vers 10 de notre ère pour illustrer ce dispositif successoral, dans le contexte des guerres en Germanie après la défaite de Varus en 9. Le registre supérieur représente Tibère, triomphateur des Germains couronné de lauriers. Accompagné de la déesse de la Victoire, il descend de son char, précédé de Germanicus. Assis devant eux à la manière de Jupiter, Auguste, couronné par l'œkoumène (le monde connu) de la couronne civique, se tient à côté de la déesse Rome. Le Capricorne, son signe astral, est placé au-dessus de sa tête. Le registre inférieur figure des barbares vaincus par des soldats romains élevant un trophée. Adoptions, mariages et associations au pouvoir aboutissent à la constitution d'une dynastie, de fait, la maison d'Auguste, que nous appelons aujourd'hui les Julio-Claudiens. P. C.



KHM-MUSEUMSVERBAND

Chef-d'œuvre de l'atelier impérial de Rome, ce camée du Ier s. appartient aujourd'hui à la collection d'antiquités de Vienne.

► ayant force de loi] du 15 ou du 16 janvier de poursuivre la tâche entreprise au lendemain des ides de mars 44 av. J.-C. et de continuer à servir la République. En plus de l'Égypte déjà régie par un statut particulier, il accepte alors d'assurer pour dix ans le gouvernement des provinces d'Hispanie, de Gaule et de Syrie – sous prétexte d'en achever la pacification – en vertu de son imperium consulaire. Comme il est délicat de proclamer dès 27 qu'Octavien serait réélu consul dix ans de suite, les comices votent probablement une loi lui attribuant ces provinces pendant dix ans en tant que consul ou proconsul et sans collègue.

Accepter honneurs et missions du Sénat

Le 16 janvier, un autre vote du Sénat décerne des honneurs à Octavien. Une couronne de lauriers est placée au-dessus de la porte de sa demeure du Palatin, pour le remercier d'avoir sauvé la vie de citoyens romains. Sur un bouclier d'or accroché à la curie [le Sénat] est inscrit le nom de ses vertus : clémence, courage, justice et piété. Des sénateurs envisagent de lui attribuer le surnom de Romulus, pour faire du fils du divin Jules un nouveau fondateur de Rome. Mais Romulus en a aussi été le premier roi et le responsable de la première lutte fratricide avec le meurtre de Rémus. Un tel surnom n'apparaît guère compatible avec la République et la paix qu'Octavien est censé avoir restaurées. Lucius Munatius Plancus, qui cherchait peut-être à faire oublier qu'il avait soutenu Marc Antoine jusqu'à la veille de la bataille d'Actium, propose de lui attribuer le surnom d'« Auguste », décerné pour la première fois à un homme. Ce choix signifiait que chacun de ses actes serait investi d'un surcroît d'efficacité et de l'autorité détenue par les prêtres et le Sénat. Dans le récit de ses hauts faits qu'il rédigea au

13-15 août 29

Célébration du triple triomphe d'Octavien à Rome. Il procède à un recensement et commence la révision de l'album sénatorial.

28

Octavien dépose ses pouvoirs triumviraux et obtient le titre de *princeps senatus*. Il entreprend la construction de son mausolée sur le Champ de Mars.

soir de sa vie *(lire gros plan p. 18)*, Octavien a parfaitement exprimé la signification de ce titre sous lequel on allait alors le désigner : « Depuis ce temps, je l'emportais sur tous en autorité, mais je n'avais pas plus de pouvoir que tous ceux qui ont été mes collègues dans toutes les magistratures. » Les provinces qui lui sont confiées n'ont pas été choisies au hasard : elles abritent la plupart des légions. L'abondance du butin rapporté d'Égypte permet de satisfaire les revendications des vétérans. Cantonnées aux frontières, loin de Rome, ces troupes ne paraissaient pas devoir perturber le fonctionnement normal des institutions traditionnelles. Leur principale mission consiste, au contraire, à achever la pacification des régions périphériques récemment conquises, quitte à opérer des incursions au-delà de frontières qui ont vocation à être toujours repoussées jusqu'aux limites du monde connu. Cette tâche, sans fin, présente aussi l'avantage de pouvoir régulièrement justifier le renouvellement du commandement extraordinaire d'Octavien.



GIANNI DAGLI ORTI/AURIMAGES

CADEAU DU SÉNAT **Auguste reçoit en 26 av. J.-C. ce bouclier votif en métal précieux « pour sa vaillance, sa clémence, son sens de la justice, du devoir envers les dieux et la Patrie ».** *Copie en marbre, musée Arles antique.*

Contrôler les proconsuls du Sénat

À la tête de ses armées, il se trouve à l'abri d'éventuels projets hostiles des proconsuls qui conservent encore le commandement de troupes : ceux d'Illyrie, de Macédoine et d'Afrique. Le gouvernement des autres provinces est laissé au Sénat, qui continue d'y envoyer chaque année des proconsuls tirés au sort. L'héritier de César s'inscrit ainsi dans la lignée des titulaires de commandement extraordinaire de la République tardive : en particulier Pompée. À l'image de celui-ci qui, entre 54 et 49, avait gouverné depuis Rome les provinces ibériques en y envoyant trois légats [représentant officiel du Sénat, de l'empereur], le prince gère les provinces que le Sénat lui confie par l'intermédiaire de légats qu'il a choisis parmi d'anciens préteurs ou consuls. Ceux-ci commandent des armées sous les auspices du prince sans pouvoir prétendre au triomphe. C'est aussi en vertu d'une ancienne loi de Pompée de 52 qu'un délai de cinq ans est rétabli entre l'exercice d'une magistrature supérieure urbaine (préture ou consulat) et un proconsulat dans une province de Sénat, dont la durée est limitée à un an. Quittant Rome en simples particuliers [sans charge ni autorité officielles] et non comme magistrats, les proconsuls, à la différence du prince, n'étaient pas habilités à prendre les auspices de départ à l'intérieur de l'enceinte sacrée de Rome, le *pomerium*, où l'on ne pouvait pénétrer en armes ni enterrer les morts. Toutefois, le fondateur du nouveau régime ne pouvait, en principe, exercer sur les proconsuls une autorité comparable à celle qu'il détenait sur ses légats, dans la mesure où les premiers étaient investis d'un imperium [pouvoir dans le domaine politique, judiciaire et militaire]. Ils étaient donc encore susceptibles de conduire des opérations militaires sous leurs propres auspices et de prétendre au triomphe. On comprend qu'Auguste cherche ensuite à priver les proconsuls de forces militaires trop importantes. La poursuite des conquêtes sur le Danube et dans les Balkans, entre 15 et 10 av. J.-C., permet de créer une nouvelle province impériale en Mésie [ancienne région des Balkans], où sont transférées les légions de Macédoine, puis de transformer l'Illyrie en province impériale. ▶

Janvier 27
Partage des provinces entre le Sénat et Octavien, qui reçoit un imperium consulaire pour dix ans et le surnom d'« Auguste ». Il commande la majorité des légions.

Juin 23
Abdication du consulat et obtention de la puissance tribunicienne. Auguste conserve son imperium sur ses provinces, le droit de convoquer le Sénat, les comices et de proposer des lois.

LES *RES GESTAE DIVI AUGUSTI*, UN TESTAMENT POLITIQUE

Auguste a finalisé à la fin de sa vie ses mémoires d'Empereur, mêlant bilan détaillé de ses actions et conseils à l'intention de ses successeurs.



PHOTO12/ALAMY/FABRIZIO TROIANI

Gravée en 1938 et intégrée au bâtiment moderne, cette copie intégrale du texte occupe un mur de 10 m sur 4 du musée de l'Ara Pacis, de Rome.

En 13 apr. J.-C., Auguste rédige un résumé de ses actions qu'il ordonne de graver sur des tables de bronze devant l'entrée de son mausolée après sa mort. *Les Hauts faits du divin Auguste* dressent le portrait d'un homme qui avait rendu à l'Empire romain, étendu aux limites du monde connu, la paix et la prospérité et fait de Rome la Ville par excellence. Il s'agit de décrire les pouvoirs qu'il a exercés afin d'offrir un modèle à ses successeurs en écartant le risque d'un retour aux guerres civiles. Il insiste donc sur l'inscription de ses pouvoirs dans les traditions républicaines, le refus des pouvoirs dictatoriaux et la nécessité de l'évergétisme [financement par l'élite d'œuvres d'utilité publique]. S'il évoque le rôle éminent joué par lui-même, son beau-fils Tibère, ses fils adoptifs, il ne mentionne jamais Livie, évitant d'en faire une impératrice occupant une fonction officielle. Les faits ne sont pas rapportés chronologiquement, mais regroupés en trois grands ensembles : le début de la carrière politique et les premiers honneurs (chap. 1-14), les largesses (chap. 15-24), la politique extérieure (chap. 25-33), avant la conclusion sur le titre de « Père de la Patrie » (chap. 34-35). Il cherche ainsi à toucher les élites italiennes, dont il faut gagner l'adhésion au nouveau régime. Il ne peut donc déformer les événements. En revanche, pour les populations plus éloignées de Rome, les copies et les traductions du texte étaient plutôt perçues comme une manifestation de la puissance de Rome. P. C.

www.xsava.xyz

▶ Entre 27 et 23, Auguste prend soin de partager le consulat avec des personnalités choisies de manière à respecter un certain équilibre politique. Pour donner des gages supplémentaires de sa bonne foi, en juin 23, il décide d'abdiquer la magistrature suprême. Il offre ainsi à un plus grand nombre de sénateurs la possibilité d'accéder au faîte du *cursus honorum* [ordre dans lequel doit s'effectuer la carrière publique]. En contrepartie, le prince obtient un renforcement des prérogatives qu'il détenait depuis quatre ans. Comme il a pris la précaution d'abdiquer alors qu'il se trouvait à Albe, en dehors de l'enceinte sacrée de Rome, il conserve son imperium tant qu'il ne franchit pas cette limite dans l'autre sens. En revanche, il perd son droit de réunir le Sénat et le Peuple et il importe de trouver un moyen de lui conserver ce pouvoir capital.

Auguste se fait donc accorder le 26 juin 23, sous le nom de puissance tribunicienne, l'ensemble des attributions des tribuns de la plèbe qui complétaient désormais parfaitement, dans le domaine civil, les pouvoirs militaires conférés par l'imperium sur ses provinces. Depuis l'aube de la République, en effet, les dix tribuns de la plèbe [magistrats élus par elle pour défendre ses intérêts] détiennent un droit de véto sur les votes populaires, les avis des sénateurs et les décisions des magistrats, ainsi que le pouvoir de réunir le Sénat et les comices. En outre, ils sont considérés comme des personnages sacrés et peuvent être sollicités par tous les citoyens s'estimant victimes d'une injustice, dans les limites d'un mille au-delà de l'enceinte sacrée de Rome.

Depuis son adoption par César, Auguste est devenu patricien [familles romaines détenant, à l'origine, les charges religieuses et politiques] et ne peut donc plus être élu tribun de la plèbe. Il a néanmoins déjà reçu certains de leurs privilèges : sa personne est reconnue comme sacrée depuis 36 et il est probablement habilité à recevoir les appels des citoyens depuis 30. Il peut soumettre un projet de loi *(rogatio)* aux comices, assister tout citoyen qui solliciterait sa protection *(auxilium)*, opposer son véto à toute décision d'un autre magistrat à l'intérieur du *pomerium*, ou au vote des comices.

Cette puissance tribunicienne d'Auguste est même supérieure aux prérogatives des tribuns de la plèbe dans la mesure où elle n'est limitée par aucune restriction spatiale, ni aucun droit de véto. Dans la foulée, il se voit reconnaître le pouvoir de conserver son imperium en rentrant à Rome. La procédure suivie – avis du Sénat puis vote d'une loi par les comices – respecte les traditions républicaines. En revanche, s'il peut convoquer le Sénat et les comices en vertu de sa puissance tribunicienne, il ne peut pas les présider.

La plèbe urbaine voit dans l'abdication du consulat par le prince la cause d'une disette provoquée en fait par une crue du Tibre pendant l'hiver 23-22. Une émeute exige du Sénat qu'il confie à Auguste la dictature et la mission de ravitailler la Ville. Le prince est cependant assez sage pour ne pas ressusciter la dictature abolie après les ides de mars 44, mais il accepte de prendre en charge le ravitaillement de Rome : une mission qui avait autrefois valu une grande popularité à Pompée.

Pouvoir d'agir comme un censeur

Le peuple de Rome souhaiterait aussi qu'Auguste fût investi de la censure à vie. Mais il décline aussi cet honneur, avant de recevoir, en 19, le pouvoir d'agir comme un censeur sans en porter le titre. Sans être élu consul, il peut aussi désormais bénéficier des insignes et prérogatives de la magistrature suprême. Il retrouve ainsi le droit de présider le Sénat et les comices. Même à l'intérieur du *pomerium*, il est précédé de douze licteurs et peut s'asseoir sur un siège curule entre les deux consuls. Cette position plus solide lui permet d'achever le processus de réduction des effectifs des sénateurs à 600.

En 18, un sénatus-consulte ratifié par un vote des comices renouvelle pour cinq ans l'imperium d'Auguste, et l'ensemble des prérogatives obtenues depuis 27. Au début de l'année 12 avant notre ère, la mort de Lépide laisse le grand pontificat vacant. Le 6 mars de cette année-là, les citoyens de dix-sept tribus l'élisent grand pontife. L'obtention du grand pontificat parachève l'emprise du prince – déjà coopté dans les principaux collèges sacerdotaux – sur les institutions religieuses romaines. Il recueille ainsi la dernière part de l'héritage de César qui lui échappait encore. Toutefois, Auguste ne s'installe pas dans la résidence officielle du grand pontife sur le Forum romain. Il préfère continuer à résider dans sa demeure du Palatin, où il fait élever un autel et une statue de Vesta, dont le temple circulaire du Forum matérialisait le foyer de la cité, entretenu par les vestales. Vesta rejoint ainsi Apollon, auquel le prince avait dédié un temple voisin de sa résidence pour le remercier de sa victoire à Actium. Le nouveau grand pontife réunit ainsi autour de lui les dieux et les héros veillant sur le destin de Rome qui se confond avec le sien. L'année précédente, en 13 av. J.-C., un bâtiment public, en l'occurrence un théâtre, a été inauguré pour la dernière fois par un personnage extérieur à la famille impériale. Désormais, le prince est le seul à pouvoir marquer de son empreinte le paysage urbain. L'édification de temples, d'un forum, d'un théâtre, de portiques et d'autels monumentaux lui aurait fait dire, sur son lit de mort, qu'il laissait en marbre une ville qu'il avait trouvée en briques.

Depuis son adoption par César et la divinisation de celui-ci, Auguste peut se prétendre le fils d'un personnage divin. Dès le début du principat, des provinciaux, en Hispanie et en Orient, lui décernent spontanément des honneurs divins. Auguste tient cependant toujours à être associé à la déesse Rome. Il est moins dangereux d'être assimilé à un dieu de son vivant en province qu'à Rome, où le Sénat regarderait avec suspicion toute manifestation trop ostentatoire de dévotion. Mais, à la mort d'Agrippa, en 12 av. J.-C. *(lire p. 52)*, ▶

31 mai-12 juin 17
La célébration des Jeux séculaires à Rome est présentée comme l'avènement d'un nouvel âge d'or, de paix et de prospérité.

6 mars 12
Après la mort de Lépide, Auguste devient grand pontife. Il réorganise le culte des lares des carrefours à Rome et rétablit les *Compitalia*.

5 février 2
Auguste reçoit le titre de « Père de la Patrie ». Il inaugure ensuite son Forum, mais bannit sa fille Julie pour inconduite.

↓

RÉBUS **Le Sénat et le peuple de Rome (S.P.Q.R. : *Senatus Populusque Romanus*) remercient sur cette pièce d'or (à dr.) du Ier siècle av. J.-C. César Auguste (CAES.AVG : Caesari Augusto) figuré à tête laurée (à g.) pour la Fortune du retour [à la Paix] (FORT.RED : Fortuna Redux).**



BNF BNF

La dynastie fondatrice des Julio-Claudiens

TEXTE **SYLVAIN DESTEPHEN**
DATA DESIGN **STUDIO WARFOG**

Dans une société qui n'accorde nulle place publique aux femmes, l'absence de fils contraint Jules César à adopter son petit-fils neveu Octavien, renommé Auguste.
Ce dernier a une fille d'un premier mariage et aucun enfant de son remariage avec Livie. La politique familiale d'Auguste consiste à adopter les petits-fils nés de sa fille, mais la mort ruine ce projet. Auguste se résout alors à donner en mariage sa fille à Tibère, fils que Livie a eu d'un précédent mariage. Dans un système politique qui ne connaît pas de règle successorale, Tibère est, à son tour, adopté par Auguste pour renforcer son association au pouvoir et légitimer sa succession.

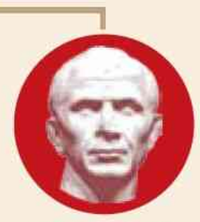


ÉNÉE
Le héros grec est l'ancêtre mythique dont la dynastie julio-claudienne, première dynastie impériale romaine, se réclame.

AURELIA COTTA + CAIUS JULIUS CAESAR

MARCUS ATIUS BALBUS + JULIE

CAIUS OCTAVIUS + ATIA



JULES CÉSAR
100-44 AV. J-C.

CORNELIA (1)
POMPEIA (2)
CALPURNIA (3)

JULIE + 

POMPÉE
106-48 AV. J-C.



OCTAVIE
63-11 AV. J.-C.



MARC ANTOINE
83-30 AV. J.-C.



TIBERIUS CLAUDIUS NERO + **LIVIE** (2)
55 AV. J-C.-29



AUGUSTE
63 AV. J.-C.-14

SCRIBONIA (1)

ANTONIE MINOR + DRUSUS L'ANCIEN



TIBÈRE
42 AV. J.-C.-37

VIPSANIE (1)
JULIE (2)



MARCUS VIPSANIUS AGRIPPA
V. 63-12 AV. J-C.

CAIUS CAESAR
LUCIUS CAESAR
AGRIPPA POSTUMUS
JULIE
AGRIPPINE L'AÎNÉE + GERMANICUS

DRUSUS LE JEUNE



CLAUDE
10 AV. J.-C.-54

URGULANILLA (1)
ÆLIA PAETINA (2)
MESSALINE (3)



(4) **AGRIPPINE LA JEUNE**
15-59

CNAEUS DOMITIUS AHENOBARBUS

NERO JULIUS CAESAR
DRUSUS CAESAR



CALIGULA
12-41



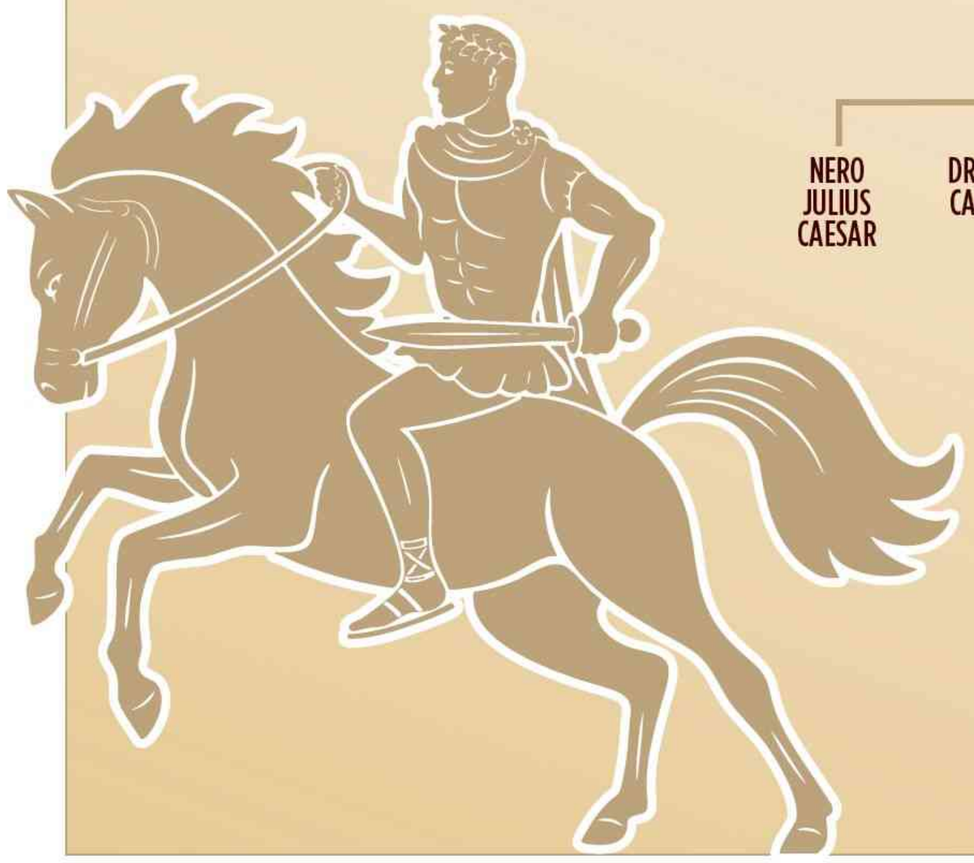
(5) **NÉRON**
37-68

BRITANNICUS
(1) OCTAVIE
(2) POPPÉE
(3) STATILIA MESSALINA

Empereurs issus de la dynastie julio-claudienne

Autres personnages importants

(+) (1) **Mariage** (et ordre des noces)



Source : L'Atlas du monde antique, *Margaret Oliphant, Solar, 1994.*



HD VISION STUDIOS/BBC/HBO/BBQ DFY/AURIMAGES

ASSEMBLÉE INDÉCISE **Dans cette scène de la série *Rome* de HBO (2005-2007), Octave, plus jeune consul de Rome, s'adresse pour la première fois au Sénat, juste après l'assassinat de Jules César, son père adoptif. Parmi ces sénateurs figurent des césaricides.**

► la peine manifestée par la plèbe urbaine lors de ses funérailles fait prendre conscience à Auguste du parti qu'il peut tirer de l'attachement éprouvé pour sa famille. Sous la République, il existait une fête mobile, appelée *Compitalia*, où tous les habitants d'un quartier, quel que fût leur statut juridique, sacrifiaient aux divinités protectrices de ce quartier, que l'on appelait les lares. Mais elle avait été interdite sous prétexte qu'elle avait donné lieu à certains débordements. Cependant, la maison d'Auguste possède ses propres lares, qui sont ceux de la *gens* Julia depuis son adoption par César. Cette lignée des Julii remontant à Romulus et à Énée, ses lares sont aussi ceux de tout le peuple romain et, à ce titre, peuvent être honorés partout. Auguste, en tant que grand pontife, rétablit donc les *Compitalia* en substituant au culte des lares des quartiers le culte de ses propres lares et de son génie *(lire p. 42)*.

Le prince enlève ainsi tout caractère subversif à ces cultes populaires, célébrés désormais par des *vicomagistri* [magistrats locaux à la tête d'un quartier] tirés au sort chaque année dans la plèbe urbaine des différents quartiers de Rome, et les transforme en manifestation d'adhésion à sa famille, à laquelle chaque habitant de la Ville peut avoir désormais le sentiment d'appartenir. Ce fut aussi un moyen de canaliser les manifestations d'attachement de la plèbe urbaine à Agrippa. Pour les Romains, le *genius* correspondait à une entité divine personnifiant toutes les qualités innées d'un personnage. Le culte rendu au *genius Augusti* correspond à une transposition dans la sphère publique de cultes familiaux célébrés par chaque paterfamilias. On y ajoute le *numen Augusti*, puissance divine d'Auguste, dont le culte est attesté sur autel dédié à Narbonne en 11 apr. J.-C., qui témoigne de la diffusion de ces pratiques religieuses dans les provinces.

Le 5 février 2 av. J.-C., un proche du prince, Marcus Valerius Messala Corvinus, prend solennellement la parole dans la curie pour décerner à Auguste le titre de « Père de la Patrie » au nom du Sénat et du peuple romain. D'habitude si soucieux de maîtriser ses émotions, ce dernier manifeste devant les sénateurs, à 60 ans passés, son sentiment d'avoir accompli la mission qu'ils lui ont confiée un quart de siècle plus tôt, en versant force larmes. ✶

26-27 juin 4 apr. J.-C
Adoption de Tibère par Auguste et de Germanicus par Tibère. Celui-ci reçoit un imperium et la puissance tribunicienne.

Septembre 9
Défaite du légat Varus en Germanie. Trois légions sont anéanties par le Chérusque Arminius. Tibère et Germanicus sont envoyés sur le Rhin.

19 août 14
Mort d'Auguste à Nole. Son corps est ramené à Rome où il reçoit l'apothéose à l'issue de funérailles publiques, sans doute le 8 septembre.

Au cœur de la *domus Augusta*

Auguste fonde la dynastie des Julio-Claudiens, qui associe lointains et proches parents au gouvernement de l'Empire. Une structure inédite centrée sur lui-même pour garantir la continuité du nouveau régime.

PAR FRÉDÉRIC HURLET

S'emparer du pouvoir, puis le conserver n'est pas une aventure individuelle, y compris dans le cas de la mise en place et du fonctionnement d'une monarchie. C'est ce que l'on constate avec Auguste, qui mobilise les efforts de ses partisans, de plus en plus nombreux au fil de son ascension. Ce qu'on qualifie d'« entourage » consiste en une série de cercles concentriques, dont le plus proche englobe les familiers d'Auguste.

Au cœur du pouvoir

La famille tient à Rome une place centrale dans l'exercice du pouvoir et sa représentation. Elle se définit par un nom, une plus ou moins longue histoire remontant à un ancêtre fondateur et une volonté de durer. À la fin de la République, elle constitue une unité réduite formée de l'entourage proche du père de famille (le pater-familias) tels les enfants et l'épouse. Une des spécificités d'Auguste est d'avoir élargi son assise familiale à des parents plus éloignés de manière à fonder une dynastie, avec un double objectif : faire participer ses proches au gouvernement de l'Empire et préparer la transmission de son pouvoir au sein de sa propre famille. Il crée, pour cela, une structure de parenté inédite centrée sur lui-même, « la maison Auguste », traduction de *domus Augusta*, qui a pour caractéristique d'accueillir en son sein non seulement ses parents les plus proches tels ses agnats (ses enfants portant son nom), mais également ses oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et parents par alliance tels les gendres et les beaux-fils.



Auguste divinisé (en h., au c.) domine les membres de sa dynastie avec, notamment, au registre médian, l'empereur en fonction, Tibère, assis, et, certainement, Livie à ses côtés. *Camée en sardonyx Ier s. (monture en cuivre du XIXe s.), dit « Grand Camée de France », BnF.*

Forte visibilité

La dynastie augustéenne est en place dès le moment où Auguste prend le pouvoir, soit à la fin des années 30 av. J.-C. Construit à cette époque, son mausolée en est le monument emblématique, puisqu'il accueille les cendres des membres de cette structure familiale à leurs décès. De manière générale, la « maison Auguste » est caractérisée par sa forte visibilité à l'échelle de l'Empire, l'image du prince étant diffusée à côté de celle des membres de sa famille et sous différentes formes – groupes statuaires, monnaies, monuments…

La longue durée du principat d'Auguste (près de 40 ans) explique que sa dynastie ne cesse d'être reconfigurée, au fil des nombreux décès qui la

Trois générations augustéennes

Pour gouverner, le prince s'appuie sur des membres du Sénat et sa famille pleine de Césars potentiels trop tôt disparus : trois générations d'individus à ménager.

PAR FRÉDÉRIC HURLET

frappent. On compte deux périodes principales, marquées par la place centrale accordée à deux membres féminins de la famille impériale.

La première repose sur la figure de Julie, le seul enfant d'Auguste, utilisée par le nouveau régime à de nombreuses reprises pour préparer la succession. Elle est donnée en mariage d'abord à Marcellus, le neveu d'Auguste. À la mort de celui-ci en 23, elle se marie avec Agrippa, le fidèle ami d'Auguste âgé de plus de vingt ans qu'elle, qui devient le collègue du prince et le recours potentiel au cas où ce dernier disparaîtrait. Agrippa meurt le premier, dès 12 av. J.-C., ce qui fait des deux fils aînés issus de son union avec Julie (Caius et Lucius, les princes de la jeunesse) les successeurs désignés *(lire p. 70)*.

La relégation de Julie en 2 av. J.-C., la mort de Lucius en 2 apr. J.-C. et celle de Caius deux ans plus tard conduisent le régime à se tourner vers une autre figure féminine, Livie, la seconde épouse d'Auguste *(lire p. 60)*, dont le fils aîné, Tibère, est adopté par le prince en 4 apr. J.-C. et envoyé aux frontières pendant la dernière décennie du principat pour y commander les troupes et s'aguerrir. En 14 apr. J.-C., à la mort d'Auguste, il devient prince à son tour, sans rencontrer de fortes oppositions, réalisant le souhait obsessionnel de son père adoptif, celui de transmettre le pouvoir impérial au sein de sa propre famille. ✶

Le pouvoir d'Auguste repose sur des institutions comme l'imperium et sur des structures telles que sa cour, son « conseil » *(consilium)* et sa famille, dont il ne faut jamais oublier qu'elles sont toutes d'abord incarnées par des individus. Or chacun de ceux-ci, autonome, a son propre agenda et un comportement dicté par le groupe social auquel il appartient – un soldat ne réagit pas de la même manière qu'un sénateur, qui a lui-même une attitude distincte d'un chevalier –, mais aussi par l'âge qu'il atteint au moment où Auguste s'empare du pouvoir. Il faut donc intégrer à l'analyse du principat augustéen la notion de génération, définie comme l'expérience commune vécue par une même classe d'âge autour d'événements marquants, appelés « fondateurs ».

Trois catégories de sénateurs

Si la société augustéenne fonctionne à travers les interactions entre les différentes générations, à l'instar de toute société qui fait toujours cohabiter plus jeunes et plus vieux, elle en fait émerger trois au sein du groupe des sénateurs. La première est celle à laquelle appartient Auguste et qui regroupe les individus nés entre les années 80 et 50 av. J.-C. C'est la génération des guerres civiles, marquée comme jamais par ces événements traumatiques. La deuxième est née entre les années 40 et 20 et s'épanouit dans la paix garantie par Auguste. C'est la génération d'Actium, qui tire son nom d'une bataille décisive et qui a contribué d'autant plus à l'acceptation du nouveau régime qu'elle n'a pas vu la République fonctionner et n'a connu qu'un seul homme au pouvoir. La troisième est celle qui est née à partir des années 10 av. J.-C. et pour laquelle la question centrale est celle de la succession d'Auguste.

Une *domus Augusta* décimée

La grille de lecture générationnelle peut être appliquée à la famille impériale, elle aussi divisée entre trois générations. La première comprend Auguste et tous ses familiers, en premier lieu son épouse Livie et son gendre Agrippa, qui ont vécu de près ou de loin les guerres civiles, la victoire et la mise en place du nouveau régime. La seconde est composée de celles et de ceux qui ont œuvré à la continuité du pouvoir impérial, que ce soit en mettant au monde des successeurs potentiels (Julie) ou en succédant à Auguste (Tibère). La troisième est, elle aussi, tournée vers l'avenir du régime à plus long terme. Elle est marquée par de nombreux décès, depuis Lucius, Caius César et Agrippa Postumus jusqu'à Germanicus et Drusus le Jeune. D'une *domus Augusta* (« maison Auguste ») au départ pleine de Césars, la dynastie s'est vidée progressivement de ses forces vives, au point que celui qui succède à Tibère, Caligula, est non pas le petit-fils d'Auguste, mais son arrière-petit-fils. ✶

La mer fait d'Octave un César sur terre

Venu à la mer par nécessité afin de briser le blocus de Sextus Pompée et de vaincre Marc Antoine à Actium, le futur Auguste en demeure le maître. Outil de domination universelle, sa flotte est envoyée aux « limites du monde ».

PAR CYRILLE P. COUTANSAIS

La nécessité vient très tôt et s'inscrit dans les impératifs de tous les maîtres de Rome : nourrir la Cité. Le peuple veut du pain et des jeux, on le sait ; or, le blé ne provient pas de l'*Urbs*, de sa campagne ou même de l'Italie continentale. Il vient de Sicile, d'Afrique du Nord, d'Égypte, passe par la mer… Pour Octave, c'est là que le bât blesse. Les membres du triumvirat formé avec Marc Antoine et Lépide ont négligé un rescapé de l'affrontement entre César et Pompée, Sextus, fils du second. En 43 av. J.-C., celui-ci s'empare de la Sicile, puis de la Corse, de la Sardaigne. Fort d'une flotte aguerrie, il est en mesure d'imposer un blocus à Rome, interceptant les convois de blé. La famine se fait jour, des émeutes éclatent, les triumvirs doivent céder. En 39, les accords de Misène lui accordent ses conquêtes auxquelles s'ajoute le Péloponnèse.

Dans l'esprit d'Octave, ils ne sont qu'une trêve, un moyen de gagner du temps pour bâtir une flotte en mesure de vaincre Sextus. Mais ne s'improvise pas marin qui veut : les débuts sont désastreux. La savante manœuvre consistant à attirer la flotte de Sextus en mer Tyrrhénienne et Ionienne pour mieux débarquer des troupes en Sicile se solde par un désastre qui voit Octave s'en sortir à bord du seul navire rescapé. La solution ? Recourir à l'indispensable Agrippa qui va se révéler aussi brillant stratège en mer qu'à terre *(lire p. 52)*. Car la décision va se faire sur mer, à la bataille de Naulogue, en 36. Le bras droit d'Octave utilise une nouvelle arme, l'harpax – grappin lancé par une baliste –, qui permet d'accrocher le bateau ennemi pour mieux déployer le *corvus* – ponton d'abordage. Résultat sans appel : Sextus Pompée, battu, trouvera la mort l'année suivante.

Ne reste face à lui que Marc Antoine, privé d'une partie de sa flotte, confiée à Octave pour combattre Sextus en



OSTIE, PORT ET PORTE DE ROME

Pour nourrir la Ville et son million d'habitants, Auguste modernise le port supervisé par la préfecture de l'annone qu'il a créée afin de sécuriser le ravitaillement en céréale. Célèbre pour ses mosaïques, la place des Corporations est aménagée sous son règne.



PHOTO12/ALAMY/GACRO74

échange de 20 000 légionnaires dont il verra à peine le dixième. Or la confrontation entre les héritiers de César va se jouer, là encore, en mer.

La flotte d'Agrippa en action

Si Actium est bien connue *(lire p.32)*, la stratégie d'Agrippa qui conduit à ce mat l'est moins. Car, au fond, Actium s'est jouée avant Actium. Positionné en Grèce, Marc Antoine élonge ainsi ses lignes de ravitaillement en provenance d'Égypte, de Syrie. Cela n'échappe pas au bras droit d'Octave, dont la flotte va méthodiquement les harceler avant la bataille, en prenant Méthone [port au sud-ouest du Péloponnèse], afin de couper les lignes logistiques de son adversaire. Débarqué à Corcyre [actuelle Corfou], Octave n'a plus qu'à faire mûrir le fruit pour le cueillir. La faim, les maladies et leur corollaire, les désertions font rapidement leur œuvre, contraignant Marc Antoine à vouloir forcer le blocus. Si le triumvir et Cléopâtre y parviennent, leurs armées, privées de chef, se rendent : le « roi » est nu. Le vainqueur aurait pu se contenter de son triomphe, se satisfaisant comme ses devanciers de la *mare nostrum*, mais Octave n'entend pas être un simple César : il se rêve Auguste.

Auguste, empereur des mers

Sitôt Marc Antoine vaincu, Octave ne désarme pas ses armadas, bien au contraire. Elles deviennent permanentes, fixées à Misène et Ravenne, sur les deux côtes italiennes, tandis que des escadres provinciales, chargées de missions de police, voient le jour au fur et à mesure du règne. La maîtrise des mers s'inscrit donc dans la continuité – assurer la sécurité des échanges, notamment du blé –, mais marque aussi une véritable rupture en devenant le moyen d'une domination universelle. Ainsi dans la tentative de conquête de la Germanie, dont on connaît l'épisode du désastre de Varus [légions décimées à Teutobourg], mais beaucoup moins la série d'opérations navales qui l'ont accompagné et conduit les escadres romaines dans des régions jusque-là inconnues. Plus frappant encore sont les ambitions navales en mer Rouge, moyen de s'ouvrir et de contrôler les voies du négoce vers l'Orient, l'Extrême-Orient, les aromates, tous ces articles de luxe dont raffole Rome.

Si ces voies sont connues – les rois lagides ont tissé toute une série d'escales en mer Rouge –, l'objectif ici est de capter le trafic caravanier des aromates qui se déroule le long de la côte arabique de la mer Rouge tout en domptant « l'Arabie heureuse », moyen de s'élancer vers l'Inde. C'est le double objectif fixé au préfet d'Égypte Aelius Gallus en 25 av. J.-C. À la tête d'une flotte de 210 navires, il quitte le port de Clysma – Suez – pour débarquer une troupe de 10 000 hommes qui va entamer un long chemin de croix jusqu'à Marsiaba – actuelle Marib. Devant sa résistance, il est contraint de battre en retraite, ramenant en Égypte une troupe décimée. Cet échec pose cependant les jalons d'une ambition qui se concrétisera sous les successeurs d'Auguste, le « Périple de la mer Érythrée » témoignant d'une percée des Romains en océan Indien. Octave, loin de s'être contenté d'être César est devenu Auguste par la mer, embarquant dans son sillage ses successeurs. ✶


Bretons
Germains
OCEANUS ATLANTICUS
BELGIQUE
LYONNAISE
AQUITAINE
NARBONNAISE
ALPES COTTIENNES
RHÉTIE
NORIQUE
PANNO
ITALIE
CORSE
SARDAIGNE
SICILE
HISPANIE CITÉRIEURE
LUSITANIE
BÉTIQUE
MAURÉTANIE
AFRIQUE PROCONSULAIRE
MARE N
MER MÉDI
Gétules
Garamantes
LEGIO II ALAUDAE
LEGIO XXI RAPAX
LEGIO XX VALERIA VICTRIX
LEGIO I GERMANICA
LEGIO II AUGUSTA
LEGIO XIV GEMINA MARTIA VICTRIX
LEGIO XVI GALLICA
LEGIO XIII GEMINA
LEGIO IX HISPANA
LEGIO VIII AUGUSTA
LEGIO XV APOLLINARIS
LEGIO XI CLAUDIA
LEGIO VII CLAUDIA
LEGIO IV MACEDONICA
LEGIO VI HISPANIENSIS
LEGIO X GEMINA
LEGIO III AUGUSTA
VIENNE
LA TURBIE
BARCELONE
TARRAGONE
PULA
ROME
NOLA
Xanten
Cologne
Bonn
Mayence
Reims
Augsbourg
Vindobona
Ptuj
Emona
Aquilée
Milan
Autun
Bordeaux
Rimini
Nîmes
Arles
Narbonne
Kistanje
Trilj
Juliobriga
León
Petavonium
Mérida
Hispalis
Carthagène
Naples
Brindisi
Cagliari
Hippo Regius
Carthage
Ammaedara
Syracuse
Leptis Magna
Provinces romaines
États clients de Rome
Peuples ennemis des Romains
Garnisons des légions
Principaux sanctuaires voués au culte d'Auguste
1 000 km

Un empire en héritage

À sa mort en 14, Auguste lègue un territoire stable et puissant, qui s'étend de la Manche à l'Égypte en passant par les rives du Danube. S'il refuse qu'un culte lui soit voué de son vivant, des temples dédiés au premier empereur s'élèvent bientôt dans nombre de villes romaines.

DONNÉES **SYLVAIN DESTEPHEN** DESIGN **STUDIO WARFOG**





PATRICK IMBERT/COLLÈGE DE FRANCE

John Scheid Membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, il a traduit et publié les *Res gestae divi Augusti* (Belles Lettres, 2021).

L'entretien

« Exerçant ses fonctions sans excès, Auguste n'était pas un monarque tyrannique »

PROPOS RECUEILLIS PAR VICTOR BATTAGGION

Professeur honoraire au Collège de France, épigraphiste et archéologue, John Scheid décrypte la figure parfois insaisissable de l'empereur Auguste. Un politicien de haute volée qui, pour restaurer la paix à Rome après une longue période de guerres civiles, a réussi à fonder un régime autocratique, le principat, sans jamais brusquer les institutions romaines. Paradoxal ? Pour l'*imperator*, non. Primordial, plutôt.

***Historia* - Quels principaux enseignements peut-on tirer des *Res gestae divi Augusti*, considérés comme le testament politique de l'empereur rédigé sous sa dictée ?**

John Scheid La « reine des inscriptions », rédigée à la fin de sa vie, est une autobiographie politique officielle. L'empereur voulait, à travers elle, corriger l'image du régime auprès de ses opposants en « maquillant » certaines aspérités, mettre en avant ses réussites, mais donner aussi certains avertissements pour l'avenir. Après l'assassinat de César, en 44 av. J.-C., et une longue guerre civile, d'abord contre les césaricides, puis contre le triumvir Marc Antoine, Auguste ramène la paix civile et fonde un nouveau régime plus ou moins accepté par tous, notamment par les plus jeunes sénateurs et chevaliers. Le chemin a été long pour restaurer la *Res publica* – terme courant pour désigner « l'État », « la chose du peuple romain », qui n'est en rien notre « République ». Afficher ces *Res gestae* sur son mausolée et les diffuser dans tout l'Empire était une manière de mettre en garde les générations futures contre les troubles du passé : ceux du régime sénatorial que nous appelons l'époque républicaine, quand des grands sénateurs comme Sylla, Marius, Pompée ou César avaient tenté de s'imposer seuls dans l'État. L'empereur voulait, avant tout, éviter ce retour en arrière. De son vivant, personne n'osait vraiment remettre en question son autorité. Après sa disparition, l'équilibre retrouvé après un demi-siècle de guerres intestines pouvait être rompu. Auguste avait, dans un premier temps, adopté ses petits-fils Caius et Lucius César, « princes de la jeunesse », pour lui succéder et pérenniser le principat. Après leur mort brutale, il choisit son beau-fils Tibère qu'il n'appréciait pas, et celui-ci le lui rendait bien. Les *Res gestae* s'adressent aussi à cet héritier en lui préconisant de suivre la voie qu'il a tracée. Quand on considère son règne, on voit que Tibère a entendu ce message. Il avait un caractère difficile, certes, et n'aimait pas ce régime, mais ne l'a pas remis en cause.

Une fois la *Res publica* restaurée, Auguste fonde le principat, un régime autocratique. Les institutions romaines fonctionnaient-elles alors de la même manière ?

Auguste voulait éviter qu'un autre prétendant ne conteste son pouvoir et remette en cause l'ordre dans l'Empire. Sa première disposition a été, dès 28 av. J.-C., de démobiliser la plupart des légions et de disperser les soldats dans des colonies militaires fondées en Narbonnaise, en Grèce ou en Afrique du Nord. Aucun ambitieux ne pourrait plus s'attacher ces légions pour tenter de prendre le pouvoir. En 27, le Sénat lui permet de contrôler pour dix ans les provinces nouvellement acquises. Il en nommait lui-même des gouverneurs, les « légats d'Auguste », qui n'avaient pas le titre de « proconsuls ». Il contrôlait d'une main ferme ceux qui supervisaient les armées et les lieux importants. Ce système était bon, car il a perduré jusqu'au IVe siècle ! Toujours dans le souci de maintenir la paix, un autre changement politique notable concerne le statut de l'Égypte, grenier à blé de l'Empire : il en fait la possession privée de l'empereur. C'était donc un préfet, nommé par lui-même, qui gouvernait le pays des pharaons. Sinon les institutions fonctionnaient comme avant. Auguste n'était pas un monarque tyrannique comme l'ont été Caligula, Néron, Commode ou Héliogabale. Exerçant ses fonctions sans exagérer, il n'a pas eu d'opposition vraiment violente. Ceux qui avaient vécu avant les guerres civiles disparaissaient peu à peu et les plus jeunes lui étaient favorables. D'« honnêtes gens » pleuraient sans doute la vieille République, celle ▶

Auguste ramène la paix civile et fonde un nouveau régime plus ou moins accepté par tous, notamment les jeunes sénateurs

► des consuls triomphants revenant victorieux d'une guerre pour redevenir de simples sénateurs, mais l'Empire avait entre-temps connu de profonds bouleversements. L'ordre devait revenir. Et être maintenu.

Malgré son principat, Auguste insiste sur sa volonté de respecter l'intérêt du peuple romain, d'honorer la tradition…

Celui-ci a eu l'intelligence de donner naissance à un principat sans jamais tomber dans la monarchie. Le pouvoir quotidien était toujours entre les mains des consuls, des proconsuls et du Sénat. Le peuple gardait la souveraineté. Les Romains étaient viscéralement opposés à la royauté. Il fallait apporter les changements progressivement, sans jamais brusquer. La *novitas* (nouveauté) faisait très peur. César avait été maladroit, de ce point de vue, et trop brutal dans ses prises de décisions. Ébloui par les rois hellénistiques, il voulait s'inspirer, par exemple, de leur système religieux pour innover. Depuis longtemps, on jouait, certes, avec la position extra-humaine du triomphateur : on pouvait élever un peu celui qui avait exercé avec succès un grand pouvoir de son vivant. Dans les cités grecques, si vous étiez un bienfaiteur pour le peuple (relâchiez les impôts, édifiez un bâtiment important, etc.) d'une cité, vous pouviez être gratifié d'honneurs divins de votre vivant. Mais, à votre mort, tout s'éteignait. À la lecture des textes antiques, j'ai l'impression que César a essayé d'être divinisé de son vivant en prenant des positions équivoques (sans oublier que le mois Quinctilis est baptisé alors Iulius) : dans le temple de Clementia qu'il construisit et dédia aussi à lui-même, on le voyait échangeant une poignée de main avec la déesse, par exemple. Ou quand il a reçu le Sénat sur son nouveau forum, il s'assit sous le porche du temple de Vénus Genetrix, ancêtre de sa famille… Il a voulu, à mon avis, instaurer ainsi un système « à la grecque », qui allait à l'encontre des pratiques romaines. César a ainsi cumulé trop d'erreurs, notamment celle d'accepter la nomination comme dictateur à vie. Résultat : il est assassiné lors d'une séance du Sénat le 15 mars 44. Auguste avait, sans aucun doute, été traumatisé par la tragique mort de son père adoptif. Il en a tiré les leçons pour le futur.

Auguste a sans aucun doute été traumatisé par la tragique mort de César, son père adoptif. Il en a tiré les leçons pour le futur

Être désigné « Augustus » n'est pas anodin. Que cela signifiait-il réellement ?

Pour offrir de nouveaux honneurs à Octavien, le Sénat avait, en premier lieu, émis l'idée de lui conférer le surnom de « Romulus », mais cela passait mal : ce dernier avait été le premier roi de Rome… Un ancien allié de Marc Antoine, Munatius Plancus, a alors proposé « Augustus » (issu du verbe *augere*, « accroître »), « l'Éminent, le Vénérable ». Une façon de le mettre un peu au-dessus des autres sans pour autant le diviniser de son vivant, ce qui n'était pas envisageable à Rome ; l'exemple de César le prouve. La divinisation d'Auguste viendra post mortem. L'enterrement de César (avec un soulèvement public, des incendies, etc.) l'avait marqué. Avec son entourage, Auguste a dû élaborer un processus de divinisation en s'inspirant du mythe d'Hercule. Alors que le corps d'Auguste est sur le bûcher, un sénateur s'exclame qu'il a vu son *animus*, son principe vital, s'échapper au ciel. L'aigle de Jupiter était donc venu le chercher comme il l'avait fait pour Hercule. Le lendemain, le Sénat le déclare *« divus »*. Il est honoré d'une existence éternelle, mais d'un niveau inférieur au rang des dieux, comme on le voit lors de sacrifices offerts à des dieux et des *divi*.

Après la guerre civile, il restaure aussi la religion, reconstruisant de nombreux temples anciens. Cela correspondait-il à un véritable idéal religieux ?

Auguste était profondément attaché à la religion. Mais la terminologie romaine de cette époque, et jusqu'à Constantin, est différente de celle des chrétiens. Le terme *religio* ne signifie pas « religion » : il désigne des « obligations religieuses », c'est-à-dire des rites, de l'entretien de temples à la célébration des fêtes du calendrier. À Rome, les dieux, dont Jupiter Capitolin, sont les invités des humains et savaient qu'en retour de leur aide, les Romains offriraient chaque année des sacrifices, autrement dit

des banquets célébrés de façon très rituelle en leur compagnie. Ce n'est pas une relation personnelle entre un dieu et un individu, mais une obligation religieuse. Auguste a tout de suite entrepris la restauration de cette religion. Les temples avaient été négligés pendant la guerre civile – les investissements financiers allaient aux flottes et aux armes – et le calendrier religieux, peu respecté. Le vainqueur d'Actium, à son retour à Rome, a accusé Lépide d'avoir été élu grand pontife, maître de tous les cultes publics romains, au beau milieu de la panique générale qui avait suivi l'assassinat de César. Mais aussi de n'avoir, tout ce temps, pas effectué son travail correctement – avouons-le, César n'avait pas fait grand-chose non plus. À la mort de Lépide, qu'il n'a jamais destitué mais maintenu prisonnier, Auguste a appelé tous les citoyens à l'élection de son successeur. Il y eut une incroyable affluence à Rome, en 12 av. J.-C. Tout le monde est venu voter pour lui et c'était une sorte de nouvelle confirmation de sa position, même si le grand pontife n'avait aucun pouvoir politique. Une fois élu, Auguste a mis en marche de façon spectaculaire, si possible, toute la machine religieuse – c'était son pouvoir du grand pontificat. Cette rénovation et sa réaffirmation ont duré jusqu'à la dynastie des Sévères dans les années 190-200. Entretemps, des tyrans tels Caligula ou Néron ont ridiculisé la religion publique, sans en mettre en place une nouvelle, comme Constantin. D'après la tradition, ils se sont moqués des dieux jusqu'au jour où… ils ont été assassinés.

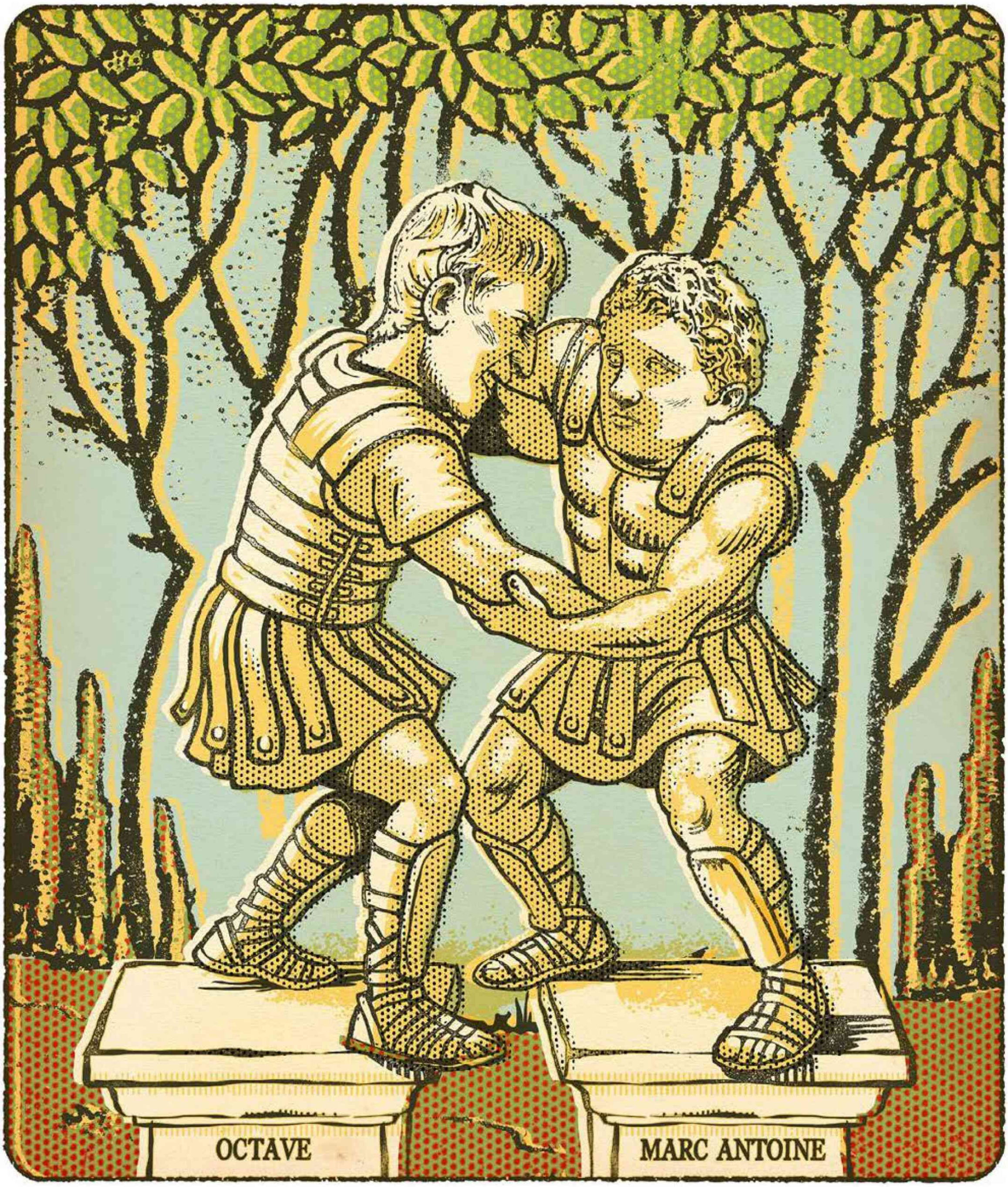
À peine disparu, Auguste entre dans la légende : on parle d'un « siècle d'Auguste ». Quelle réalité recouvre cette expression, aussi laudative qu'imprécise ?

Ce « siècle » va de 30 av. à 14 apr. J.-C. : cela fait un peu court… Ces années sont vénérées par les Romains, du point de vue historique, comme « le siècle » de la fondation du nouveau régime. L'*imperator* a été pris comme modèle, car il avait ramené la paix. Deux événements ont permis à l'Empire de fonctionner. Le premier est la décision de Pompée de nettoyer la Méditerranée des pirates en 67 av. J.-C. Depuis lors, pour trois ou quatre siècles, on peut sillonner la *mare nostrum* sans aucun danger. C'est un premier changement fondamental qui n'a pas été assez célébré car Pompée a vite disparu. Le second est ce qu'Auguste a fait pour l'État. Avec lui, Rome contrôle de nouveau les magistrats. On ne va plus gouverner les provinces pour s'enrichir : on rend compte à l'empereur de ce qu'on y fait. La paix civile existe et demeure, même après une guerre civile, comme celle de 69 apr. J.-C. C'est pour cela que cette génération d'Auguste est vénérée par les Romains. Sa figure traversera les siècles et sera reprise par Charlemagne, par exemple, qui restaure, lui aussi, l'Empire, se fait couronner empereur à Rome, construit des monuments religieux, favorise la culture, notamment latine.

Auguste, génie de la propagande ?

L'*imperator* était très conscient de ce que l'on peut appeler aujourd'hui la propagande. Il a toujours associé les grands écrivains à son œuvre *(lire p. 48)*. Une fois le dernier triumvirat constitué, dès 38-37 av. J.-C., quand il contrôlait l'Italie – donc la partie la moins riche de l'Empire, alors que Marc Antoine avait pour lui toute la richesse de l'Orient –, un ou deux projets surprenants sont mis en œuvre. D'un côté, il demande à Virgile d'écrire les *Géorgiques* et, de l'autre, commence à édifier à 8 km de Rome, le sanctuaire des 12 frères arvales, partisans ou ralliés à Octavien, qui célébraient un culte agraire favorisant le bon mûrissement du blé au mois de mai. Pourquoi ? Pour des raisons culturelles et idéologiques. L'agriculture, depuis Hésiode, était dans la culture classique de l'époque la vertu humaine la plus éminente, et les premiers des 12 arvales se composaient de partisans et de ralliés. Octavien s'inscrivait ainsi dans la volonté des dieux qui veulent que l'homme produise sa nourriture en paix, et c'est cette vertu qu'il oppose à la corruption « orientale » d'Antoine. C'est bien là qu'il y a une rupture, non pas entre l'époque précédente et l'autocratie de l'Empire, mais bel et bien entre la brutalité de la conquête romaine et des guerres civiles, et la création d'un sentiment d'unité dans le vaste ensemble romain. ✶

Sa figure sera reprise par Charlemagne, qui restaure, lui aussi, l'Empire et se fait couronner empereur à Rome



GUERRE DES PRÉTENDANTS **Octave, le futur Auguste, sort vainqueur de ce duel d'héritiers de César pour conquérir Rome. Après sa victoire à Actium en 31 av. J.-C. sur la flotte de Marc Antoine et de Cléopâtre, il les poursuit jusqu'en Égypte.**

Combat

Octave et Marc Antoine, une lutte à mort

Marc Antoine, soudard plébéien devenu champion de l'Orient, et le jeune Octave, héros autoproclamé de l'Occident, s'affrontent pour la maîtrise du monde civilisé.

PAR JEAN-YVES BORIAUD - ILLUSTRATIONS : ANTOINE DUSAULT

La glace et le feu… L'Occident contre l'Orient… Que de préjugés et de lieux communs sur le plus terrible affrontement du premier siècle finissant entre le chevalier Caius Julius Caesar Octavianus et Marcus Antonius, rejeton de la *gens* Antonia, tous deux grands fauves se réclamant d'un autre fauve, Caius Julius Caesar. Ce héros de maintes guerres, grand politique, dictateur à vie et finalement assassiné pour avoir trop ostensiblement envisagé la royauté, était devenu, dès après sa mort, Imperator Julius Caesar Divus, autrement dit un dieu, à la tête de ce qui prenait l'allure d'un empire. Cette héroïsation finale faisait de ce César martyrisé, assassiné de 23 coups de couteau par des nostalgiques d'une République apparemment révolue, un personnage hors norme. La soudaine disparition d'un tel monstre sacré avait créé un terrible vide politique dans lequel s'étaient engouffrés des aventuriers de toutes sortes, issus des guerres civiles incessantes où s'étaient affrontées, des décennies durant, les factions traditionnelles, *populares* et *optimates*. La question cruciale, en cette année 44 av. J.-C., était évidemment celle de la succession de César. Pouvait-on retrouver la République aristocratique d'antan, comme le souhaitaient ses assassins, Marcus Junius Brutus, Caius Cassius Longinus, champions autoproclamés de l'ancestrale vertu (morale et politique) ? Ou fallait-il reprendre et développer la politique césarienne, orientée vers une pratique centralisée du pouvoir ? En deux ans, le problème se « simplifia », au moins sur le plan idéologique, avec l'élimination des républicains, suicidés après leur défaite de Philippes (octobre 42). Ne restaient plus en piste que les « césariens », Octave et Marc Antoine, désormais dressés l'un contre l'autre, pour un héritage fabuleux : l'empire du monde civilisé. ►

Les champions dans leur coin

Dès avant leur tragique entrée en scène, tout oppose ces héritiers. Marc Antoine est un plébéien : sa famille a beau prétendre descendre d'un certain Anton, fils d'Hercule, ou bien d'un Antoniu, maître de cavalerie d'un dictateur de 334, elle n'a pas de *cognomen* [surnom donné après une action d'éclat], indispensable signe de noblesse, et ne fait son entrée dans l'histoire que pendant la seconde partie du IIe siècle, avec un consul, le grand-père de notre Marc Antoine, Marcus Antonius, Orator, à l'éloquence reconnue et admirée : au terme d'une belle carrière militaire, qui le conduit au triomphe pour avoir éliminé les pirates de Cilicie, puis à l'enviable poste de censeur, il parvient à conférer la *nobilitas* à sa *gens*, avant… d'être exécuté en tant que partisan de Sylla. Quant au père de Marc Antoine, Marcus Antonius Creticus, ainsi dénommé par dérision pour son échec face aux pirates et… aux Crétois, il meurt déshonoré en 72-71 av. J.-C. C'est sa mère Julia, d'une branche « collatérale » de la fameuse *gens*, qui va donc l'élever : elle se remarie bien vite, avec un aristocrate, ruiné et corrompu, qui est exécuté lors de la répression de la conjuration de Catilina. Le jeune Marc Antoine vit donc ses premières années dans une atmosphère où dominent la violence, l'échec et la corruption et les auteurs anciens ne se font pas faute d'incriminer ce milieu pour « expliquer » les frasques de ce soudard grossier, dont seuls les talents militaires feront le maître de cavalerie, donc le plus proche lieutenant de César.

Quant aux Octavii, ce sont certes à l'origine de simples banquiers de Velletri, où ils font partie, sans plus, de la bonne société locale. Mais le père d'Octave, avec une charge de questeur, fait entrer, la famille, entre 70 et 65, dans l'ordre sénatorial. Et c'est le (re)mariage de ce père avec celle qui sera sa mère, une nièce de César, Attia Balba Caesonia, qui le fait entrer dans la prestigieuse *gens* Julia : de fait, il est donc, et sans coup férir, le petit-neveu de César. À la mort du père, en 59, c'est à sa mère Attia qu'il revient de l'élever, mais le sage remariage de celle-ci avec un paisible haut fonctionnaire (gouverneur de Syrie) lui permettra une jeunesse paisible et studieuse, surveillée par sa grand-mère Julie, sœur de César, qui lui ouvrira les portes de sa magnifique carrière.

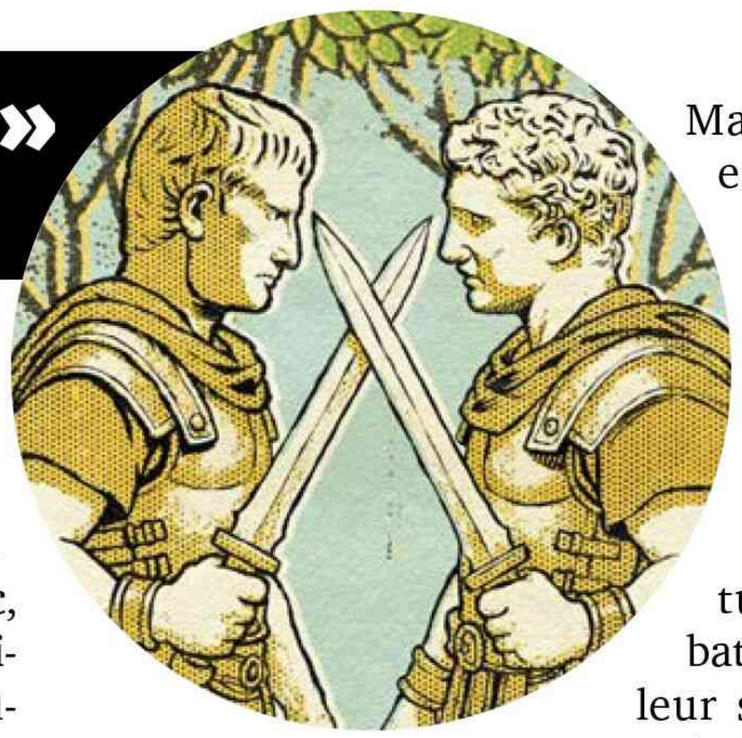
Le milieu de Marc Antoine expliquerait les frasques de ce soudard grossier, dont seuls les talents militaires feront le maître de cavalerie de César

La guerre de l'héritage



Sans le testament de César, la guerre à mort qui opposa Octave et Marc Antoine aurait-elle eu lieu ? Question d'autant plus cruciale qu'on s'interroge toujours sur les raisons qui poussèrent le dictateur à préférer à son plus fidèle lieutenant un parent, âgé de 19 ans, qui reçut les trois-quarts de son immense fortune, le reste étant réparti entre d'autres proches (deux cousins d'Octave). En fait, par ce testament, il ne léguait ni ses armées ni ses pouvoirs, ses prérogatives militaro-politiques mourant évidemment avec lui, mais de larges potentialités économiques dont il dut estimer qu'Octave tirerait le meilleur parti. Marc Antoine l'avait sans doute déçu, s'avérant incapable de gouverner, après Pharsale, l'Italie dont il avait la charge, et peut-être agacé par le fameux incident des Saturnales, où Antoine lui avait présenté le diadème royal, au grand mécontentement des spectateurs. À moins que la goutte d'eau ne fût une manœuvre d'Antoine pour empêcher, en dépit de sa volonté, l'accession au consulat de Dolabella, gendre de Cicéron, qu'il n'aimait guère… Mais, sans doute, la raison fondamentale de son choix fut sa volonté de se créer une dynastie en désignant pour son héritier, en bon paterfamilias, son petit-neveu, tablant sur ses potentielles qualités, par opposition à un Marc Antoine, dont il avait certes mesuré la fidélité militaire, depuis les guerres gauloises, mais aussi les limites intellectuelles et le caractère imprévisible. Moyennant quoi, avec la surprise de ce testament, il avait, chez son lieutenant de toujours, déclenché une frustration et une amertume qu'il ne mesurait pas.

La guerre « civile » de Modène



Le prétexte à cette première guerre entre Octave et Marc Antoine est – apparemment – bien loin de Rome : la Gaule cisalpine. Au lendemain de la mort de César, en juin 44 av. J.-C., donc, Marc Antoine, tout puissant à Rome, s'est fait attribuer les provinces de Gaule. Mais, là-bas, son gouverneur officiel, Decimus Iunius Brutus, proche de César qu'il n'a pas hésité à trahir au moment des Ides de mars, ne l'entend pas de cette oreille, et le fait savoir au Sénat où il se sait soutenu par Cicéron. Ce que voyant, Marc Antoine marche sur Modène où Brutus s'est retranché. Quant au Sénat, après de vaines tentatives de négociations, il envoie au-devant de Marc Antoine des troupes commandées par deux généraux, Hirtius et… Octave. Marc Antoine, esseulé, est battu deux fois tandis qu' Octave, une fois les deux consuls de ses armées tués au combat, se retrouve leur seul chef. À Rome, le Sénat déclare Marc Antoine ennemi public et fait confisquer ses biens mais, déjà méfiant, refuse d'accorder à Octave l'ovation qu'il demande. Octave, comprenant, dès lors, où est son intérêt du moment, rompt avec le Sénat et se rapproche de… Marc Antoine, ainsi que de Lépide, gouverneur de la Narbonnaise rallié à Marc Antoine et proclamé lui aussi ennemi public par le Sénat : ce sera le second triumvirat. ►

Le second triumvirat



Les Romains avaient bien essayé un premier « triumvirat », en 60 av. J.-C., « alliance » réputée secrète entre trois ambitieux, Crassus, César, et Pompée, pacte de non-agression signé pour cinq ans et destiné à assurer l'accès au consulat des uns et des autres, et d'abord le succès de César, élu en 59 avec l'argent de Crassus. Il s'était terminé en deux fois, avec la mort de Crassus, tué par les Parthes, en 53, puis avec la brouille définitive des deux autres, en 50. Pour le second, signé en 43, les choses sont différentes. C'est un acte de partage des pouvoirs entre trois « héritiers » de César, à savoir Marc Antoine, Lépide et Octave. Officialisé par le Sénat et consacré par une loi qui leur accorde des pouvoirs exceptionnels, il attribue à Octave, l'Afrique et la Sicile. À Lépide, la Gaule Narbonnaise et les provinces ibériques. À Marc Antoine, les Gaules Cisalpine et Chevelue, l'Italie demeurant indivise. Modification en 42, après la bataille de Philippes : à Marc Antoine, l'Orient et la Gaule Narbonnaise, à Lépide l'Afrique et à Octave l'Espagne puis finalement, en 40, les Gaules. Et l'accord est encore renforcé, la même année, par le mariage de Marc Antoine avec Octavie, sœur d'Octave *(lire p. 38)*. En 37, cet accord est reconduit, mais les choses vont se gâter et la réalité de cette « entente » va éclater au grand jour. Une fois Lépide exclu, en 36, pour avoir tenté de s'emparer de la Sicile et exilé à Circei, restent face à face les deux « alliés » de naguère, Marc Antoine et Octave qui, cramponnés chacun à sa « moitié » du monde et terriblement ambitieux, sont condamnés maintenant à un affrontement direct.

Explosion de la haine



Pour Octave, en ces années 35 av. J.-C., la situation n'est rien moins qu'assurée : la popularité de Marc Antoine est à son zénith dans le peuple et en Orient, où il se donne l'image d'un prince hellénistique, tandis que le menace un autre danger, d'ordre dynastique, avec le jeune Césarion, seul fils biologique de César, que Marc Antoine a fait proclamer roi, et qui pourrait réclamer… son héritage. Mais Marc Antoine facilite la tâche à son rival en donnant aux Romains l'impression qu'il se laisse prendre aux pièges de l'Orient. Le point culminant se situe à Alexandrie où, après une victoire sur l'Arménie, il défile sur un char figuré en Dionysos et Cléopâtre VII – sa vassale devenue sa maîtresse –, en Isis. Dans « son » Orient, il se comporte maintenant en « grand ordonnateur » et distribue à l'envi trônes et honneurs, sur des territoires en fait sous tutelle romaine, s'attirant ainsi la fidélité des princes-clients de la région.

En 33 av. J.-C., à Rome, contre-offensive d'Octave : en tant que consul, il fait rejeter par le Sénat la proclamation, par Marc Antoine, de Césarion comme authentique fils de César et fait ouvrir, de force, le testament de son ennemi, pourtant placé sous la protection des Vestales sacrées. Dans ce document, Marc Antoine réitère la légitimité de Césarion, accorde des legs considérables, en termes de territoires, aux enfants de Cléopâtre et demande à être enterré à Alexandrie. C'en est fait : aux yeux des Romains, ébahis devant ces « Donations d'Alexandrie », Marc Antoine a trahi Rome pour les « fastes de l'Orient », ensorcelé par une Cléopâtre dont le vœu le plus cher est de régner sur Rome. Contre-attaque, plus molle, de Marc Antoine : si César a adopté Octave, ce n'est

qu'après avoir eu des relations homosexuelles avec lui et sa lâcheté au combat n'est un secret pour personne…

En 32 av. J.-C., tous les ponts se rompent entre les deux hommes : Antoine épouse officiellement Cléopâtre, puis répudie Octavie. Dans la foulée, le Sénat, sous le charme d'Octave, déclare la guerre à… Cléopâtre. Antoine se précipite évidemment à son secours, avec ses armées : le Sénat le démet sans délai de toutes ses fonctions et le déclare traître et ennemi de Rome. S'ouvre toute grande la route vers l'affrontement final, celle qui mène à… Actium.

Actium ou la victoire aux points



C'est en Grèce que les comptes ultimes vont se régler, à mi-chemin entre l'Occident d'Octave et l'Orient de Marc Antoine. Le premier avait bien préparé les choses : dès les années 35-33 av. J.-C., plusieurs campagnes victorieuses en Illyrie et Dalmatie l'avaient mené jusqu'aux confins des territoires soumis à son ennemi, ce qui, de plus, en cas de conflit, le dispenserait de faire traverser l'Adriatique à ses troupes. Quant à Marc Antoine, sachant la guerre proche, dans ces parages grecs, il avait rassemblé sa formidable flotte dans le golfe d'Ambracie, et disposé ses troupes terrestres dans le Péloponnèse, et lui-même avait fini par laisser Cléopâtre à Athènes pour gagner Patras, d'où il pouvait contrôler l'ensemble de ses forces.

Problème : en cette année 31 av. J.-C., son ravitaillement vient de loin, d'Égypte et de Syrie et il lui est difficile d'en sécuriser le transport. Problème parfaitement compris par l'incontournable alter ego d'Octave : Agrippa. Sa flotte personnelle étant basée en Sicile, il multiplie les coups de main – maritimes – et intercepte sans arrêt les convois de Marc Antoine. Non content de cela, il passe à l'offensive et s'empare du port de Methoni, sur la côte ouest du Péloponnèse, puis de la grande île de Corfou, pendant que les troupes d'Octave prennent pied sur la côte d'Épire, menaçant de plus en plus près la flotte de Marc Antoine, bloquée dans le golfe d'Ambracie. Ce n'est qu'alors que Marc Antoine réagit, remportant quelques victoires maritimes sans lendemain. En août 31, le blocus est complet et Antoine va établir son camp sur une hauteur dominant le golfe. La bataille est inéluctable. Marc Antoine peut compter sur 230 navires portant 20 000 fantassins : 60 sont fournis par Cléopâtre, dont le navire amiral cache son trésor. Plus 75 000 fantassins lourds, 12 000 cavaliers et 25 000 fantassins légers. Du côté d'Octave, 400 navires commandés par Agrippa et portant 40 000 hommes, 80 000 fantassins bien aguerris et 12 000 cavaliers. Le 2 septembre, n'y tenant plus, Marc Antoine lance sa flotte à l'assaut du blocus : face à lui, Agrippa, qui s'arrange pour « enrouler » la flotte de Marc Antoine sur son aile gauche. La manœuvre réussit, mais elle dégarnit une large part du golfe, par laquelle Cléopâtre s'enfuit vers Leucade, bientôt suivie par… Marc Antoine dont, tout compte fait, la flotte a subi peu de pertes et l'armée terrestre demeure largement intacte… La bataille continue jusqu'au soir, mais, sans son chef, la flotte de Marc Antoine finit par se rendre, comme aussi sa formidable infanterie. Octave est donc le grand vainqueur, même si tout, loin de là, ne s'est pas directement déroulé sur le champ de bataille. Désespérés, Marc Antoine et Cléopâtre gagnent ensuite l'Égypte où, comme on le sait, ils se donneront la mort. Mais la propagande octavienne saura transformer ce combat approximatif en un triomphe absolu des forces du bien sur celles du mal et le nouvel empereur en pérennisera le souvenir en implantant, sur la rive dominant le lieu de « son » exploit maritime, la « Ville de la Victoire », Nicopolis. ✶

Octavie

Un modèle de vertu et d'abnégation

Épouse idéale trompée par Marc Antoine, mère courage éplorée par la mort d'un fils, sœur loyale du futur Auguste, elle joue après la guerre civile le rôle de nourrice impériale au service du nouveau régime.

PAR VIRGINIE GIROD

Dans les années 2000, la série *Rome* de HBO donne une voix et un caractère bien trempé à Octavie. En revanche, dans les sources historiques, la sœur aînée du premier empereur de Rome n'est qu'un pion déplacé par les hommes sur l'échiquier politique au gré de leurs besoins. Bon petit soldat, elle semble avoir joué son rôle à la perfection jusqu'à l'abnégation.

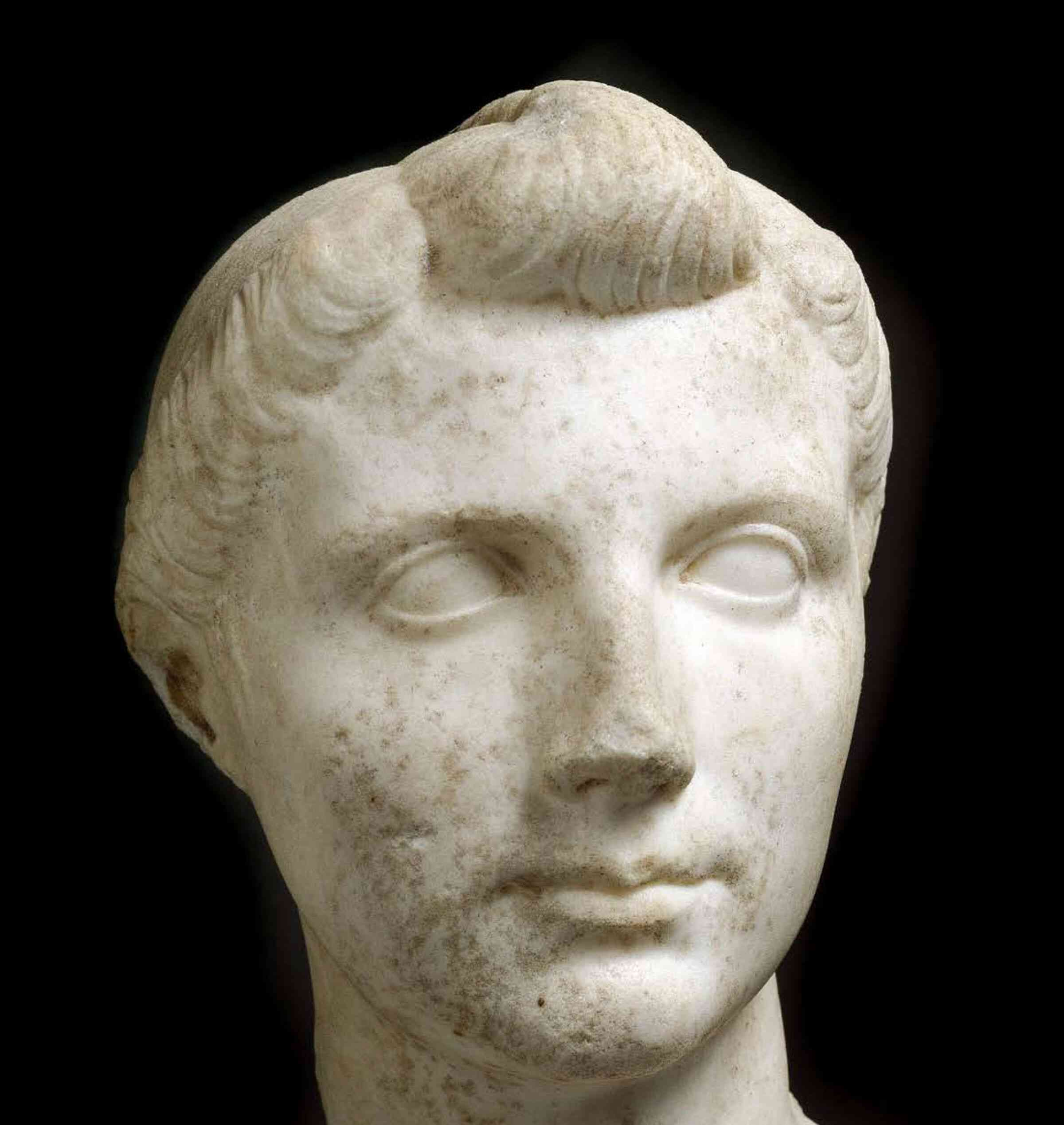
Octavie est née dans les cercles de pouvoir. Son père Octavius gravit les échelons du *cursus honorum* (la carrière des honneurs) et sa mère Atia est la nièce de Jules César. Sa famille maternelle remonterait aux origines troyennes de Rome, une jolie fable dont elle tire son prestige. Très jeune, elle a dû apprendre qu'elle appartenait aux meilleures familles romaines et que son rôle serait de servir les desseins des hommes de son entourage. Dans la tête d'une fière Romaine, il ne s'agit pas de se soumettre mais de jouer de son influence en faveur de son clan, soit l'art de pratiquer le pouvoir au féminin.

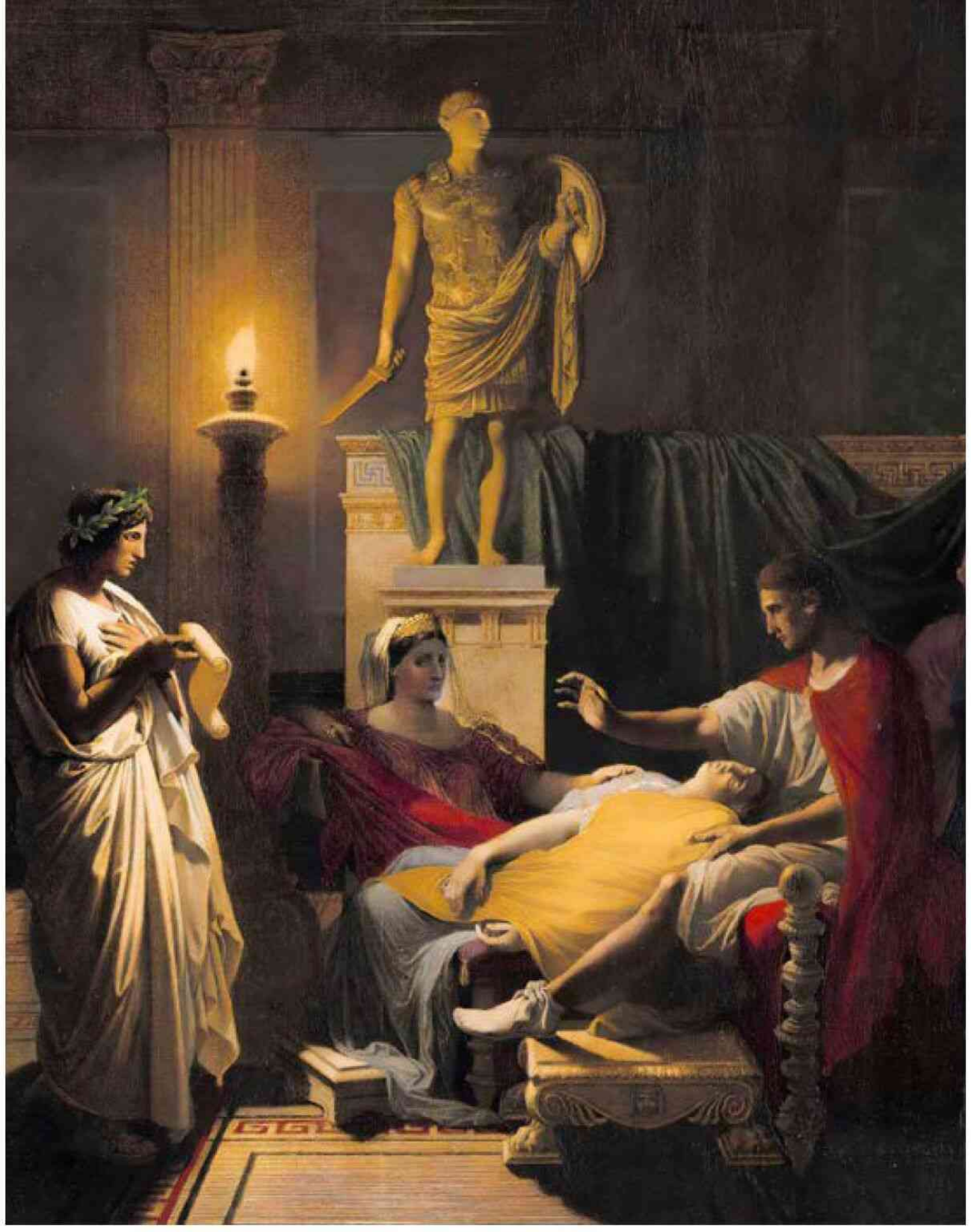
Les plans de carrière familiaux sont brisés par la Fortune, déesse versatile s'il en est. Octavius meurt prématurément alors que sa fille a 10 ans et son fils Octave, le futur Auguste, en a quatre. Il est confié à sa grand-mère pour grandir auprès de César. Octavie reste avec sa mère et son nouveau beau-père jusqu'à ce qu'on lui désigne un époux. À 15 ans, elle convole avec Caius Claudius Marcellus le Jeune, un futur consul de vingt ans son aîné. Une différence d'âge courante à Rome, où le mariage n'est pas une question d'amour mais de création de liens de solidarité entre deux familles désireuses d'unir leurs intérêts. Un temps, César songe à la faire divorcer pour la remarier à Pompée. Ce projet reste lettre morte. Veuve à 29 ans, elle revêt le voile couleur de feu des mariées pour devenir le ciment d'une nouvelle alliance politique, le second triumvirat, conclue entre ▶

GRÂCE ET GRANDEUR D'ÂME

Selon l'écrivain grec Plutarque, Octavie « joignait à une grande beauté beaucoup de prudence et de gravité ». Sa rivale Cléopâtre « ne l'emportait ni par son physique ni par sa jeunesse ». *Buste en marbre d'Octavie, Ier s. av. J.-C, museo Nazionale Romano, Rome.*

LUISA RICCIARINI/BRIDGEMAN IMAGES





ARTVEE

SOUS LE CHOC

Après avoir entendu le passage de *L'Énéide* lu par Virgile (à g.), qui raconte la fin prématurée de son fils Marcellus mort depuis peu, Octavie, soutenue par Auguste, s'est évanouie. En arrière plan, Livie reste impassible.

Tu Marcellus Eris. Virgile lisant le sixième livre de l'Énéide à Auguste, *1864, Jean-Auguste-Dominique Ingres.*

► son frère et Marc Antoine. La voilà épouse et sœur de deux des hommes les plus puissants de Rome. Elle s'installe alors en Grèce, où son mari, maître des provinces orientales, prend ses quartiers. Elle est presque traitée en reine consort comme l'attestent les monnaies qui la représentent accolée à Marc Antoine, portant dans les cheveux un diadème, un symbole royal sous la forme d'une bandelette blanche. Cette iconographie aurait déclenché un scandale à Rome où les marques associées à la royauté sont perçues comme une promesse de tyrannie.

Ces beaux portraits monétaires ne sont guère en adéquation avec son quotidien. Bien que Marc Antoine la rende deux fois mère, il déserte le lit conjugal pour rejoindre le palais de son amante Cléopâtre. Les jumeaux qu'elle lui donne, Alexandre Hélios et Cléopâtre Séléné, ont presque le même âge que les deux Antonia. Épouse bafouée, elle refuse de s'en plaindre à son frère à la recherche d'un prétexte pour rompre son alliance avec Marc Antoine. La Romaine sait qu'elle est le dernier rempart contre une nouvelle guerre civile. Elle n'est cependant pas naïve au point de croire qu'elle pourra empêcher longtemps ces deux fauves de s'affronter. En 36 av. J.-C., elle est priée de rentrer à Rome avec ses enfants. Marc Antoine ne tient plus à la fiction de son mariage romain. Cet amoureux de l'Orient et de ses coutumes exotiques préfère la « vie inimitable » proposée par son Égyptienne. Pendant un temps encore, elle joue le rôle de l'épouse parfaite qui attend son mari parti en mission. Sans doute donne-t-elle des informations sur lui à Octave, mais elle n'est pas dans les secrets des dieux du Nil…

Elle n'est probablement pas surprise lorsque Marc Antoine la répudie enfin. N'étant plus beaux-frères, les deux triumvirs entrent en guerre. En quelques mois, Octave inflige plusieurs défaites à Marc Antoine et à Cléopâtre. Après leur mort en 30 av. J.-C., le futur Auguste rentre victorieux d'Alexandrie. Il emmène avec lui leurs trois enfants pour les confier à sa sœur. Il aurait été accusé de cruauté s'il les avait tués. Les jumeaux et leur petit frère ont un potentiel séditieux : à charge pour elle de faire d'eux de bons petits Romains loyaux à la famille Julia *(lire gros plan p. 41)*. Un adolescent de 14 ans, le fils aîné de Marc Antoine conçu avec Fulvie, complète la fratrie. Octavie prend la fonction de nourrice impériale et supervise une tribu de neuf enfants dont le plus jeune, Ptolémée Philadelphe, n'a que 6 ans. Elle leur inculque le sens du devoir. Tente-t-elle de limiter leur goût du pouvoir pour sécuriser celui de son frère qui s'apprête à devenir le premier empereur de Rome ? Impossible de le dire, mais tous les enfants de cette maison, les garçons comme les filles, sont conscients du prestige de leur lignée et prêts à occuper les plus hautes fonctions. Marcellus, le fils aîné d'Octavie, passe pour un modèle de citoyen. Il sait se faire aimer et montre un potentiel militaire. Auguste, père d'une fille unique, l'adopte pour en faire son héritier. Hélas, les Parques coupent trop tôt le fil de sa jeune vie. Octavie a déjà subi des deuils, mais celui de son fils aîné est insurmontable. Les *Consolations à Marcia* de Sénèque en témoignent : « Tant que sa mère lui survécut, elle ne cessa de pleurer et de gémir ;

elle ne souffrit aucune parole qui eût pour but de la soulager, ni rien qui pût seulement la distraire. Tout entière à son deuil, absorbée par cette unique pensée, elle fut tout le reste de sa vie ce qu'on l'avait vue au convoi de son fils ; non que le courage lui manquât pour sortir de son abattement, mais elle repoussait la main qui l'eût aidée : elle eût cru perdre une seconde fois son fils si elle eût renoncé à ses larmes. »

Matrone idéale et attentionnée, elle devient, à l'approche de la cinquantaine, une femme vêtue de tenues sombres, l'air toujours austère et grave. Son dévouement à sa famille dépasse les standards espérés à l'époque augustéenne. Moins impérieuse que Cornélie, mère des Gracques, plus discrète que la divinité de la Pudeur elle-même, elle incarne un absolu de vertus et d'abnégation. Pour entretenir la mémoire de son fils chéri, elle aurait, en évergète, financé la construction d'une bibliothèque en son honneur. Octavie use librement de sa fortune. Comme toutes les mères de trois enfants ou plus, elle jouit du *ius trium liberorum* (le droit des trois enfants) qui l'affranchit de toute tutelle masculine. Cette loi édictée sous Auguste devait inciter les femmes à enfanter.

La bibliothèque de Marcellus s'inscrit dans un plan d'embellissement urbain porté par Auguste. En donnant les noms de sa famille à ces somptueux bâtiments qu'il finance, il promeut sa dynastie naissante tout en s'attirant l'affection du peuple. Lorsqu'Octavie meurt en 11 av. J.-C. à 58 ans, il se charge de son éloge funèbre, un discours à haute teneur politique. Portée au tombeau familial par sa tribu d'enfants, la discrète et dévouée Octavie entre dans les mémoires comme une figure d'abnégation. Malgré ces perfections toutes romaines, elle reste à la lumière de l'Histoire dans l'ombre de l'impératrice Livie *(lire p. 60)*. Moins féconde, plus insensible, éprise de pouvoir, c'est une femme douée pour les intrigues qu'Auguste érige en parangon matronal devant sa propre sœur, peut-être avec raison. La pauvreté des sources sur Octavie prouve que les caractères vertueux n'ont jamais passionné les historiographes. ✶

NOURRICE DE LA FILLE DE CLÉOPÂTRE

Mère dévouée, Octavie prend sous son aile tous les enfants adultérins de Marc Antoine, dont Cléopâtre Séléné, la fille qu'il a eue avec la reine d'Égypte.



CHRISTIE'S IMAGES/BRIDGEMAN IMAGES

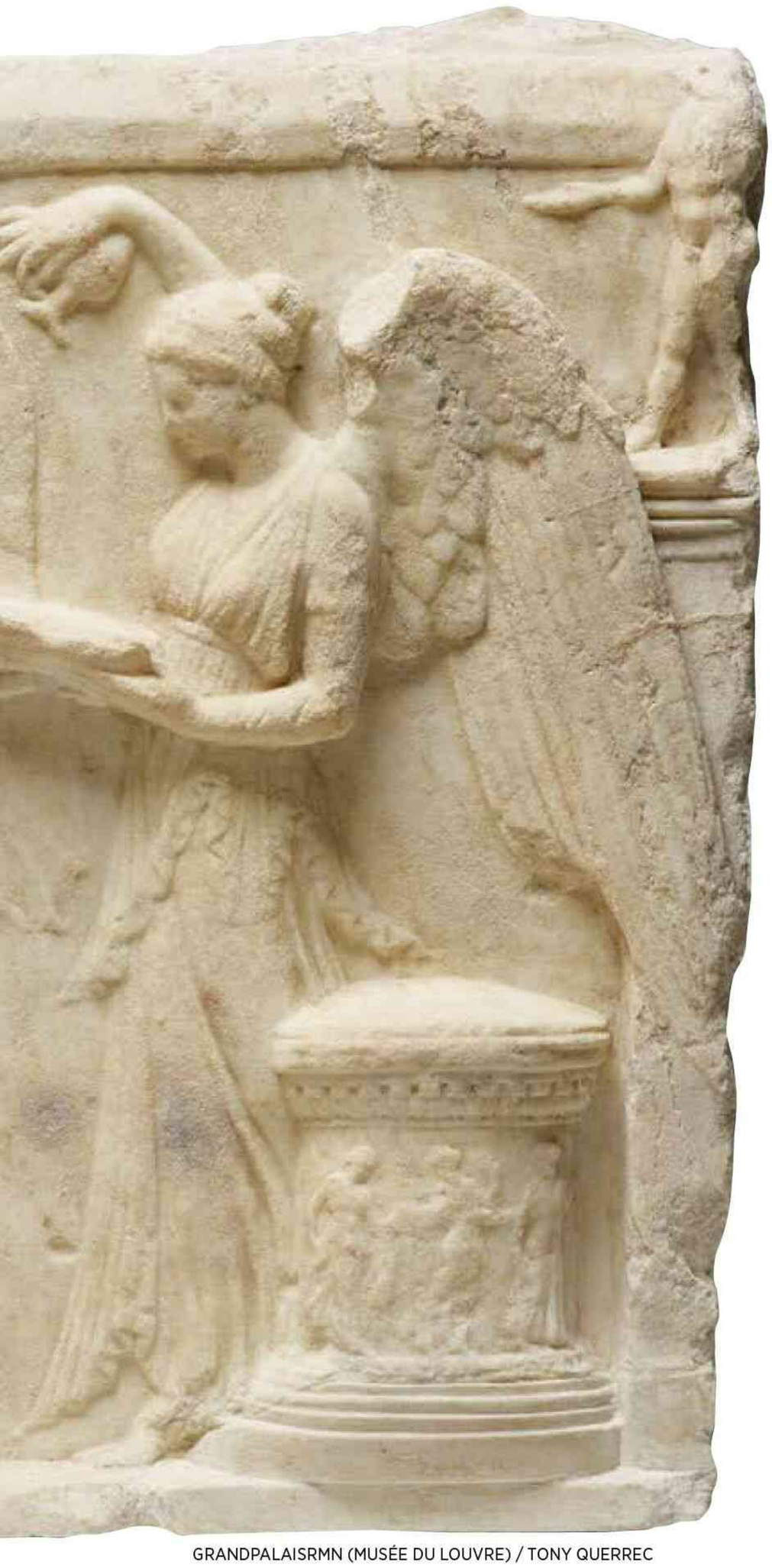
Cléopâtre Séléné II (40 av. J.-C. - vers 5 av. J.-C.) a 10 ans lorsqu'elle est recueillie par Octavie, qui en fait une parfaite princesse romanisée servant les intérêts d'Auguste.

Dans le courant de l'année 30 avant notre ère, Octavie accueille chez elle les enfants de Cléopâtre et de Marc Antoine. Cléopâtre Séléné a 10 ans. Dans le delta du Nil, elle était princesse ; sur les rives du Tibre, elle n'est qu'une orpheline dont la mère est surnommée la « reine putain » et le père est considéré comme un traître. Aucune source ne livre d'indice sur les rapports entre Octavie et sa pupille. Cependant, la sœur de l'empereur a une mission : élever la fillette comme une Romaine. La petite Égyptienne est moins dangereuse sur le plan politique que ses frères puisque les femmes à Rome ne peuvent accéder à aucune fonction politique. Cependant, elles ont de l'influence et Octavie doit préparer l'enfant à mettre la sienne au service de la Ville. Comme les autres femmes de la maison impériale, Cléopâtre Séléné deviendra un pion pour Auguste, un de ceux qu'il peut déplacer aux marges de l'Empire. Aussi lui fait-il épouser le roi Juba II de Maurétanie [royaume berbère situé au nord du Maroc actuel], alors qu'elle a 20 ans. Il s'agit presque d'un mariage tardif mais peut-être Octavie avait-elle besoin de ce temps pour apaiser les rancunes de l'adolescente. Cléopâtre Séléné est mariée selon son rang : la princesse de province conquise devient la reine d'un royaume client. Elle forme avec son mari, lui aussi élevé à l'ombre du Palatin, un couple d'étrangers romanisés. Tous deux participent au renforcement des liens culturels et économiques entre leur royaume et l'Italie. Cela démontre que l'éducation dispensée par Octavie a porté ses fruits. V. G.



Pax deorum

Gouverner en paix avec les dieux



GRANDPALAISRMN (MUSÉE DU LOUVRE) / TONY QUERREC

LA TRIADE APOLLINIENNE

Figuré deux fois – en kouros, statue de jeune homme nu (angle dr. en h.) et avec sa cithare –, Apollon tend une *phiale* (coupe plate) à la déesse Victoire (à dr.) pour lui permettre d'effectuer une libation. Derrière le dieu protecteur d'Auguste se tiennent sa sœur Diane et sa mère Léto. *Relief du IIe s. apr. J.-C, Louvre, Paris.*

Sous l'égide d'Apollon, le futur Auguste rétablit la paix entre Rome et ses dieux garants de sa stabilité ébranlée par la guerre civile. Autour de sa personne et de sa lignée se recompose un ordre sacré qui légitime le nouvel empire promis à un âge d'or.

PAR EMMANUELLE ROSSO

Dès ses premiers pas en politique, au lendemain de la mort de César, le futur Auguste fait de la réparation du pacte entre les Romains et leurs dieux, mis à mal par les désordres politiques, une priorité absolue – il sait que la puissance de Rome et sa propre réussite politique en dépendent. L'originalité de son action religieuse réside à la fois dans la précocité, la cohérence et l'habileté de la stratégie mise en œuvre : une réinvention de la tradition, méthodiquement élaborée pendant plus d'un demi-siècle, permet d'introduire de profondes transformations qui restructurent la religion publique autour de la figure du *princeps*, à la fois modèle de piété et bénéficiaire d'une faveur divine exceptionnelle, qui l'autorise à se présenter comme l'instrument terrestre du retour de l'âge d'or. À Rome, pour le dire avec Cicéron, « tout est gouverné par la puissance des dieux », de sorte que le rétablissement de la *pax deorum*, c'est-à-dire la bienveillance divine à l'égard de l'État, est le préalable indispensable – et la condition même – de toute restauration de la *Res publica*, la chose publique.

Octave, nouveau Romulus ?

Le ton est donné dès 43 av. J.-C. Pour son entrée au consulat, Octave renoue avec les plus anciennes pratiques rituelles en obtenant l'approbation divine comme Romulus : par l'observation du vol de 12 vautours [signe divin qui le légitime pour fonder Rome et lui donner son nom]. Puis il rétablit les cultes du fondateur, dont celui de Jupiter Férétrien [dieu du panthéon romain, qui a un temple sur le Capitole]. Il ranime ou recrée des prêtrises tombées en désuétude, comme les arvales attachés au culte agraire de Dea Dia [déesse associée à la fertilité des récoltes], et des fêtes oubliées, telles les Lupercales liées à la légendaire louve nourricière. Dans cette démarche rétrospective et érudite, il s'assure le concours « d'antiquaires » chargés de recomposer les séquences rituelles. Cet intérêt pour la première Rome révèle que ▶

NICOPOLIS, TROPHÉE MONUMENTAL D'ACTIUM

Sous la plume de Virgile, la modeste victoire devient la matrice d'un nouvel ordre du monde consacrant le futur Auguste, qui la célèbre avec éclat à Nicopolis.



FRANCK DEVEDJIAN/WIKIMEDIA COMMONS

Grand autel de la Victoire d'Actium dédié à Neptune, Mars et Apollon, à Nicopolis, située à l'entrée du golfe d'Ambracie. *Reconstitution 3D, 2019.*

Événement militaire médiocre, la bataille d'Actium devient sous la plume des poètes augustéens, Virgile en tête, un tournant politique et religieux majeur, inaugurant une nouvelle ère pour l'humanité. Grâce à l'intervention surnaturelle d'Apollon dans le golfe d'Ambracie, où le dieu possédait un temple, Octave ne met pas seulement un terme à des décennies de guerres civiles ; la victoire consacre la défaite de l'Orient face à Rome et l'avènement du règne conjoint du général victorieux et du dieu citharède [Apollon]. Pour pérenniser le souvenir du triomphe de 31 av. J.-C., Octave fonde près du site de la bataille navale la cité de Nicopolis (« ville de la victoire ») et fait ériger sur le lieu du camp de l'armée victorieuse un monumental autel dédié à Neptune, Mars et Apollon, triade divine primordiale du nouveau régime. L'inscription dédicatoire justifie leur regroupement et explicite les motifs de la dédicace : une victoire remportée « sur terre et sur mer » consacrant l'universalité du pouvoir romain. Sur l'autel principal, des reliefs aujourd'hui très mutilés illustraient la procession triomphale de 29, à laquelle fait écho, sur un autre autel, un chœur de divinités semblant prendre part à la célébration – empruntée à l'art grec, leur forme archaïsante annonce le retour à la solennité des cultes anciens.
La terrasse inférieure de ce gigantesque ex-voto offre l'aménagement le plus spectaculaire : sa façade accueillait 36 éperons de bronze issus des navires ennemis *(rostra)*, témoins de la déroute d'Antoine et de Cléopâtre ; d'autres rostres ont servi à orner la tribune des orateurs du Forum républicain et le nouveau temple dédié à Apollon Actius sur le Palatin. Si l'éclat de ces monuments de Rome l'a éclipsé, Nicopolis reste le premier lieu de mémoire du nouveau régime annonçant, vingt ans avant l'autel de la Paix Auguste, la pacification du monde. E. R.

► l'entreprise visait moins le retour à la situation antérieure aux guerres civiles que la refondation d'une piété « pure » des origines : Octave agit en nouveau Romulus – sans le titre royal.

La construction de sa propre piété a pour corollaire la dénonciation des sacrilèges de ses ennemis. Loin d'être la conséquence des malheurs du temps, l'impiété est à l'origine même de la colère divine et les guerres civiles en sont le symptôme. Le futur Auguste lance donc un ambitieux programme de réparation des irrégularités, négligences et violations des coutumes ancestrales : multipliant les actes de piété spectaculaires, il restitue les trésors des dieux pillés par Marc Antoine et s'emploie à relever les temples ruinés – pas moins de 82 édifices à Rome même, selon le testament politique des *Res Gestae (lire gros plan p. 18)*.

Actium ou la guerre des dieux

Sa victoire définitive à Actium en 31 marque aussi un tournant décisif sur le terrain religieux. Les poètes transposent cet ultime affrontement dans le monde divin, mettant aux prises les dieux protecteurs des protagonistes : du haut du promontoire d'Actium en Épire [sur la côte occidentale de la Grèce], Apollon serait intervenu en faveur d'Octave, mettant en fuite l'armée d'Antoine et de Cléopâtre – et avec elle, les dieux de l'Égypte. Ainsi s'ouvre une nouvelle ère de l'histoire du monde sous l'égide d'Apollon, archégète divin [fondateur] du retour de l'âge d'or sur Terre, caractérisé par une pacification générale et une prospérité spontanée de la nature, dont l'agent terrestre est le fils de César. L'événement acquiert une résonance inouïe en tant que moment inaugural du nouvel ordre du monde ; l'autel-trophée dédié en 29 sur le lieu de la bataille en constitue le premier manifeste monumental *(lire gros plan ci-contre)*.

Le nouvel ordre divin

L'octroi du titre d'«Augustus» en 27 consacre l'aura sacrale du nouveau maître du monde : le terme désigne le surcroît de puissance conféré par l'approbation divine. Elle est renforcée par le mythe de l'âge d'or, matrice idéologique du nouveau régime, qui bouleverse les hiérarchies

Dans le sillage de la réforme calendaire de César, le mois Sextilis devient Augustus

divines préexistantes : si l'heure est à la réconciliation, les nouveaux cultes de Rome signent l'avènement d'une religion publique informée par la geste du *princeps* – ils sont influencés et façonnés par les actions, les exploits et l'histoire de l'empereur. Ils consacrent logiquement la prééminence d'Apollon, vénéré avec l'épithète d'« Actius » [en référence à la victoire d'Actium] dans le somptueux sanctuaire du Palatin, mitoyen de la résidence d'Auguste. On y transfère les *Livres sibyllins*[1] auparavant placés sous la protection de Jupiter Capitolin : Apollon Actius devient le nouveau gardien des destins de Rome. Mars, dieu de la guerre, est vénéré en tant que vengeur de la mort de César (Mars Ultor) dans le gigantesque temple dominant un nouveau forum, voué dès 42 av. J.-C. : sous son regard se déploie la galerie des grands hommes, qui, d'Énée à Auguste, ont assuré par leur bravoure et leur piété l'irrésistible progression de Rome. Les dieux « ennemis » d'Alexandrie sont bannis et repoussés à un mille [mille pas] de l'*Urbs*, enceinte sacrée délimitée par le *pomerium*.

Auguste exerce aussi un contrôle accru sur les grands collèges sacerdotaux dont il fait partie. Le respect de la tradition l'obligeant à différer certaines mesures, il tourne ce délai à son avantage. Son rival Lépide, l'ancien triumvir, détenant la charge de grand pontife à titre viager, il attend sa mort, en 12 av. J.-C., pour l'assumer. Il redonne à Rome un flamine de Jupiter, prêtre dédié à ce dieu, le premier depuis Sylla [général nommé dictateur] – la négligence de Lépide n'en est que plus éclatante. D'autres mesures marquent la confiscation du temps et des lieux du religieux par la famille du prince : dans le sillage de la réforme calendaire de César, le mois Sextilis devient Augustus et la nouvelle dédicace des temples restaurés coïncide le plus souvent avec des dates clés de la maison impériale : l'autel de la Paix Auguste est dédié en 9 av. J.-C., au jour anniversaire de son épouse Livie.

Naissance du « culte impérial »

La renaissance des *Compitalia*, fête célébrée aux carrefours de la cité, témoigne d'une refonte religieuse moins spectaculaire mais tout aussi décisive. Entre 12 et 7 av. J.-C., la réforme administrative de la Ville crée de nouvelles circonscriptions qui permettent d'adjoindre au culte traditionnel des lares protecteurs des carrefours, devenus eux aussi Augustes, celui du *genius* du prince – son double divinisé. Cette mesure de vénération (encore indirecte) de l'empereur, qui se diffuse dans chaque quartier de Rome, est l'acte de naissance de ce que les historiens modernes nomment « culte impérial ».

La divinisation des qualités éminentes du prince achève de subordonner la bonne marche du monde à son action : ces divinités abstraites ne sont pas une nouveauté, mais elles sont, cette fois, spécifiquement attachées à une figure politique unique : à son retour d'Orient en 19 av. J.-C., des autels célèbrent Fortuna Redux, déesse du Bon Retour ; puis la Paix et la Prévoyance et enfin la Puissance d'action même *(numen)* du prince, quelques années plus tard. La Ville est déjà pleine, à sa mort en 14 apr. J.-C., des vertus « augustes » propres à assurer la prospérité de l'Empire ; lui-même reçoit alors les honneurs célestes, après avoir réinventé la religion ancestrale qu'il prétendait restaurer. ✶

1. Recueils antiques de prophéties que des prêtres spécifiques, les *quindécimvirs*, étaient chargés de consulter et d'interpréter en cas de crise majeure.

Empereur né sous une bonne étoile

À Rome, l'astrologie acquiert un sens religieux qu'utilise Auguste pour légitimer sa filiation divine et le nouveau régime. Son signe, le Capricorne, devient un slogan politique.

PAR SYLVAIN DESTEPHEN

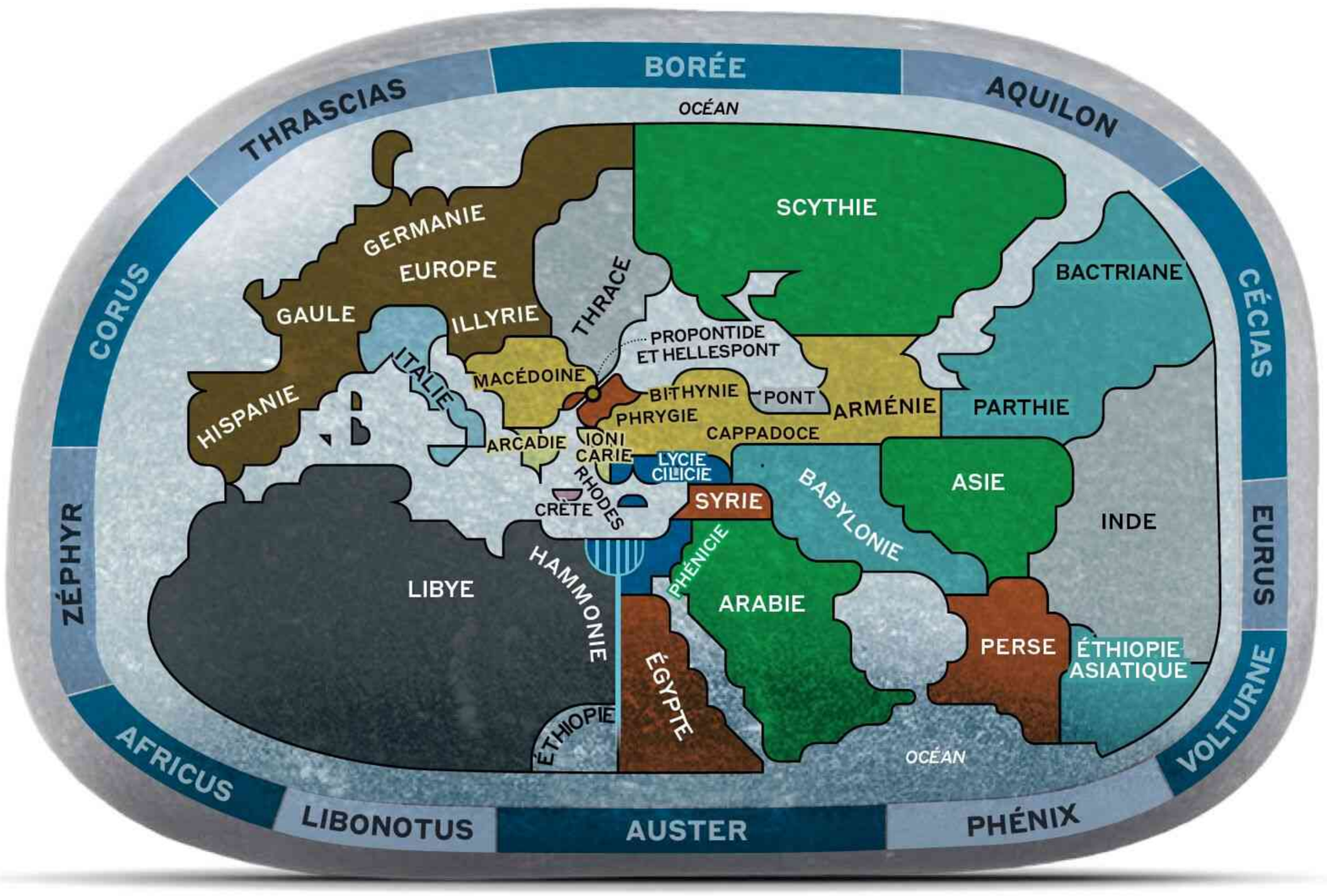


NPL/DEA PICTURE LIBRARY/G.NIMATALLAH/BRIDGEMAN IMAGES

ENTRE CIEL ET TERRE **Cet Atlas agenouillé, condamné par Zeus à soutenir la voûte céleste, est l'une des plus anciennes représentations du ciel connue.** *Copie du IIe s. d'une sculpture grecque, musée national d'Archéologie, Naples.*

Parce que le savoir est source de pouvoir et que l'astrologie est un savoir, Auguste ne saurait se passer de l'astrologie dans l'établissement et l'affermissement de son pouvoir. Bénéficier de la protection des astres permet au *princeps* de se présenter à ses contemporains comme un individu que les étoiles destinent à commander aux hommes. Grecs et Romains sont, tous, persuadés de l'influence des étoiles. L'astrologie, originaire de Babylonie, est d'ailleurs qualifiée en grec de *mathésis* : elle est la science par excellence. À partir de l'astronomie, les astrologues cherchent à organiser les planètes, le Soleil et la Lune ainsi que leurs influences. Ce sont les Grecs qui élaborent un zodiaque à douze signes au IIe siècle av. J.-C. après les découvertes d'un astronome : savoirs astrologique

et astronomique progressent alors ensemble. L'ouverture des Romains à l'astrologie suit leur intérêt pour la science grecque, mais elle prend une dimension presque religieuse chez eux, car ils sont intimement persuadés que les astres sont des messagers des dieux.



MEHDI BENYEZZAR

SOURCE : SYLVAIN DESTEPHEN

L'astrologie sert un pouvoir individuel

La soudaine concentration du pouvoir explique l'essor de l'astrologie à la fin de la République, et plus encore sous Auguste. La divination par les étoiles vient légitimer et perpétuer un pouvoir personnel. Déjà, Jules César, par sa réforme du calendrier qui adapte l'année civique à l'année astronomique, favorise l'établissement d'horoscopes déterminant la configuration des planètes pour connaître l'avenir. L'apparition d'une comète dans le ciel après son assassinat est interprétée comme la transformation de César en étoile. Le motif du *sidus Iulium*, l'étoile de César, est réutilisé par Auguste, en particulier sur ses monnaies, pour justifier son statut de fils (adoptif) d'un homme devenu dieu. L'astrologie doit confirmer sa filiation divine et justifier l'établissement du nouveau régime, qui cache sa nature monarchique derrière une façade républicaine. Pour montrer que les astres protègent son pouvoir, bien que né sous le signe de la Balance, Auguste fait figurer sur ses monnaies le signe du Capricorne – annonciateur de paix et d'abondance – associé au solstice d'hiver et au renouveau. Le signe astrologique devient un slogan politique.

Après avoir apporté la stabilité et la prospérité aux Romains qui ont succédé au désordre des guerres civiles à répétition *(lire p. 32)*, Octave reçoit du Sénat le nom officiel d'« Auguste », le 16 janvier 27 av. J.-C. Le Soleil est, ce jour-là, dans le signe du Capricorne. L'astrologie vient alors consacrer le changement de nom et, plus largement, la refondation du régime. L'image du Capricorne propagée par les monnaies se répand jusque dans les demeures de riches particuliers italiens qui l'associent à la déesse de la victoire pour signifier que l'élément décoratif est porteur d'un message politique. Auguste inaugure une ère de sécurité et de stabilité, deux valeurs appréciées de la classe possédante. L'astrologie politique, exposée jusque dans un cadre privé, est encore plus prisée dans les milieux de pouvoir puisque l'empereur donne lui-même l'exemple.

Bélier
Taureau
Gémeaux
Cancer
Lion
Vierge
Balance
Scorpion
Sagittaire
Capricorne
Verseau
Poissons

SOUS DE BONS AUSPICES

La chorographie astrale associe les régions du monde ancien à un signe zodiacal. Établie selon *Astronomiques*, de Manilius, astrologue romain contemporain d'Auguste, elle illustre l'idée que sous le Capricorne, devenu le signe de l'empereur, se trouve l'Occident romain. L'Italie, elle, est liée à la Balance, exprimant sa centralité et son équilibre.

Publication d'un horoscope personnel

Auguste reconnaît dans deux marques qu'il a sur le corps la forme de la Grande Ourse, la constellation autour de laquelle les autres évoluent selon les conceptions astronomiques des Anciens. Il s'intéresse aussi à la numérologie, fait publier son horoscope personnel, évidemment présenté sous l'aspect le plus favorable possible, et échange des lettres traitant d'astrologie avec sa famille. Son parent Germanicus, père de Caligula, traduit en latin les *Phénomènes*, d'Aratos de Soles, le best-seller de l'astrologie grecque. L'astrologie prend une dimension monumentale à Rome même avec la construction, sur le Champ de Mars près de l'autel de la Paix, d'un grand calendrier solaire orné des signes du zodiaque. Avec Auguste, l'astrologie reçoit une place officielle et c'est à partir de son principat que les Romains commencent à désigner les jours de la semaine d'après les noms des planètes, une tradition parvenue jusqu'à nous. ✶

Lettrés au service du règne impérial

Auguste s'entoure d'intellectuels pour redorer son pouvoir. Grâce à son ami Mécène, il s'attache les services d'Horace et Virgile, façonne avec Tite-Live l'histoire de Rome qu'il rebâtit selon les principes de l'architecture vitruvienne.

PAR JEAN-YVES BORIAUD – ILLUSTRATIONS : ANTOINE DUSAULT

Premier empereur de Rome, Auguste est sans doute aussi le premier politique romain à saisir l'intérêt de s'attirer la bienveillance des plus marquants « intellectuels » de la cité. Les poètes, d'abord, dangereuse coterie capable, au détour d'une formule assassine, de ruiner le prestige d'un politicien. Pour se les concilier, il peut avant tout compter sur les services d'un proche, chevalier d'origine étrusque, immensément riche, poète lui-même à ses heures, épicurien avéré et hédoniste confirmé, Mécène, Caius Cilnius Maecenas (70-8 av. J.-C.), qui lui attire la sympathie d'Horace et, surtout, de celui à qui il demande de justifier son pouvoir sur le mode de la grande poésie, Virgile. Cette justification est essentielle à celui qui est parvenu aux plus hauts sommets, afin d'éviter d'apparaître comme un banal soudard chanceux. D'autant qu'Auguste entend promouvoir une idéologie profondément morale, fondée sur les heureux effets d'un retour salutaire aux saines valeurs de la Rome primitive.

Il faut, pour cela, qu'on lui construise une Histoire de la Ville où seront mis en exergue les exploits héroïques de ses premiers soldats : Tite-Live y pourvoira. Et sa volonté de reconstruire Rome devant s'entendre également au sens le plus concret, il peut s'appuyer sur un manuel, le magnifique livre *De l'architecture*, véritable code de la pratique architecturale moderne que, dès son avènement, lui compose et lui dédie son ami Vitruve. Si la plupart de ces brillants intellectuels adoptent cette idéologie, somme toute inoffensive, c'est essentiellement, en dépit, parfois, de leurs préférences personnelles, parce qu'ils savent gré à leur grand homme d'avoir ramené une paix salvatrice après les plus terribles guerres civiles de l'histoire de leur Ville. ✶



Virgile (70-19 av. J.-C.)

« Le plus grand des poètes »

Le plus emblématique est l'immense Mantouan Publius Vergilius Maro, très tôt intégré dans le cénacle patronné par Mécène grâce à un petit recueil, rédigé entre 42 et 39 av. J.-C., les *Bucoliques*, dix églogues [poème pastoral] à la gloire de la vie des bergers de la région de Mantoue [en Lombardie, dans la plaine du Pô]. Cette douce exaltation des mœurs champêtres plaît beaucoup dans le camp octavien. Le jeune Virgile est encouragé à produire une œuvre décisive, ses *Géorgiques*, achevées en 30 av. J.-C. et dédiées à Mécène et… Octave. Y sont décrits, saison après saison, les travaux agrestes, poétiquement transposés et magnifiés, dans le droit fil du souci augustéen de vanter un retour à la terre, synonyme de renaissance des valeurs qui firent naguère du paysan-soldat romain le conquérant du monde. Sa notoriété ainsi acquise lui vaut alors d'être sollicité pour tout bonnement la création de l'épopée nationale romaine : l'*Énéide*. Composée en douze ans, véritable odyssée latine de 10 000 vers et 12 chants, ce récit narre les épreuves d'Énée, un Troyen fils de Vénus ayant échappé à la catastrophe de sa cité et qui, poussé par les destins, finit par aborder les rives du Latium. Là, son fils Iule fonde la famille (*gens* Julia) appelée bien plus tard à recevoir, à Rome, un légitime pouvoir, dans les personnes de (Jules) César et d'Auguste, ainsi divinisés. Mécontent de son œuvre, qu'il juge inachevée, Virgile réclame, au moment de mourir, qu'on la brûle. Seule la sauve l'intervention de son vieil et fidèle ami Auguste, qui la fait éditer.



Horace

(65-8 av. J.-C.)

Le poète national, auteur du *« carpe diem »*



Properce

(v. 47-v. 16 av. J.-C.)

L'élégiaque subversif qui récusa l'offre de Mécène

Autre profil avec Quintus Horatius Flaccus, originaire des Pouilles : soldat de rencontre, lors des guerres civiles, il choisit malencontreusement le camp républicain et combat à Philippes aux côtés de Brutus. Après sa défaite, il lui faut attendre l'amnistie de fin 42 av. J.-C. pour rentrer à Rome. Là, il se lie avec Virgile, qui le présente à Mécène : désormais, entre les deux hommes, ce sera une amitié à vie. Mécène lui offre une villa en Sabine et l'introduit dans l'entourage d'Octave, pour qui il va composer sans relâche ses *Odes* célébrant la mort de Cléopâtre, la défaite d'Antoine, aussi bien que l'activité édilitaire du nouveau *princeps*…
En 19 av. J.-C., ce dernier lui propose même de devenir son secrétaire personnel, ce qu'il refuse. L'empereur ne s'en froisse pas et en 17, honneur suprême, lui demande de composer le *Carmen Saeculare* que doivent interpréter, lors des Jeux séculaires, les enfants des meilleures familles romaines. C'est un hymne de 76 vers, adressé à Apollon et à Diane, où le poète chante les origines divines du *princeps* et appelle la protection des dieux sur Rome et ses lois. Pour Horace, devenu poète national, c'est la consécration absolue. Il poursuivra quelques années encore une carrière littéraire florissante, avant de mourir brutalement en 8 av. J.-C. Ses cendres reposent, sur l'Esquilin, à côté de celles de Mécène.

Bien différente est la figure d'un autre grand poète, souvent classé parmi les affidés de Mécène : Sextus Propertius, originaire d'Ombrie [région d'Italie centrale]. Ruiné lors des guerres civiles, il vient s'installer à Rome, avec quand même, semble-t-il, assez de ressources pour mener la vie « oisive » d'un poète à plein temps. En tant que poète « élégiaque » revendiqué, il va dès lors chanter l'amour sous toutes ses formes, autour d'une figure idéalisée, celle de « Cynthia ». Ce que comprend mal Mécène, qu'il fréquente assidûment mais dont il ne sera jamais l'obligé : vu son talent, sa culture, son habileté à introduire dans son latin l'élégance des tournures grecques, Properce est, à ses yeux, la personne idéale pour écrire une grande épopée à la gloire du *princeps*. Mais le poète lui oppose une aimable *recusatio*, en fait un refus catégorique. Célébrant à l'occasion le *Romulus alter* – le second Romulus, auteur d'une nouvelle fondation de Rome, qui a tout fait pour y ramener la Paix, la Concorde et la Piété –, Properce n'a pourtant rien d'un opposant déclaré au nouveau régime. Mais il ne se gêne guère pour railler notamment, autour d'allusions assassines, le goût de luxe du Maître, si opposé à son idéologie, et la souplesse de son ami Mécène, véritable acrobate politique, capable, tel un cavalier de haute voltige, de bondir sans chuter, d'un cheval à un autre…



Ovide

(43 av. J.-C.-17/18 apr. J.-C.)

Le versificateur de l'amour, adepte de magie divinatoire

Juriste fortuné mais peu intéressé par les joies de l'administration, Publius Ovidius Naso se fait vite connaître à Rome comme le poète de l'amour par excellence, avec ses *Amours*, son célèbre *Art d'aimer* et ses *Remèdes à l'amour*, manuel de l'amant délaissé. Recueils assez appréciés en (très) haut lieu – sans qu'on puisse invoquer là l'influence de Mécène – pour que le *princeps* le charge en 2 av. J.-C. de proclamer en vers l'inauguration du temple de Mars Ultor (Mars vengeur), qu'Octave, à la veille de la bataille (42 av. J.-C.) de Philippes, avait promis d'édifier en cas de victoire sur Brutus et Cassius, assassins de son père adoptif. Il est alors au sommet de sa gloire et fréquente l'entourage impérial, très lié, par exemple, avec Germanicus, petit-fils adoptif d'Auguste. Mais en 8 apr. J.-C., c'est la rupture : Auguste, sur un simple édit, l'exile à Tomis, sur les bords de la mer Noire. Il n'en reviendra jamais. Quelle fut sa faute ? Avoir contrevenu à l'idéologie impériale, par ses écrits amoureux, trop légers pour l'austérité proclamée du régime ? Ou plutôt pour avoir pratiqué la magie divinatoire, formellement interdite par l'empereur. Il aura beau rédiger en 15 des *Fastes*, recueil des fêtes traditionnelles de Rome, Auguste en interdira la publication et, à la mort du poète, la famille de celui-ci ne sera pas autorisée à rapatrier sa dépouille à Rome.



Tite-Live

(59 av. J.-C.-17 apr. J.-C.)

Le républicain devenu l'historien officiel du principat

Déterminante également, dans la propagande augustéenne, l'œuvre d'un savant parfois présenté comme l'officiel historien impérial : le Padouan Titus Livius, dont la vie nous est mal connue. On le sait pourtant proche d'Auguste, qui, d'après un autre historien, Tacite, l'appelait volontiers Pompeianus (« le Pompéien »), ironique allusion à ses sympathies républicaines passées. Toujours est-il qu'à partir de 31 av. J.-C., il publie, par tranches, les 142 livres de son *Histoire de Rome* depuis sa fondation – dont seulement 35 subsistent. Cette histoire se veut avant tout exemplaire, et les débuts légendaires de Rome y sont largement détaillés et célébrés – en un temps où la casa Romuli, cabane de Romulus, sur le Palatin, fait l'objet d'une attention particulière. Cette histoire, où sont juxtaposés les hauts faits des temps anciens, comme le sacrifice de Lucrèce ou le dévouement de Mucius Scævola [jeune héros du début de la République], se veut un recueil de modèles à imiter et d'« actions honteuses » à éviter. D'autant, affirme-t-il en préface, que « jamais État ne fut plus grand, plus pur, plus riche en bons exemples ». Et par-delà les anecdotes édifiantes, sont chantées ici les valeurs qui firent la grandeur de Rome (prudence, modération, discipline, dignité…), valeurs peu à peu disparues et que le nouveau régime est à même de restaurer.



VESTIBULE DU POUVOIR **Agrippa reçoit dans sa villa les obligés de Rome venus les bras chargés de cadeaux. Incarnant l'autorité, la sculpture d'Auguste domine le premier plan.** Before the Audience, *1879, Lawrence Alma-Tadema, The National Gallery, Londres.*

Auguste et Agrippa, le roman d'une amitié

Frères d'armes et de rhétorique, ils nouent une indéfectible amicitia. *Devenu* princeps, *Auguste érige Agrippa, amiral-architecte de son règne, en co-empereur de l'Occident.*

PAR JEAN-YVES BORIAUD

Sur une monnaie impériale figurent, adossées, la tête laurée d'Auguste et celle, portant couronne rostrale, de Marcus Vipsanius Agrippa, si haute personnalité que le *princeps* n'hésite pas à le faire représenter en Neptune, en tant que héros de ses guerres maritimes *(lire p 24)*. Pourquoi l'empereur, si avare de son pouvoir, accorde-t-il pareils honneurs à cet Agrippa ? C'est, avant tout, en raison d'une *amicitia* réelle au sens où l'entendent les Latins, de celles qui reposent sur un échange actif de services, pas seulement sur une profondeur de sentiments. Pour les deux hommes, cette *amicitia* fut d'une exceptionnelle longévité, en des temps troublés par de perpétuels renversements d'alliance. Nés en 63 av. J.-C., ils ont subi en leur enfance les rigueurs des mêmes écoles de rhétorique, expérience suffisante pour nouer de solides liens, puis étudié ensemble, sous la férule du stoïcien Athénodore le Cananite, à Apollonie d'Illyrie.

LES DEUX FACES DE L'EMPIRE

Bustes adossés d'Agrippa portant une couronne rostrale et d'Auguste lauré représentés sur une monnaie. *Bronze, atelier de Nîmes, 27 av. J.-C.*



BNF

PHOTO12/ALAMY/ICP/INCAMERASTOCK

Agrippa, expert ès techniques

C'est lors de l'assassinat de César, point de départ de leur ascension, que leurs caractères vont se démarquer : à Octave, la « politique » ; à Agrippa, brillant second, les « techniques » en tous genres au service de son ami… Et quelles techniques ! Militaire, d'abord, lors de toutes les batailles qui étayent la somptueuse carrière du futur Auguste : en 42 et 40 av. J.-C., ils écrasent à Philippes les armées de Brutus et de Cassius et font massacrer à Pérouse habitants, sénateurs et chevaliers, partisans du frère d'Antoine. Usant de nouvelles armes (harpons et pontons d'abordage), Agrippa, avec ses 300 navires devant la sicilienne Nauloque, réduit à néant la flotte du républicain Sextus Pompée, fils du Grand Pompée, maître ▶

QUE NE FERAIT-ON POUR SON *PRINCEPS* ?

L'objectif premier du *princeps* était de rendre Rome aux Romains. En tout cas, à défaut de leur rendre des libertés dont ils avaient abusé lors des trop nombreuses guerres civiles, en leur « resituant » leur État *(Res publica restituta)* et… leur Ville. Pour cela, il fallait un architecte hors pair doté d'une vision politique, en l'occurrence celle de son maître. Qui, alors, de mieux placé qu'Agrippa, fidèle entre les fidèles, à l'intelligence assez souple pour entrer dans son projet ? Ruinés par le temps et les guerres, 80 temples, témoins des cultes anciens, manquaient.



SIPA

ŒUVRE COLLECTIVE Voulu par Auguste, le Panthéon de Rome a été construit par Agrippa, comme le précise son fronton.

Les réparer serait œuvre de longue haleine : le mieux était donc de synthétiser tous ces cultes en un monument fédérateur, un temple de « tous les dieux », un Panthéon. En choisissant d'abord, sur le Champ de Mars, un lieu mythique, à côté du « marais de la chèvre », où avait disparu Romulus, pour un immense monument circulaire où seraient honorés en particulier Mars, père de Romulus, et Vénus, ancêtre de la *gens* Julia, mythique famille de l'Auguste : temple orienté au nord, où durant sept jours apparut la « comète de César », lors des jeux offerts par Octave pour la divinisation de son père. Restait alors à assurer le bien-être d'un peuple qui ne manquerait d'en rendre grâce à l'empereur. À Rome, le problème essentiel était l'eau, difficile à répartir dans une si grande conurbation. Ingénieur avisé, Agrippa le comprend et donne résolument dans le concret : avec d'abord des thermes construits près du Panthéon sur un domaine privé que le prince s'empresse d'ouvrir au peuple. Avec ensuite, bien sûr, la monumentale canalisation nécessaire à la diffusion de cette précieuse richesse : ce sera l'acqueduc de l'Aqua Virgo magnifié aujourd'hui par la fontaine de Trévi, point d'aboutissement qui assure à profusion le ravitaillement de ce Champ de Mars dorénavant tout entier dédié à la gloire de l'empereur ! J.-Y. B.

► de la Sicile, de la Corse et de la Sardaigne : il ouvre ainsi à Octave la maîtrise de l'Occident ! En 31 av. J.-C., à Actium, il mène avec brio les 400 navires de la flotte octavienne, contraignant Cléopâtre VII et Antoine à une lamentable fuite *(lire p. 32)*. Cette bataille décisive met fin aux guerres civiles, mais Octave ne s'y serait jamais lancé sans avoir été convaincu par Agrippa d'accepter le lourd testament de César.

Homme de confiance

Octave-soldat n'a jamais regretté la confiance accordée à son ami ! Pas plus que l'Octave bâtisseur : Agrippa lui a construit, pour la joie du peuple romain, des thermes publics et un Panthéon *(lire ci-dessus)*, où sont honorés tous les dieux qu'il veut mettre au goût du jour ! Pas plus que l'Octave père de famille, qui lui fait épouser sa nièce puis sa fille, l'instable et incasable Julie ! Esseulé, endeuillé, il n'a plus que son ami comme successeur potentiel et le choisit, un temps, après la mort de son neveu tant aimé Marcellus. Devenu Auguste, il gratifie Agrippa de tous les titres prestigieux à sa disposition. Très vite, il le fait préteur urbain de la Ville, faisant entrer ce petit chevalier provincial dans la caste nobiliaire. Bientôt gouverneur de la Gaule transalpine, il en profite pour écraser

DES FUNÉRAILLES DIGNES D'UN EMPEREUR

En 13 av. J.-C., la santé d'Agrippa se dégrade : ses crises de goutte se multiplient et ses rhumatismes l'accablent. Ses nombreuses dédicaces, dont une à Glanum, à Valetudo, la Santé, n'y font rien… Mais les ordres sont les ordres, surtout quand ils viennent d'Auguste. Malgré ses maux exténuants, il part en expédition vers la glaciale Panonnie (haut Danube). C'est trop : il lui faut quitter son poste et gagner la Campanie plus chaleureuse, où il décède peu après. À la grande douleur d'Auguste, qui décide de lui consacrer les funérailles que mérite celui qu'il considérait comme son co-empereur. D'abord une oraison funèbre à la hauteur des services rendus qu'il lit devant le temple de César divinisé, avant une inhumation dans le mausolée qu'il vient de se faire construire, près du Tibre. Auguste porte le deuil de son ami un mois durant. Ne manquent plus aux honneurs – que l'on ne rend, de coutume, qu'aux héros – que de splendides jeux funèbres. Ceux-ci arrivent bientôt et un grand concours de plèbe vient y assister, à défaut d'une aristocratie jalouse des succès et de la faveur de celui qu'elle tient pour un parvenu. Auguste adopte aussi ses enfants et suit leur éducation, le fils posthume d'Agrippa reçoit même le droit de se faire dénommer Marcus Vipsanius Agrippa Postumus, incarnant la survie métaphorique de son père. Sa bienveillance ne s'éteint pas avec la mort : il lègue à Auguste la presque totalité de ses biens, dont la précieuse équipe d'esclaves techniciens, seuls capables, à ses yeux, d'assurer l'entretien de son Aqua Virgo. Au peuple, il offre le *Porticus Vipsania* sur le Champ de Mars et l'accès à ses jardins. Auguste fait distribuer, en son nom, 100 deniers aux bénéficiaires de distribution gratuite de blé (annone). Par-delà la mort, la rivalité entre les deux amis ne porte plus que sur la générosité, qualité essentielle des hommes de bien pour les Romains. J.-Y. B.



INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE COLOGNE

LAUDATIO FUNEBRIS « Vous avez surpassé tous les hommes par vos excellentes qualités », souligne Auguste dans son éloge.

Aquitains, Belges et tribus germaines. Très jeune consul en 37 av. J.-C. (il le sera trois fois), Agrippa refuse les honneurs du triomphe pour ne pas faire de l'ombre à Auguste, qui, au lieu des triomphes bien mérités, lui confère une décoration unique : la fabuleuse couronne dorée ornée de proues de navires ! En 18, il reçoit de son *princeps* d'autres honneurs (puissance tribunicienne, imperium exceptionnel) qui le font apparaître en véritable co-empereur chargé de l'Occident. En 17, ils coprésident les Jeux séculaires *(lire gros plan p. 15)* destinés à exalter le nouveau siècle d'or ! Toujours au service de son empereur, il meurt, en 12 av. J.-C., à 50 ans en Campanie, épuisé, au retour d'une pénible expédition vers la danubienne Panonnie. Effondré, Auguste lui offre des funérailles grandioses, boudées par l'aristocratie mais suivies d'une foule plébéienne reconnaissante à cet architecte de génie d'avoir réaménagé, pour sa commodité, le centre de sa Ville. Il reposera dans le mausolée d'Auguste, près du Tibre, faisant ainsi une entrée post mortem dans la famille impériale. Il l'avait bien mérité, ce que reconnaît sans tarder la postérité : « Agrippa, l'homme sans contredit le plus aimable de son siècle, écrit vers 200 l'historien Dion Cassius, n'usa de l'amitié d'Auguste que pour rendre, et au prince lui-même et à l'État, les plus grands services. » ✶



Gouverner

Comment tenir un empire

Conquérant mué en habile réformateur, Auguste combine tradition, personnalisation des pouvoirs et action décentralisée pour gérer avec un budget serré les provinces de l'immense territoire qu'il a agrandi.

PAR PHILIPPE LE DOZE

Considérablement agrandi avec Auguste, l'Empire romain s'étend désormais de la Germanie inférieure à l'Afrique du Nord, de l'Hispanie à la Syrie. S'y ajoutent les «États amis et alliés», où Rome fait et défait les rois à sa volonté. Le territoire couvert par son autorité est immense : rares sont les empires à avoir atteint de telles proportions. Mais ce vaste espace reste très largement sous-administré, Rome n'ayant rien d'un État bureaucratique. Le personnel administratif est réduit à quelques centaines de personnes. Dès lors, Auguste ne se contente pas d'être un conquérant : il (re)pense aussi l'administration de l'Empire. Non pas en faisant table rase du passé, cela ne lui ressemblerait guère. La Rome républicaine était déjà une puissance impériale : il faut compter avec cet héritage. En revanche, l'empereur fait évoluer cette administration tout en bénéficiant de circonstances historiques favorables à la consolidation du pouvoir romain sur les provinces. Tradition et nouveauté, saupoudrées d'opportunisme : voilà qui caractérise assez bien l'œuvre d'Auguste.

CORPS DU POUVOIR IMPÉRIAL **Ce pectoral d'Auguste sculpté en relief représente le retour des emblèmes des légions perdus en Parthie (nord-est de l'Iran actuel) par Marc Antoine et Crassus : doléances, symboles et requêtes, tout passe dorénavant par la personne de l'empereur.**
Statue d'Auguste en marbre blanc : détail, Ier s., musée du Vatican, cité du Vatican.

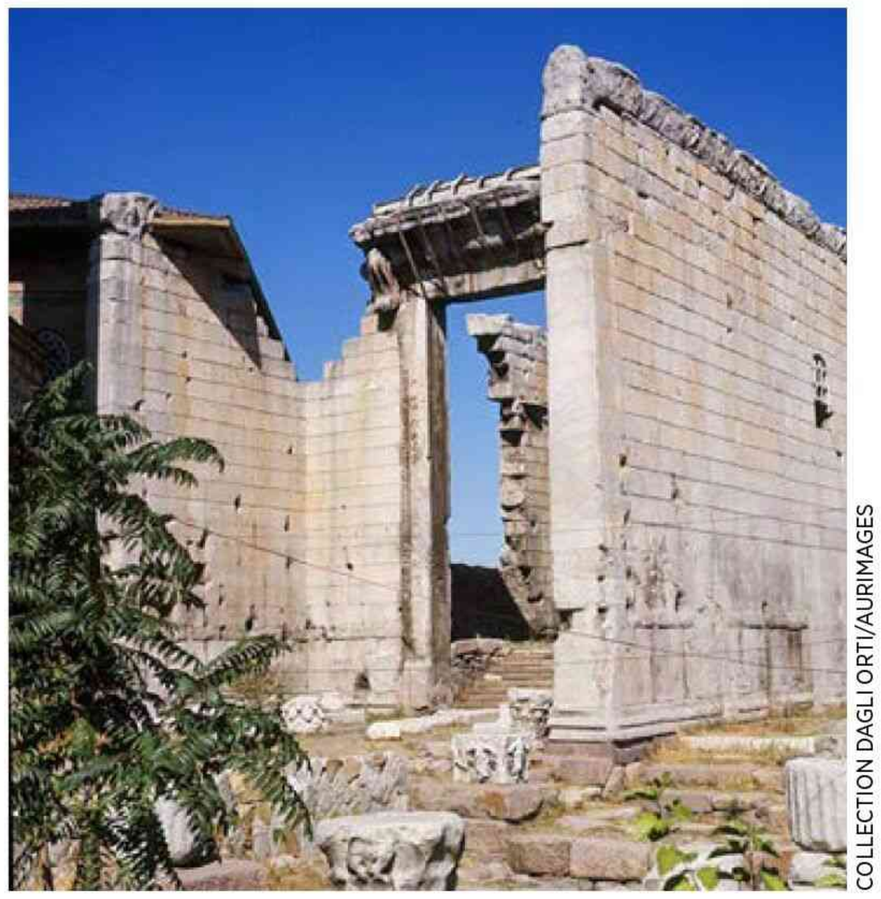
TARKER/BRIDGEMAN IMAGES

Une domination souple

Comme à l'époque républicaine, les sénateurs gouvernent les provinces, sauf exception, telle l'Égypte, nouvellement acquise, confiée à un chevalier. Leur champ d'action est restreint au maintien de l'ordre (notamment la lutte contre le brigandage), à la surveillance des frontières, à l'exercice (pour partie) de la justice et à la perception des impôts. Disposant d'un personnel limité (scribes, licteurs…), le gouverneur est assisté de légats auxquels il peut confier diverses missions et d'un questeur chargé de la fiscalité de la province. Le budget de Rome ne lui permet ▶



PHOTO12/ALAMY/LOTHAR STEINER



COLLECTION DAGLI ORTI/AURIMAGES

► pas d'avoir une armée de fonctionnaires pour gérer l'Empire. Avec Auguste, le grand changement a été l'avènement de la nouvelle fonction d'empereur. Elle s'est surimposée aux structures anciennes et tous les regards se sont spontanément tournés vers elle : l'historien Fergus Millar parle d'une « révolution des consciences ». À l'évidence, l'émergence de cette figure tutélaire n'a pas déplu aux habitants des provinces, dont certaines, notamment dans la partie orientale de l'Empire, ont beaucoup souffert des décennies de guerres civiles à la fin de la République. Dans un passage fameux des *Annales,* Tacite s'en fait l'écho : « Le nouvel ordre ne déplaisait pas non plus aux provinces, qui avaient en défiance le gouvernement du Sénat et du peuple, à cause des querelles des grands et de la cupidité des magistrats, et qui attendaient peu de secours des lois, impuissantes contre la force, la brigue et l'argent. »

Lors d'abus de pouvoir des gouverneurs, de doléances de toutes sortes, d'une demande de privilège ou d'arbitrage, l'on se tourne désormais vers cet interlocuteur privilégié qu'est l'empereur plutôt que vers le Sénat. D'autant que les habitants des provinces peuvent, plus que sous la République, défendre leurs intérêts. Dans le 5e édit de Cyrène, en 7-6 av. J.-C., où la procédure pour porter plainte contre les gouverneurs est facilitée, Auguste l'affirme : il veillera avec le Sénat à ce qu'aucun sujet « ne souffre indûment quelque tort ou ne subisse quelque exaction ». Il accepte, en somme, que la seule force est impuissante à assurer une domination stable. Les habitants de l'empire bénéficient aussi durant le « siècle d'Auguste » de la *Pax romana* et de la prospérité qui l'accompagne. Avec la fin de l'instabilité due aux guerres civiles, la sécurisation des frontières, la prospérité et l'arbitrage impérial contre les abus, la domination romaine n'est désormais pas sans avantages, même s'il faut se garder de l'idéaliser à l'époque augustéenne comme après. In fine, l'emprise de Rome sur les provinces s'avère plutôt souple. La vie des cités reste très vivante, à même de pallier les

DÉDIÉS À LA FOIS À AUGUSTE ET À ROME

Après les visites d'Octavien à Athènes, le temple de Rome et d'Auguste (à g.), bâtiment circulaire ionique, a été édifié au Ier s. av. J.-C. En Turquie, le monument d'Ancyre (Ankara, à d.), consacré lui aussi à Auguste et à la personnification de Rome, renferme la copie la plus complète des *Res gestae*.

Braquant tous les regards, la nouvelle fonction d'empereur opère une « révolution des consciences »



MANUEL COHEN/AURIMAGES



RIEGER BERTRAND/HÉMIS.FR

insuffisances de l'État central : le gouverneur intervient peu dans leurs affaires internes, alors que nombre de provinces, notamment les plus anciennes, ne comptent pas de légion sur leur sol.

Rome gagne en visibilité avec Auguste

En raison de cette gestion très décentralisée s'appuyant, au quotidien, sur un vaste réseau de cités largement autonomes et les élites locales, le pouvoir romain a longtemps pu paraître lointain aux habitants des provinces. Le Sénat semblait une assemblée bien anonyme. À l'exception des capitales provinciales, le gouverneur n'était visible que lors de tournées annuelles effectuées notamment pour rendre la justice. Désormais, Auguste lui-même peut se déplacer dans les provinces. Mais, surtout, le culte de Rome décline progressivement au profit de celui de l'empereur et de sa famille, parfois en association avec un dieu local. La province d'Asie amorce ce mouvement privilégiant le prince sur Rome : dès 29 av. J.-C., elle sollicite le futur Auguste pour obtenir le droit de lui ériger un temple à Pergame au nom des cités de la province. Elle veut prouver à la puissance dominante et au nouvel homme fort à Rome que la région lui est acquise bien qu'elle ait été dans la sphère d'influence d'Antoine durant le triumvirat. L'élévation de temples a rendu plus tangible le pouvoir impérial. La Maison carrée à Nîmes est l'un des édifices les plus connus marquant la visibilité

IN HONOREM

Dans les différentes provinces de l'Empire, des monuments s'érigent pour rendre hommage à Auguste ou s'attirer ses faveurs, tel le temple qui lui est dédicacé en 13 apr. J-.C. (à g.) sur l'île de Philae, en Égypte, ou le bien nommé trophée d'Auguste ou trophée des Alpes (à dr.), élevé en 6 av. J.-C., à La Turbie (Alpes-Maritimes).

nouvelle du pouvoir romain dans les provinces *(lire p. 73)*, où Auguste est volontiers assimilé à un monarque et un bienfaiteur. Les dédicaces destinées à l'honorer, l'érection de statues ou l'émission de monnaies par les autorités provinciales contribuent à diffuser l'imagerie augustéenne, sans que cela ne soit imposé par le pouvoir central quand bien même ne manque-t-il pas d'encadrer les manifestations de loyalisme.

Une administration rationalisée

Sous la République, le Sénat avait la main sur l'Empire. La réforme provinciale d'Auguste de 27 av. J.-C. l'a divisé en deux types de provinces : césariennes, relevant de l'empereur, ou publiques, du Sénat. Cela n'a pas changé grand-chose au quotidien des habitants. Elle marque surtout la place acquise par l'empereur au sein des institutions et réévalue à la baisse celle du Sénat en leur sein. Auguste acquiert peu à peu le droit d'intervenir dans les provinces publiques. Édits, rescrits et mandats lui permettent de transmettre aux gouverneurs ses instructions et de répondre à leurs questions. Il a aussi œuvré à mieux connaître l'Empire et à mieux diffuser l'information afin de mieux le contrôler. La confection de cartes, de livres cadastraux dans de nombreuses régions, celle d'itinéraires routiers, les recensements provinciaux de la population, l'organisation d'un système d'acheminement du courrier ont contribué à une maîtrise accrue d'un territoire vaste, dont l'administration est ainsi rationalisée. ✶

Livie

Une histoire d'amour… et de politique

Octave épouse cette patricienne qui a fui les proscriptions, alors qu'elle est mariée et enceinte. Ce coup de foudre politique se mue en un demi-siècle de vie commune mêlant tendresse et intrigues de palais.

PAR VIRGINIE GIROD

Le meurtre de Jules César a plongé Rome dans le chaos. Les partisans des césaricides, Brutus et Cassius et ceux du dictateur défunt veulent le pouvoir. Bien que la politique ne soit pas une affaire de femmes, ces événements impactent l'existence de Livie, jeune mère patricienne. Son père, Livius Drusus, et son mari, Tibérius Néron, soutiennent Brutus. Après la formation du second triumvirat en 43 av. J.-C., elle fait partie des proscrits. Pendant des mois, elle fuit à travers la Sicile et la Grèce pour échapper aux sicaires missionnés par le fils adoptif de César. Elle ne rentre à Rome qu'après la suspension des proscriptions.

Octave veut alors montrer que les vieilles rancunes sont oubliées et que l'ordre sénatorial est plus uni que jamais. Aussi invite-t-il à dîner ses ennemis d'hier. Parmi eux se trouvent Livie et son époux. La jeune femme est enceinte, mais cela n'enlève rien à ses attraits de matrone austère. Pendant la soirée, Octave l'invite à le suivre dans une pièce voisine. Tous deux reparaissent un instant plus tard dans la salle à manger, les cheveux en bataille. Octave contraint alors Tibérius Néron à lui céder sa femme. Il reconnaît toutefois que l'enfant à naître n'est pas le sien et lui sera restitué après sa naissance. Livie n'a probablement pas le choix. Elle épouse le nouvel homme fort de Rome et, lorsqu'elle accouche trois mois plus tard, elle endure les moqueries des taquins : « Aux gens heureux, les enfants viennent en trois mois. »

Cette belle histoire est-elle un coup de foudre ? Octave est un fin stratège politique occupé à se positionner en nouveau Romulus, c'est-à-dire en refondateur de Rome. En prenant l'épouse d'un autre, il rejoue symboliquement le mythe de l'enlèvement des Sabines. Aux origines, les Romains avaient enlevé des vierges pour s'en faire des épouses. Une femme mariée avait ▶

RÉCOLTE IMPÉRIALE **Selon Pline l'Ancien, « Livie attribuait sa longévité au vin de Pucinum. Elle n'en buvait pas d'autre ». C'est donc en connaisseuse que l'impératrice romaine assiste à la fête des vendanges à Grignano sur la côte du golfe de Trieste.** *Huile sur toile, de Cesare dell'Acqua (1821-1905), château de Miramare, Trieste.*

PHOTO12/ALFREDO DAGLI ORTI



▶ été enlevée par accident. En convolant avec elle, Romulus assumait la faute de ses hommes. Il prouvait aussi sa supériorité masculine en ôtant à un autre son bien le plus précieux : le ventre qui porte ses enfants. Hélas, Livie, déjà mère de deux garçons, subit plusieurs fausses couches. Elle ne donnera jamais l'héritier tant espéré au premier empereur de Rome. Mais une femme si maligne aurait-elle consenti à donner des rivaux à ses fils ? Rien n'est moins sûr.

Octave, devenu Auguste, aurait pu la répudier pour sa stérilité. L'amour l'en a peut-être empêché… ou sa politique familiale ! Pour relancer la natalité romaine en berne dans les « lits dorés », selon l'expression du satiriste Juvénal, Auguste promulgue le droit des trois enfants (*ius trium liberorum*), qui récompense les mères de famille nombreuse en les affranchissant de toute tutelle masculine. Bien qu'elle n'y soit pas éligible, Auguste lui accorde ce droit et l'érige en matrone modèle. Impératrice sans en porter le titre encore inexistant, elle impose son fils Tibère comme successeur d'Auguste, qui, faute d'héritier, n'a guère le choix. Cette reconnaissance passe par l'éviction définitive d'Agrippa Postumus, le plus jeune des petits-enfants d'Auguste, qui l'exaspère. Bellâtre à la musculature herculéenne réputé pour sa bêtise et son arrogance, il se croit sorti de la cuisse de Jupiter et la méprise. Auguste se rend à l'évidence : mieux vaut l'envoyer en exil pour ne pas nuire à Rome.

Les conseils de Livie ont, sans doute, une part de responsabilité dans ce choix. La toute-puissance discrète de l'impériale épouse et la promotion de son fils suscitent l'ire jalouse de la fille et des petites-filles d'Auguste. Mais ces vipères ont les crochets mal aiguisés et leurs complots sont éventés. Alors que l'empereur exile impitoyablement ses proches renégats, Livie renforce son image d'épouse dévouée, de bonne mère de famille et de mécène.

LIVIE ET LA MONNAIE ROMAINE : VERS UNE REPRÉSENTATION MONARCHIQUE DE LA DOMUS AUGUSTA

Auguste s'est abstenu de représenter Livie sur le monnayage impérial de peur que l'on critique un privilège réservé à une reine. Tibère, son successeur, lui rend de discrets hommages, tant elle est populaire.

Comme le disent les numismates, la monnaie est un tract métallique. Émise par le pouvoir, elle véhicule des messages politiques. Rome a renoncé à la monarchie au début de son histoire. Ses symboles monétaires célèbrent la cité elle-même et, le temps passant, les hauts faits des magistrats. Sous la République, la présence des femmes sur le monnayage est suspecte, car celles-ci ne participent pas à la vie politique. La mise en avant d'une épouse ou d'une mère telle que Livie est donc le marqueur d'un glissement iconographique vers la promotion d'idées monarchiques. Auguste a toujours été méfiant à cet égard. Il voulait avoir une autorité supérieure sans passer pour un roi. Il n'a donc jamais fait frapper monnaie à l'effigie de son épouse dans les ateliers monétaires romains alors qu'elle est présente sur le monnayage provincial. V. G.

Pourquoi courrait-elle après les honneurs puisqu'Auguste l'en couvre spontanément ? Pourquoi s'ingénierait-elle à participer à la politique quand il lui suffit, dans les moments d'intimité, de susurrer à l'oreille de son époux ? En se mettant intelligemment à son service affectif et politique, elle gagne en autorité et en respect. Auguste ne prend jamais de décision sur un membre de sa famille sans lui en parler comme l'atteste le biographe des *Douze Césars*. Secrétaire et bibliothécaire de l'empereur Hadrien, Suétone a eu accès aux archives du palais et reproduit dans ses textes une partie de leur correspondance qui témoigne d'une complicité et d'une confiance sincère sur la gestion interne de la domus Augusta *(lire p. 22)*.

Leur demi-siècle de vie commune n'a sûrement pas été dénué de tendresse, même si la politique était le ciment de leur concorde. En août 14 apr. J.-C., Auguste, perclus de douleurs intestinales à 76 ans, ne mange plus que les figues qu'elle cueille dans le jardin de leur villa de Nole. Il pousse son dernier soupir entre ses bras en lui murmurant des mots d'amour. Dans son testament, il l'adopte à titre posthume et lui offre ainsi le surnom d'Augusta, l'équivalent du titre d'impératrice qu'elle est la première à porter. Ce dernier cadeau est une preuve d'amour et le legs d'une autorité légitime sur la famille impériale. En fait-elle un usage immédiat ?

Juste après la mort d'Auguste, Agrippa Postumus exilé depuis des années, est assassiné par ses gardes. Qui a donné l'ordre : Auguste avant d'expirer, Tibère en premier acte de pouvoir ou Livie, prudente, afin d'éviter un conflit de succession ? Désormais impératrice douairière, elle veut conserver son rôle de conseillère pour son fils, qui lui refuse tout nouvel honneur. Au jour de sa mort, il se réserve un dernier outrage : l'ingrat laissera pourrir pendant des jours le cadavre maternel avant d'autoriser ses funérailles… En politique, amour conjugal et amour filial ne se valent pas. ✶



PATRICKGUILLARD.COM

Livie en Pietas

L'Empire s'est attaché à sa figure, car elle assume, sans en avoir le titre, la fonction de « Mère de la Patrie » comme Auguste, Père de la Patrie. Opposé à la multiplication des honneurs maternels, Tibère accepte de la représenter sous la forme d'une divinité, la Pietas, symbole de piété religieuse et de dévotion familiale.



CGB

Livie en Iustitia

Alors que la maison impériale est en proie à une crise, Tibère a probablement décidé de maintenir une unité de façade en représentant sa mère sous les traits de la Justice, une abstraction divinisée romaine. Parée d'un diadème, Livie apparaît comme la représentante de l'ordre légal.



CGB

Livie en *Salus Augusta*

Déjà âgée en 22 apr. J.-C., elle est malade. Tibère, qui la hait, doit passer pour un bon fils. Il fait frapper une monnaie en l'honneur de la santé impériale *(Salus Augusta)* à l'effigie de sa mère, sans préciser son nom. Son menton en galoche et sa coiffure ne laissent aucun doute sur son identité.



CGB

Le char de Livie

Son nom de veuve, Julia Augusta, apparaît pour la première fois sur une monnaie frappée à Rome en 22 apr. J.-C. Sa présence sur un sesterce, pièce commune, témoigne d'un changement de mœurs : l'idée d'une famille impériale devient plus acceptable pour les Romains. Ce n'est pas son portrait qui y figure mais un privilège exceptionnel dont elle jouit : l'usage d'un char honorifique pour ses déplacements personnels, le *carpentum.* Il appartient normalement à la *pompa circensis*, la procession religieuse précédant les jeux. L'autorisation de circuler dans ce char fermé tiré par deux ânes et la promotion de ce droit sur la monnaie prépare la population à concevoir la figure de l'impératrice comme une femme presque sacrée.

Forum d'Auguste

Ce nouveau forum est l'une des réalisations majeures de la Rome augustéenne. Dominé par un temple de Mars vengeur voué après la mort de César, il a vocation à accueillir les activités et les symboles liés aux triomphes romains. Les statues des « grands hommes » qui ont fait la gloire de Rome y sont réunies et culminent dans le quadrige d'Auguste, au centre de la place. On y trouve aussi les dépouilles et pièces de butin issues de ses campagnes militaires victorieuses.

Rome
Monuments augustéens

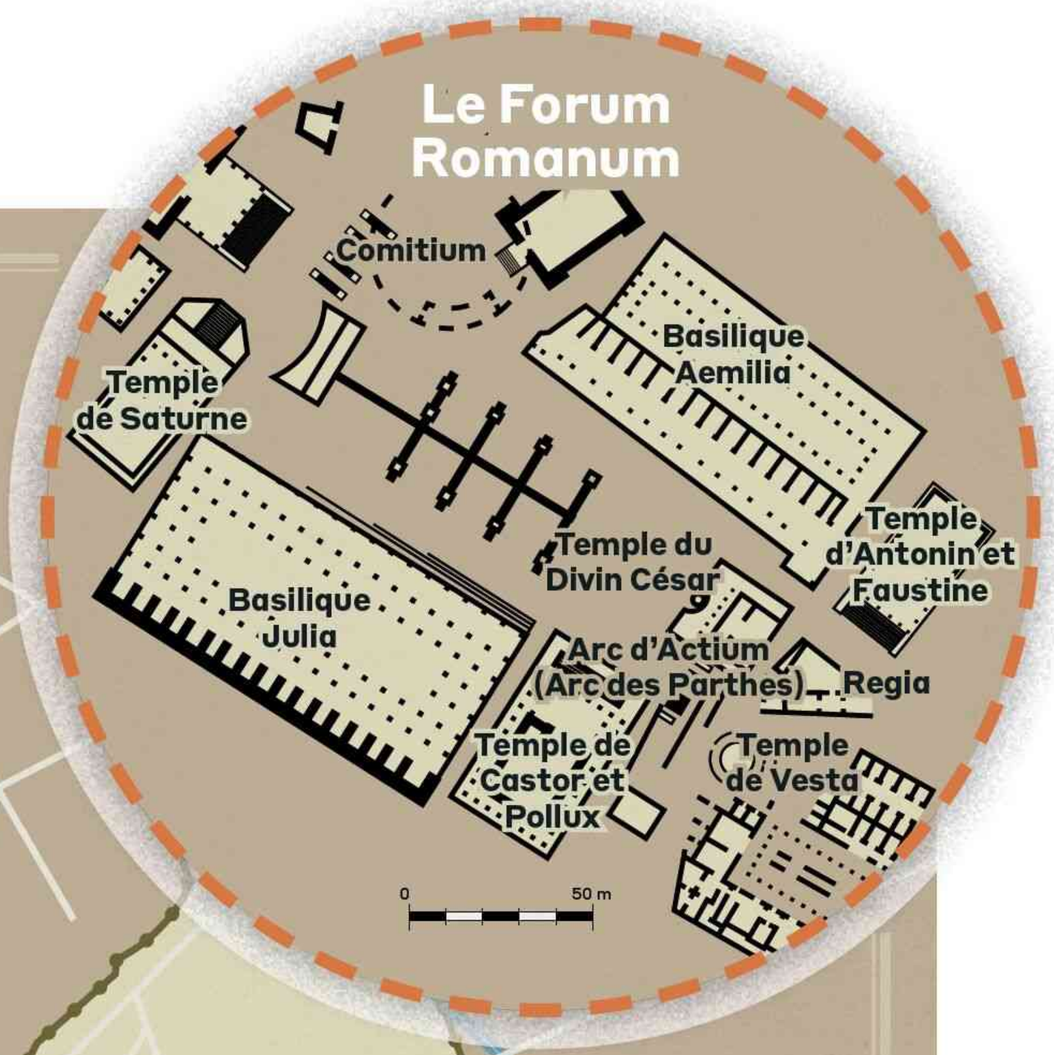
Auguste rebâtit Rome comme il transforme l'Empire : entre restaurations et nouvelles constructions, il façonne une capitale de marbre, dont la splendeur doit refléter le nouvel ordre impérial et sa stabilité.

PAR EMMANUELLE ROSSO

PHOTO12/ALAMY/VYACHESLAV LOPATIN

Rome à l'époque d'Auguste

31 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.



Mausolée d'Auguste

Aqua Virgo (aqueduc bâti par Agrippa, 19 av. J.-C.)

Horologium d'Auguste (*cadran solaire*)

Ara Pacis Augustae (*Autel de la Paix Auguste*)

Tiberris Flumen

Panthéon d'Agrippa (*restauré sous le règne d'Hadrien*)

Saepta Julia (*enclos des votes*)

Thermes d'Agrippa

Largo Argentina (*quatre temples édifiés v. le IIIe-IIe siècle av. J.-C.*)

Portique de Pompée (*52 av. J.-C.*)

Théâtre de Pompée (*premier théâtre de pierre édifié à Rome, 55 av. J.-C.*)

Théâtre et portique de Balbus

Amphithéâtre de Statilius Taurus (*premier amphithéâtre de pierre édifié à Rome*)

Aqua Alsietina (aqueduc bâti par Auguste, fin Ier siècle av. J.-C.)

Portique d'Octavie (*sœur d'Auguste*)

Théâtre de Marcellus (*neveu d'Auguste*)

Temple de Jupiter Capitolin (*v. le VIe siècle av. J.-C., restauré au Ier siècle av. J.-C.*)

Portique Aemilia (*entrepôt, début du Ier siècle av. J.-C.*)

ROME

VII VI IX IV VIII III V XIV XI X II XIII XII I

Temple de Junon Moneta (*v. le IVe siècle av. J.-C.*)

Forum d'Auguste

Forum de Jules César (*46 av. J.-C.*)

Portique de Livie (*épouse d'Auguste*)

Edifices du Forum Romanum

Tabularium (*archives de l'État, 78 av. J.-C.*)

Temple d'Apollon, sur le Palatin

Circus Maximus (*v. le IIe siècle av. J.-C. et après*)

Aqua Marcia (aqueduc, 144-140 av. J.-C.)

Aqua Julia (aqueduc bâti par Agrippa, 33 av. J.-C.)

Branche de l'aqua Julia

Aqua Appia (aqueduc v. le IVe siècle av. J.-C. essentiellement souterrain)

1 *Pont Fabricius (62 av. J.-C.)*
2 *Pont Cestius (Ier siècle av. J.-C.)*
3 *Pont Æmilius (jetée en 179 av. J.-C., arches en 142 av. J.-C. premier pont en pierre)*
4 *Pont Sublicius (passerelle en bois construite vers le VIIe siècle av. J.-C.)*

Principaux bâtiments :

Antérieurs à Auguste — *Bâtis sous Auguste* — XIII *Zone administrative*

N

0 1 000 m

MEHDI BENYEZZAR

Autel de la Paix Auguste

Dédiée en 9 av. J.-C., l'Ara Pacis Augustae célèbre la paix instaurée par Auguste après ses campagnes en Hispanie et en Gaule. Son programme sculpté, complexe et raffiné, présente la vocation des Julii (membres de la *gens* Julia) à garantir la prospérité de Rome depuis ses origines : la piété d'Énée sacrifiant à son arrivée en Italie annonce celle de la famille d'Auguste, figurée en procession. Un extraordinaire décor végétal porte ce message : des rinceaux d'acanthe se déploient selon une rigoureuse ordonnance symbolisant l'ordre, l'abondance et l'harmonie qui découlent de la paix.

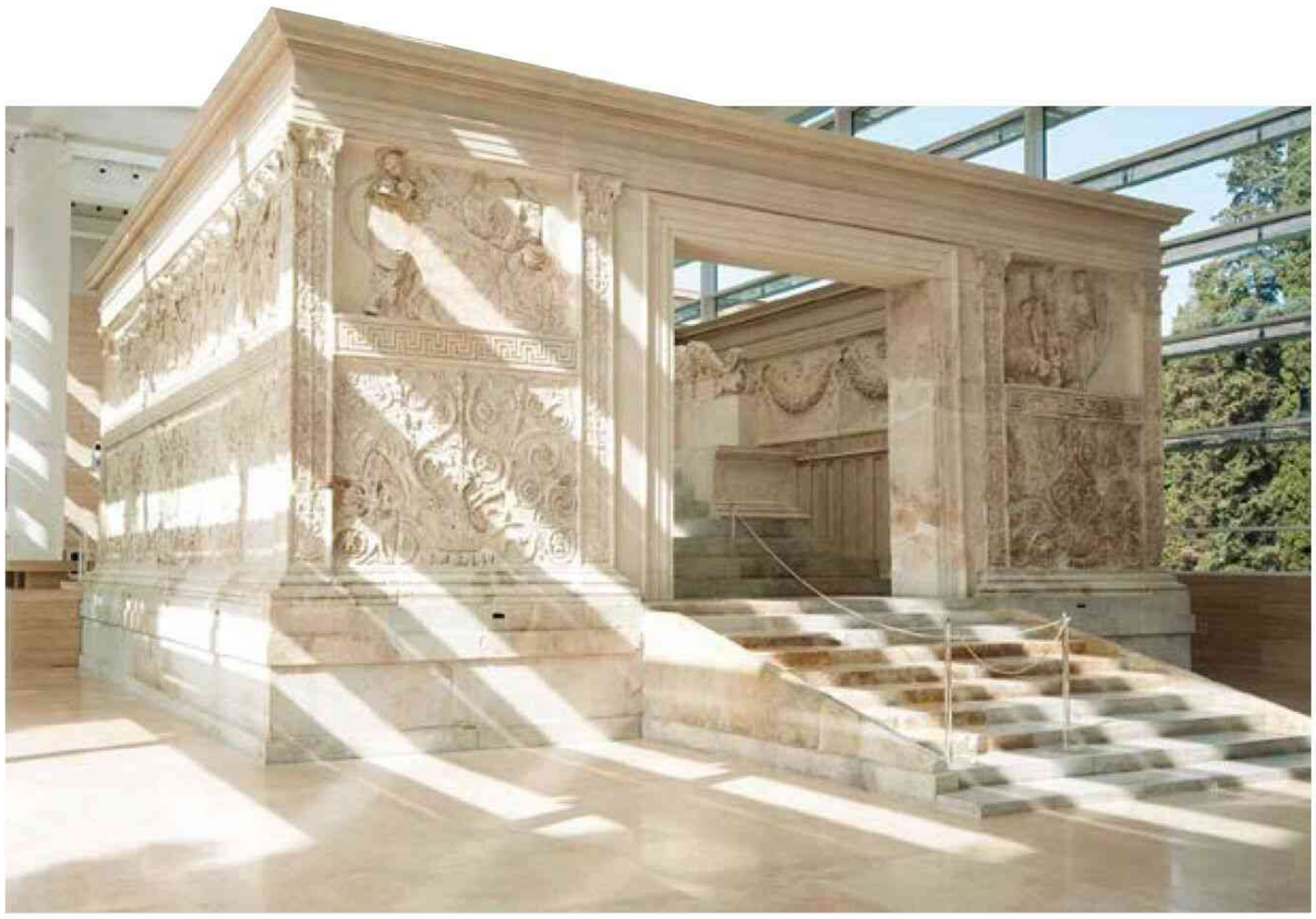


PHOTO12/ALAMY/RICCARDO SALA



Théâtre de Marcellus

L'édifice est l'un des trois théâtres permanents de Rome. Transformant un projet de César, Auguste choisit de l'implanter à proximité du temple d'Apollon guérisseur (ApolloMedicus), à l'emplacement du bâtiment temporaire installé lors des fêtes annuelles du dieu. Dédié vers 13 av. J.-C., il prend le nom du neveu, gendre et héritier désigné du prince, Marcellus, mort prématurément en 23 av. J.-C. Il marque l'avènement d'une nouvelle architecture théâtrale, caractérisée par un imposant mur de scène, dont l'ordonnance exprime la stabilité et l'harmonie du monde pacifié.

PHOTO12/ALAMY/STEFANO POLITI MARKOVINA



WIKIMEDIA COMMONS

Complexe augustéen du Palatin *(domus Augusti)*

Dès les années 30 av. J.-C., Octave installe sa résidence à l'angle ouest du Palatin, lieu marqué par la légende de Romulus : il entame des travaux qui vont transformer une modeste demeure républicaine en un vaste quartier augustéen, associant édifices publics et demeures privées, à l'imitation des palais hellénistiques.
Le pivot du complexe est le temple d'Apollon : projeté dès 36 en un lieu frappé par la foudre – les prêtres avaient conclu à un signe du dieu désignant sa future demeure –, ce dernier réunit en 28 les agents divin et terrestre du retour de l'âge d'or.



PHOTO12/ALAMY/ADAM EASTLAND

Temple de César divinisé (Forum romain)

Érigé sur le Forum romain à l'emplacement du bûcher funéraire de César, le temple, commencé dès 42, n'est dédié par Octave qu'en 29 av. J.-C. à son père adoptif, divinisé sous le nom de Divus Iulius. Son podium s'incurve pour accueillir l'autel qui l'avait précédé. Ce premier temple consacré à un mortel divinisé proclame l'ascendance divine d'Auguste au cœur de l'espace civique de Rome.

PHOTO12/ALAMY/EDIMUR

Temple d'Apollon in Circo

À la suite d'une épidémie, les Romains avaient dédié en 431 av. J.-C. un temple à l'Apollon médecin des Grecs. Au début de l'Empire, il fait partie des 82 temples de Rome restaurés par Auguste ; son nouveau décor prend alors une forte tonalité politique. Tandis que les reliefs intérieurs évoquent les combats et le triomphe d'Octave, le fronton remploie des statues grecques originales du ve s. av. J.-C. qui les transposent dans l'univers du mythe : elles figurent, en effet, la lutte entre les Grecs et les Amazones, probable allusion à celle qui l'avait opposé à la reine d'Égypte. Ainsi les lauriers de la frise célèbrent à la fois Apollon et les victoires remportées par le prince sous son égide.

PHOTO12/ALAMY/DAMIAN BYRNE

Mausolée d'Auguste

Dès 29 av. J.-C., Auguste s'emploie à construire sa mémoire posthume : situé au nord du Champ de Mars, le mausolée circulaire, haut de 45 m, allie l'héritage des tumuli étrusques et le prestige des tombeaux hellénistiques – en particulier celui de Mausole, une des sept merveilles du monde. Bien avant celles du prince, il abrite les cendres des membres de sa famille ; à sa mort, une copie des *Res gestae* y est affichée.

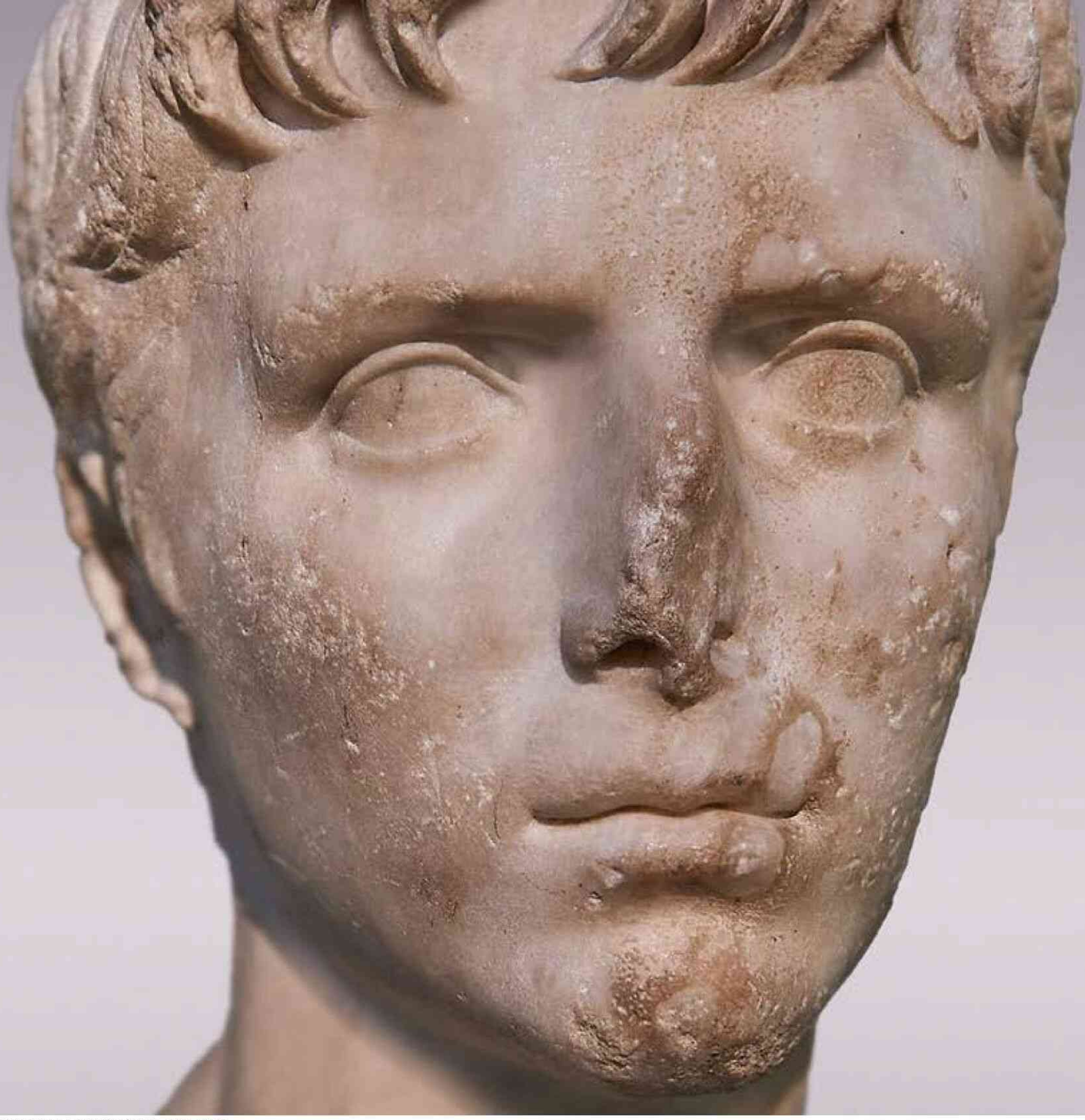


PHOTO12/ALAMY/FUNKYFOOD LONDON/PAUL WILLIAMS

Caesares

Caius et Lucius César, princes de la jeunesse

Couverts d'honneurs précoces, les petits-fils d'Auguste destinés à lui succéder sont fauchés dans leur vingtaine par la déesse du destin Fortune. Leurs cultes funéraires hors norme font d'eux d'éternels emblèmes dynastiques.

PAR MARJOLAINE BENAÏCH

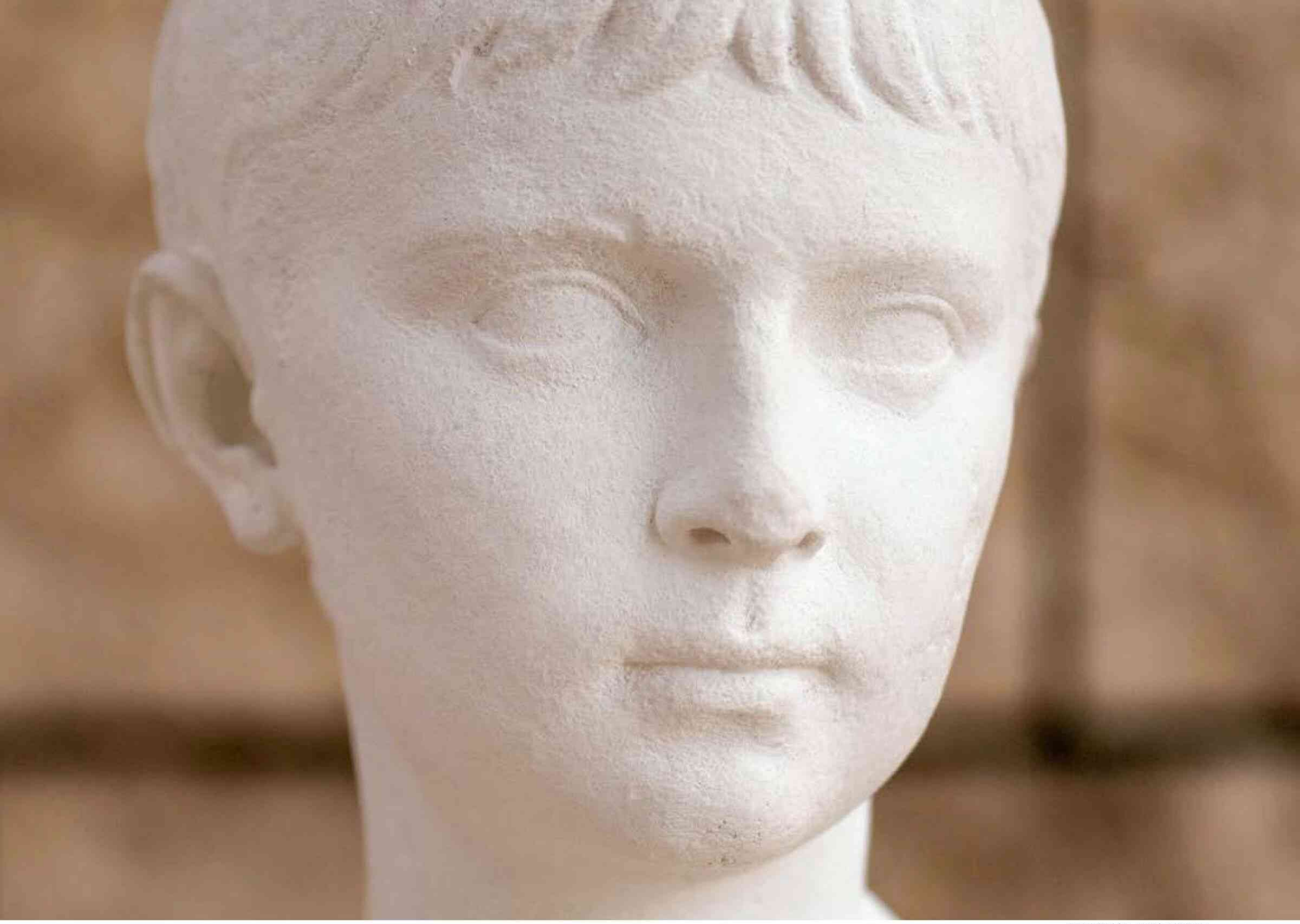


PHOTO12/ALAMY/HISTORIA

Dans son testament politique, les *Res gestae*, l'empereur Auguste évoque en ces termes ses petits-fils, Caius et Lucius César, devenus ses fils adoptifs : « Quand mes fils Caius et Lucius César, que la Fortune m'a arrachés dans leur jeunesse, étaient dans leur quinzième année, le Sénat et le Peuple romain les désignèrent consuls en mon honneur pour prendre cette charge après une période de cinq ans. Dès le jour où ils furent conduits au Forum, le Sénat décréta qu'ils pourraient assister aux délibérations publiques. Par ailleurs, l'ensemble des chevaliers romains les salua l'un et l'autre du titre de prince de la jeunesse, et leur attribua des boucliers et des lances d'argent. » Ces quelques phrases suffisent à résumer le rôle joué par Caius et Lucius César au sein de la dynastie julio-claudienne : celui de princes promis à une carrière politique brillante, dont l'irrésistible ascension fut coupée net par une mort précoce et tragique.

↖↑

JUMEAUX DIVINS AD PATRES

Indissociables dans leur courte destinée tragique comme dans la mort, Caius (à g.) et Lucius (à dr.) César forment à jamais un duo inséparable associé chez les Romains aux jumeaux Castor et Pollux, protecteurs des chevaliers et des militaires.

Espoirs d'une dynastie

Fils de Julie, fille d'Auguste, et d'Agrippa, ami et bras droit de l'empereur, Caius et Lucius naissent respectivement en 20 et en 17 av. J.-C. Leur grand-père, qui n'a pas eu de fils et désire donner une assise dynastique à son pouvoir et assurer sa succession, les adopte dès la naissance du second et leur accorde rapidement de nombreux honneurs politiques, religieux et dynastiques qui les désignent aux yeux de tous comme héritiers légitimes. Durant l'été 6 av. J.-C., Julie et ses partisans font élire Caius au consulat. Alors âgé de 14 ans, il est bien loin des 32 ans requis pour accéder à la magistrature suprême et l'élection est invalidée, mais il reçoit très vite de nombreux honneurs en guise de compensation. Il obtient le droit d'assister ▶

► aux réunions du Sénat et de s'asseoir parmi les sénateurs lors des banquets et spectacles. Il est admis au sein du collège des pontifes, l'un des quatre collèges sacerdotaux majeurs qui président aux rites publics et s'assurent de leur bon déroulement. Il est aussi désigné consul cinq ans à l'avance, pour une entrée en charge prévue lors de ses 20 ans. Ces mesures sont entérinées en 5 av. J.-C., quand il abandonne la toge prétexte de l'enfance et revêt la toge virile. Lors de cette cérémonie qui marque le passage à l'âge adulte, il reçoit des membres de l'ordre équestre le titre honorifique de *princeps juventutis*, « prince de la jeunesse ». Les mêmes honneurs sont accordés à son frère Lucius en 2 av. J.-C., qui rejoint le collège des augures, autre sacerdoce prestigieux. Devenus les héritiers officiels d'Auguste, les princes de la jeunesse font donc leur entrée dans l'âge adulte couverts d'honneurs.

Ils sont désormais étroitement associés au pouvoir : quand Auguste inaugure un nouveau forum le 12 mai 2 av. J.-C., il leur confie l'organisation des jeux grandioses donnés à l'occasion de la dédicace du temple consacré à Mars vengeur qui domine la place. L'année suivante, Caius est envoyé en Orient, après avoir été investi d'un imperium proconsulaire extraordinaire, c'est-à-dire un pouvoir de commandement supérieur à celui de tous les gouverneurs des provinces d'Orient. L'objet de sa mission : le royaume d'Arménie qui, du fait de sa position géographique, était, depuis près d'un demi-siècle, l'objet d'affrontements avec les Parthes. Son voyage débute par une tournée de la Grèce et de l'Asie mineure. Devenu consul en l'an 1, il mène une campagne en Arabie pour rétablir Arétas IV, roi allié de Rome, à la tête du royaume nabatéen. Au début de l'an 2, la question arménienne se stabilise et Rome, en la personne de Caius César, installe le roi des Mèdes [peuple d'Iran], Ariobarzane, à la tête du royaume. Cela provoque des émeutes qui contraignent Caius César à prendre la tête d'opérations militaires pour étouffer la rébellion. Après le siège et la prise de la forteresse d'Artagira en l'an 3, Caius est acclamé *imperator* (général en chef) par ses troupes qui reconnaissent ainsi sa valeur militaire. Auréolé de gloire, il doit faire face à la disparition tragique de son frère Lucius, mort le 20 août 2 à Marseille, alors qu'il se rendait en Espagne pour y commander des troupes. Caius partage rapidement le destin funeste de son cadet : grièvement blessé le 9 septembre 3 lors du siège d'Artagira, il meurt finalement des suites de sa blessure le 4 février 4 dans le port de Limyra, où il devait s'embarquer pour rentrer à Rome. Son corps y est rapatrié et ses cendres sont placées aux côtés de celles de son frère dans le Mausolée d'Auguste, tombeau familial de la dynastie julio-claudienne.

Honneurs funéraires

Profondément affecté par la disparition de ceux en qui il avait placé ses espoirs de continuité dynastique, Auguste fait décréter pour ses petits-fils des honneurs funéraires exceptionnels, qui dépassent tout ce qui avait été fait jusqu'alors à l'occasion des décès des membres de la famille impériale. Des mesures sont donc prises par le Sénat et le peuple romain lors du décès de Lucius César, puis reproduites deux ans plus tard, à la mort de Caius. On décide d'adresser chaque année, au jour anniversaire de leur mort, un sacrifice public à leurs mânes, leur âme divinisée ; d'ériger leur statue dans le temple de la Concorde et d'ajouter leur nom au *Carmen Saliare*, un chant rituel de la confrérie des prêtres saliens dédiée au dieu Mars. La *lex Valeria Cornelia*, loi votée en 5, complète ces honneurs et crée dix unités électorales, les centuries destinatrices, qui portent le nom des princes de la jeunesse et sont chargées de fournir au

AD HONOREM

L'inscription écrite en latin sur le fronton de la Maison carrée de Nîmes consacre ce temple aux enfants adoptifs d'Auguste destinés à lui succéder : « À Caius César, fils d'Auguste, consul ; à Lucius César, fils d'Auguste, consul désigné, princes de la jeunesse. »



BIBLIOTHÈQUE CARRÉE D'ART/VILLE DE NÎMES

HÉROS ADULÉS DU MONDE ROMAIN

À l'instar de la Maison carrée de Nîmes, les monuments dédiés aux princes de la jeunesse fleurissent dans tout l'Empire, assurant la diffusion de l'image de la famille augustéenne.

Les décès tragiques de Caius et Lucius César marquent un tournant inédit dans la diffusion de l'image des membres de la famille impériale dans les cités de l'Empire. On assiste ainsi à une prolifération inédite des dédicaces, statues et monuments érigés en leur honneur, qui contribuent à modifier profondément le tissu urbain de ces villes.
La Maison carrée de Nîmes constitue, à ce titre, un exemple emblématique. Haut de 17 m, ce temple de 32 m de long sur 15 m de large apparaît comme la réalisation la plus monumentale liée aux princes de la jeunesse. En réalité, le temple n'était pas prévu pour eux et était déjà en construction avant leur décès, mais les morts brutales de Lucius à Marseille en 2 puis celle de Caius en 4 obligent les Nîmois à modifier leur projet. La dédicace gravée sur le fronton du temple indique ainsi qu'il est consacré : « À Caius César, consul, et à Lucius César, consul désigné, fils d'Auguste, princes de la jeunesse. »
La forme de l'édifice – un temple – et le choix de son emplacement – en position axiale, à l'extrémité du forum – en font un monument hors normes : jamais un temple occupant une position si éminente sur la place publique n'avait été consacré à des membres de la famille impériale.
Dans cet édifice, Caius et Lucius César, sans devenir des dieux, reçoivent des honneurs exceptionnels, qui les placent au-dessus des simples mortels. Ils apparaissent donc comme des héros, des figures de l'entre-deux, qui occupent une place intermédiaire entre hommes et dieux. Les princes sont, d'ailleurs, régulièrement assimilés à Castor et Pollux, les héros jumeaux, étroitement associés à Rome aux chevaux et aux exercices militaires des jeunes gens. Pendant tout le règne d'Auguste, le pouvoir impérial construit ainsi une fausse gémellité de Caius et Lucius César propice à leur assimilation aux Dioscures [les frères Castor et Pollux]. Après leur mort tragique, cette héroïsation prend pleinement forme : il ne s'agit plus seulement d'assimiler les princes à des héros, mais de leur rendre un culte funéraire exceptionnel. M. B.



NÎMES TOURISME

Temple corinthien érigé au Ier s. apr. J.-C. sur le forum de la colonie romaine de Nemausus, la Maison carrée de Nîmes, dédiée à Caius et Lucius, incarne le passage de la République à l'Empire.

peuple une liste de candidats devant être élus aux magistratures suprêmes. Ces honneurs hors normes font l'objet d'une procédure législative, qui implique une décision du Sénat, le sénatus-consulte, et sa ratification par une loi votée par les assemblées du peuple romain. Ces textes prévoient l'application de ces mesures hors de Rome et leur reprise par l'ensemble des communautés de l'Empire. Nombreux sont ainsi les monuments érigés en l'honneur des princes défunts, dont plusieurs nous sont connus par l'archéologie ou des sources écrites. Dans la colonie de Pise, on érige un autel sur lequel est célébré tous les ans un sacrifice adressé à leurs mânes. Les autorités municipales votent aussi la construction d'un arc honorifique, au sommet duquel est installée une statue pédestre de Caius en triomphateur, encadrée de statues équestres des deux frères. Ces mesures posthumes et leur application locale permettent une large diffusion de leur image dans l'Empire. Elles véhiculent celle de successeurs désignés disparus trop tôt et élevés à ce titre au rang d'emblèmes dynastiques. Ce destin tragique confère finalement à Caius et Lucius César une place particulière au sein de la famille impériale : concentrant tous les espoirs lors de leur fulgurante et précoce carrière, ils deviennent après leur mort un modèle fédérateur appelé à être imité par les princes qui leur succèdent. ✶



Le « bon gouvernement » d'un empereur maladif

Auguste souffre d'une santé fragile qui l'empêche de tenir son rang au combat. Stratège politique, il dissimule son état et en fait un atout valorisant sa résilience et l'étoile d'un chef dévoué aimé du peuple.

PAR ANNE GANGLOFF

HERVÉ LEWANDOSWKI/GRANDPALAISRMN/MUSÉE DU LOUVRE

Bien que la longévité de son règne soit remarquable, Auguste souffre d'une santé fragile et survit à plusieurs maladies graves. Il est incommodé par des affections récurrentes : des plaques sur le corps qui le démangent ; une faiblesse de la hanche et de la jambe gauche qui le fait souvent boiter ; un engourdissement et une raideur de l'index droit par temps froid, qui le gêne pour écrire ; des calculs vésicaux ; un estomac capricieux. Il est aussi sujet à des maladies saisonnières à l'automne et au printemps – des inflammations de la poitrine (ou de l'intestin ?) et des rhumes – et supporte mal le froid et la chaleur. La faiblesse de sa jambe est peut-être consécutive à un accident survenu lors du siège de Metulum (Josipdol) en Illyrie, en 35 av. J.-C. : Octave chute d'une tour en bois et se blesse à la jambe et aux bras. Il est difficile d'identifier tous ses problèmes de santé, les sources évoquant le plus souvent des « maladies », et les rétrodiagnostics sont risqués parce que dans l'Antiquité, les pathologies n'étaient pas désignées et interprétées de la même façon qu'à notre époque. Il est plus important de noter que déjà chez les auteurs antiques, les problèmes de santé d'Auguste sont parfois jugés incompatibles avec sa charge. Chez Dion Cassius, dans un débat fictif sur la nature du principat, un des arguments avancés par Agrippa pour persuader Octave de rétablir la République après les guerres civiles est sa faible santé : « S'il faut parler de tes intérêts personnels, comment supporteras-tu ▶

CORPS AFFAIBLI

« [Il] ne supportait ni le froid ni le chaud, écrit Suétone. En hiver, il portait quatre tuniques recouvertes d'une toge épaisse. En été, il couchait dans une chambre ouverte que rafraîchissait un jet d'eau et qu'éventait un esclave. Incapable de souffrir le soleil, il ne se promenait qu'avec un chapeau [et] voyageait en litière, presque toujours la nuit. »

Plongé dans un si profond sommeil, il faut le réveiller pour qu'il donne le signal du combat

► d'administrer jour et nuit tant d'affaires ? Comment y suffiras-tu, avec une mauvaise santé ? » (*Histoire romaine*, 52, 10). Selon Suétone, Auguste est même tenté, à une occasion, de renoncer au pouvoir, accablé par le découragement qui suit une longue maladie, sans doute en 23 av. J.-C. (*Vie d'Auguste,* 23). On peut ainsi se demander quelle est l'incidence de cette santé défaillante sur le gouvernement de l'Empire le plus vaste de son temps et dans l'invention d'un régime politique original.

Malade sur le champ de bataille

Dans le domaine militaire, la santé déficiente d'Octave constitue un sérieux problème. À Rome, la déesse Victoire est traditionnellement associée à la « bonne santé » et à la « sauvegarde » du peuple, tandis que la *virtus*, « bravoure », est une qualité masculine essentielle. Durant sa jeunesse, en 46 av. J.-C., Octave est d'abord empêché par ses problèmes de santé de rejoindre César pour se former militairement à ses côtés. Ensuite, il est défaillant lors de la première bataille de Philippes en Macédoine en 42 av. J.-C., laissant à Marc Antoine le bénéfice d'une victoire décisive contre Cassius et Brutus, les assassins de César. Juste avant la bataille navale de Nauloque, qui l'oppose à Sextus Pompée, en 36 av. J.-C., Octave est plongé dans un si profond sommeil que ses lieutenants doivent le réveiller pour qu'il donne le signal du combat. Marc Antoine a beau jeu, par la suite, de l'accuser de lâcheté, tandis que les partisans d'Octave valorisent son rôle à Philippes, soulignant qu'il a rejoint Marc Antoine malgré sa santé chancelante, qu'il a réanimé ainsi le courage des soldats, ou encore qu'un songe d'origine divine lui a sauvé la vie en l'incitant à abandonner son camp. Lors de l'expédition contre les Cantabres, dans un contexte où les légions romaines sont en difficulté, fin 26 av. J.-C., Auguste est à nouveau paralysé par une grave maladie qui le retient en Espagne jusqu'en fin 25. Dion Cassius a besoin de préciser, là encore, que le lieutenant qui obtient la victoire n'est pas un meilleur commandant que l'empereur (*Histoire romaine*, 53, 25). Ce dernier renonce ensuite généralement à prendre la tête des troupes. Il pallie sa faiblesse en s'entourant de commandants talentueux, en particulier Agrippa et Tibère, et en rapportant à sa propre autorité religieuse les victoires de ceux qui combattent en son nom, ce qui lui permet de jouir du charisme du chef victorieux.

Crise et rétablissement

En 23 av. J.-C. survient une crise politique consécutive à une maladie très grave. Pensant mourir, Auguste fournit des documents essentiels à l'administration de l'Empire à son collègue au consulat Calpurnius Pison, tout en remettant l'anneau qui lui sert de sceau à Agrippa. Il montre ainsi que la gestion de l'Empire appartient au Sénat, mais semble désigner Agrippa comme son successeur, alors même que son neveu et gendre Marcellus est en position d'héritier. Est-il épuisé et indécis, juge-t-il son neveu trop jeune ? Son attitude suscite l'incompréhension et des tensions parmi ses proches, notamment sa fille Julie, Marcellus et Agrippa. Auguste est finalement sauvé par le traitement prescrit par son médecin, Antonius Musa. Or, l'année 23 est la date à laquelle l'empereur remanie ses pouvoirs et son mode de gouvernement, car il cesse de monopoliser


THE TRUSTEES OF THE BRITISH MUSEUM

le consulat et gouverne désormais à l'aide d'un pouvoir proconsulaire supérieur et de la puissance tribunitienne. À la suite du décès brutal de Marcellus à la fin de l'année, il choisit comme nouvel héritier Agrippa, qu'il marie à Julie et auquel il confère des pouvoirs comparables aux siens mais plus limités dans le temps, afin de l'envoyer en mission en Orient. C'est le début du partage du pouvoir par Auguste avec un « corégent ». Sa mauvaise santé a sans doute contribué à lui apprendre à déléguer dans le domaine politique aussi.

Des problèmes parmi d'autres

Les maladies d'Auguste sont surtout mentionnées dans les sources jusqu'en 23 av. J.-C. Une fois le pouvoir stabilisé, elles semblent moins importantes et il convient, de manière générale, de relativiser leur impact sur l'exercice du pouvoir au quotidien. Certes, elles empêchent Auguste d'organiser, en 25 av. J.-C., le mariage de Julie avec Marcellus et de présider des jeux à plusieurs reprises. Mais l'empereur se fait remplacer par des collègues, en particulier par Agrippa. Physiquement, il soigne son apparence et corrige ses faiblesses au moyen d'accessoires qui relèvent à la fois du domaine médical et du théâtre. Il parvient à écrire en entourant d'un anneau de corne son index défaillant, renforce sa hanche et sa jambe gauche par un système de sangles et d'attelles en roseau. Il cultive ainsi au quotidien la belle apparence qui caractérise ses statues ; celles-ci ne laissent pas deviner la moindre faille dans sa santé et dans sa virilité. Par ailleurs, Pline l'Ancien considère les maladies d'Auguste comme des problèmes parmi d'autres, propres à ceux qui arrivent au sommet du pouvoir : complots, défaites, crises familiales, etc. (*Histoire naturelle*, 7, 46). Selon Suétone, dans la dernière partie de son règne, Auguste parle des deux Julie, sa fille et sa petite-fille, et d'Agrippa Postumus, son petit-fils, qu'il a fait exiler à cause de leurs débordements, comme de « ses trois abcès et ses trois chancres » (*Vie d'Auguste*, 65) !

AU CHEVET DU PÈRE DE LA PATRIE

Comme l'illustre cette monnaie d'or *(aureus)*, des supplications votées par le Sénat sont régulièrement organisées pour la santé de l'empereur. Ces prières publiques consistent à faire le tour des temples pour apporter des offrandes aux dieux. « De mon vivant, écrit Auguste, le peuple adressa continuellement ses prières aux autels pour mon rétablissement. »

Profit droit d'Auguste, marbre, Haut-Empire romain, Louvre, Paris.

L'art politique d'exploiter ses faiblesses

L'empereur sait, finalement, exploiter ses pathologies pour se construire une image publique positive. Ses faiblesses sont à la fois cachées, comme on l'a vu, et publiques : certaines maladies se retrouvent mentionnées dans un calendrier gravé et, parfois, le prince affaibli apparaît couché dans une litière pour présider les jeux du cirque ou pour rendre la justice. Des cérémonies de supplication pour sa santé, consistant à faire le tour des temples en offrant de l'encens et du vin aux divinités, sont régulièrement organisées à titre privé et par cité. De même, le médecin Antonius Musa est honoré de manière insigne pour avoir sauvé l'empereur. Ces marques de reconnaissance mettent en lumière l'attachement de l'ensemble du peuple romain à Auguste. La frugalité forcée de celui-ci, les soins mesurés qu'il donne à son corps lui confèrent une réputation de tempérance qui passe pour une vertu essentielle chez un souverain, car elle atteste qu'il sait se maîtriser et contrôler son pouvoir. On peut donc dire que la mauvaise santé d'Auguste contribue de manière non négligeable à son mode de gouvernement : non seulement elle est liée à des qualités politiques qui le caractérisent, sa capacité à déléguer, sa maîtrise de soi et son endurance, mais elle participe à construire l'image officielle d'un empereur tout dévoué au bien commun, auquel il sacrifie ses intérêts et son confort personnels. ✶



Funérailles

De la disparition à la consécration

Notables, chevaliers et sénateurs portent à Rome le corps d'Auguste mort le 19 août 14. Le 8 septembre, son cortège suit la Voie sacrée jusqu'au bûcher du Champ de Mars. Il est divinisé le 17 septembre.

PAR SYLVAIN DESTEPHEN

Acte I. Auguste meurt à Nole le 19 août 14 apr. J.-C., vers 16 h 30.

Sa vie se termine dans cette petite ville italienne située à une vingtaine de kilomètres de Naples et de Pompéi, mais éloignée de Rome de plus de deux cents kilomètres. Le 19 août 14 apr. J.-C., vers 16 h 30, est annoncée la nouvelle de la mort de l'empereur, venu passer son dernier été dans la maison paternelle pour profiter d'un lieu sans doute plus agréable et d'un cadre plus serein. Loin de la touffeur accablante et du tumulte assourdissant de Rome, le premier empereur rend son dernier souffle. Décédé un mois avant de fêter ses 76 ans, il est, ou plutôt était, avec sa femme Livie, épousée en secondes noces, un des derniers témoins de la République telle qu'elle exista avant les guerres civiles. Sorti vainqueur de cette période troublée, le restaurateur de la République est, en réalité, l'instaurateur d'un pouvoir autoritaire et dynastique. Comme toujours en tel cas, la mort du dirigeant tout-puissant constitue un moment politiquement délicat qui, s'il se passe mal, peut déboucher sur une crise de succession et causer la chute du régime.

Pour prévenir de tels risques, Auguste prend bien soin d'organiser sa succession, sa mort et ses funérailles. Puisque le régime est dynastique, le premier cercle du pouvoir est constitué par les membres de sa famille : son épouse Livie et le fils de cette dernière, Tibère. Dépourvu de fils dans un monde romain qui n'accorde aucune place publique aux femmes et ne leur confie pas de pouvoirs politiques, il a jugé bon de marier sa fille unique à son bras droit Agrippa *(lire p. 52)*, l'artisan de la victoire navale d'Actium, puis à son beau-fils Tibère. La disparition prématurée des garçons nés de l'union de sa fille et d'Agrippa *(lire p. 70)* le convainc d'adopter Tibère comme son propre fils et de le préparer à lui succéder. Ce jour est arrivé discrètement, peut-être secrètement. La santé de l'empereur, parfois chancelante *(lire p. 74)*, s'est soudain détériorée et Livie prend soin d'avertir son fils Tibère de l'issue fatale. Certains historiens anciens accusent Livie d'avoir retardé l'annonce de la mort d'Auguste pour permettre à Tibère de gagner Nole à temps.

Présent ou non pour recueillir les derniers conseils et les ultimes paroles de son père adoptif, Tibère se retrouve dans la position convoitée mais périlleuse de l'héritier direct et unique. Sur lui repose le devoir filial de diriger les obsèques d'Auguste de manière publique et grandiose. Comme il n'existe aucun précédent pour organiser des funérailles d'une telle ampleur, puisque nul n'a été prince avant Auguste, le déroulement de la cérémonie doit prendre un aspect traditionnel pour la rendre acceptable auprès de la classe dirigeante et revêtir un caractère fastueux pour souligner la position exceptionnelle du défunt aux yeux de tous. La succession minutieuse des rites funèbres accomplis en l'honneur d'Auguste de Nole à Rome s'explique par le fait que ce dernier a laissé des instructions précises en ce sens et que Tibère a attaché le plus grand soin à solenniser un événement dont il est politiquement le principal bénéficiaire. Dans une monarchie, les funérailles constituent à la fois un achèvement et un avènement puisqu'elles institutionnalisent une transition entre le prédécesseur honoré et son successeur légitimé.

Les funérailles conçues par et pour Auguste trouvent leur inspiration dans les célébrations traditionnellement associées au décès de grands personnages romains. Il existe à Rome une longue tradition de funérailles aristocratiques qui voient se succéder, en principe, quatre cérémonies de nature à la fois privée et publique. On organise d'abord l'exposition du corps dans la pièce principale de la maison du mort pour répandre ses pleurs et déplorer sa perte. Puis est accompli le transport de la dépouille de manière ostentatoire avec les familiers et les proches lui faisant cortège. Enfin se déroule la crémation du défunt sur un bûcher suivie de la mise au tombeau de l'urne cinéraire. Dans le cas d'Auguste, l'ordonnancement des rites est modifié par l'ajout de toute une série de cérémonies conférant une dimension exceptionnelle à ses funérailles. Malgré les informations de plusieurs ▶

SANCTIFIÉ PAR LE FEU **Selon le sénateur Dion Cassius, auteur d'une *Histoire romaine,* le corps d'Auguste une fois déposé sur le bûcher, « les prêtres puis les chevaliers en firent le tour. Conformément à un décret du Sénat, les centurions prirent des torches et allumèrent le bûcher par en dessous. Il fut ainsi consumé. Un aigle s'en échappa et s'envola, semblant emporter son esprit vers le ciel. »** *Gravure du XIXe s représentant les funérailles d'un empereur à Rome.*

PHOTO12/ALAMY/CLASSIC IMAGE

Ses funérailles créent autant une tradition qu'elles s'inspirent du cérémonial prisé des aristocrates

► historiens romains, dont aucun n'est contemporain des événements, on ignore ce qui s'est passé à l'intérieur de la maison d'Auguste à Nole, mort dans la chambre où est décédé son père. Combien de temps le corps a-t-il été exposé dans l'atrium de la demeure paternelle ? Quels gestes rituels ont été accomplis ? Quels individus ont été autorisés à rendre hommage au mort ? Quelles paroles ont été prononcées à destination de la veuve et de l'orphelin ? Nous l'ignorons. Il est possible d'avancer des hypothèses à la lumière des cérémonies organisées pour d'autres empereurs. Mais Auguste étant le premier empereur romain, ses funérailles créent autant une tradition institutionnelle qu'elles s'inspirent des cérémonies appréciées des aristocrates. En raison de la date et du lieu du décès d'Auguste, mort en Italie du Sud en plein été, une chose paraît certaine : le corps nécessite l'intervention diligente des médecins de l'entourage impérial pour éviter une décomposition trop rapide. À la différence des Égyptiens, les Romains ne pratiquent guère l'embaumement des corps, mais comme sa dépouille doit être transportée jusqu'à Rome au mois d'août, il faut lui prodiguer des soins afin de la préserver.

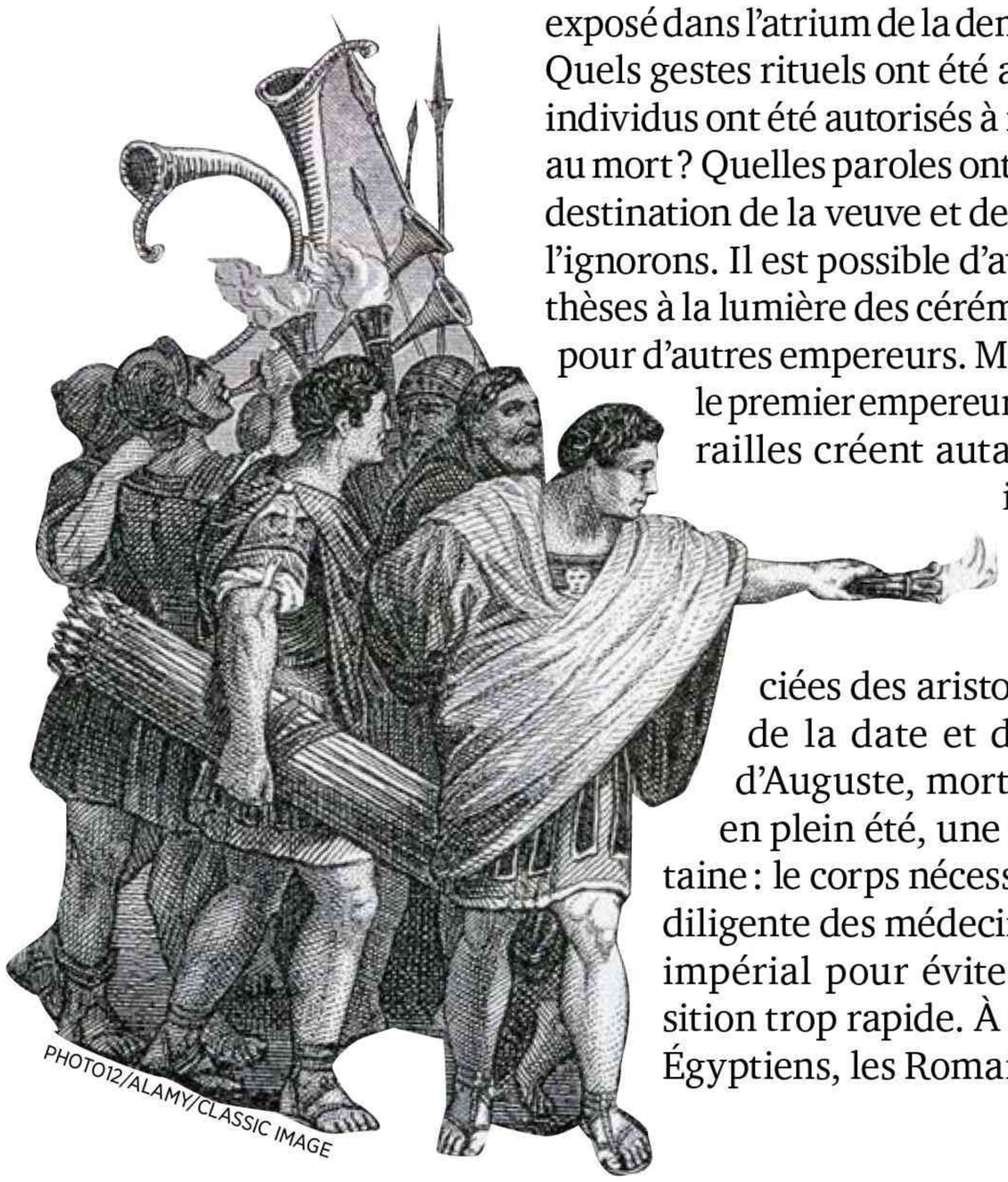


PHOTO12/ALAMY/CLASSIC IMAGE

Acte II. Transfert du corps de Nole à Rome, de fin août à début septembre 14.

Une fois ces préparatifs réglés, son corps est transféré vers la capitale impériale en suivant la voie Appienne, qui relie Rome à Brindisi (Brindes) en passant par Naples. Les notables municipaux des cités qui longent cette route importante se relaient pour porter, sur leurs épaules, le corps de l'empereur de nuit seulement. Durant la journée, ils le déposent dans l'édifice civil ou religieux le plus prestigieux de la ville d'étape pour lui épargner la chaleur délétère. L'élite locale participe ainsi à la cérémonie funèbre comme si elle faisait partie de la famille du souverain, en lui rendant un hommage personnel et collectif. Bien que titré « Père de la Patrie » par le Sénat en 2 av. J.-C., Auguste mort accorde toujours sa préférence aux privilégiés. Le long cheminement s'effectuant à pied, durant plus d'une semaine, il faut supposer que le corps est déjà en bière depuis Nole et non transporté sur un brancard le visage apparent ou voilé par un linge, comme lors de funérailles aristocratiques à Rome. À une vingtaine de kilomètres au sud de la capitale, qu'Auguste s'est vanté sur son lit de mort d'avoir reçue en briques et rendue de marbre, le cortège des notables municipaux est remplacé par une délégation de chevaliers, le deuxième ordre statutaire d'une société romaine soucieuse comme Auguste des distinctions. De cette manière à la fois symbolique et géographique, hiérarchique et topographique, les chevaliers participent à ses funérailles en succédant aux élites locales avant de céder la place et le pas aux sénateurs et après avoir déposé le corps dans la maison d'Auguste sur le Palatin. Quartier résidentiel prisé

de l'aristocratie depuis la République, la colline est le lieu de domiciliation d'Auguste depuis un demi-siècle. Plutôt modeste tout en offrant le confort et le décor dignes d'un sénateur, la maison d'Auguste a été reconstruite après un incendie et plusieurs fois remaniée. Elle se présente comme une demeure aristocratique avec son entrée désormais tournée vers le forum, et non comme le palais d'un monarque écrasant la ville de sa monumentalité.

Acte III. Cérémonies, le 3 septembre 14.

Le lendemain, à Rome, lecture publique est faite, dans l'enceinte du Sénat, des documents personnels qu' Auguste a confiés à la garde des vestales et destinés à être lus après sa mort. En vertu de son testament, l'essentiel de sa considérable fortune est légué à son fils Tibère et à sa femme Livie. De manière étonnante, celle-ci est adoptée à titre posthume comme sa fille, ce qui lui vaut d'être appelée désormais Augusta, afin de lui permettre d'hériter et de gérer cette fortune comme elle le souhaite sans le contrôle d'un membre masculin de sa parenté. De nombreux dons sont aussi prévus pour la classe dirigeante, les rois vassaux et les forces armées, qu'il s'agisse des prétoriens, des garnisaires de Rome ou des légionnaires. L'empereur veut ainsi conserver la fidélité des groupes essentiels à la stabilité du régime, à l'intérieur comme à l'extérieur, et la transmettre à son héritier. Outre un état des finances et des armées, les documents contiennent aussi des instructions données à Tibère pour assurer un bon gouvernement. Tibère et son fils Drusus, âgés de 54 et 26 ans, prononcent alors deux éloges funèbres : le premier devant le temple de César divinisé, le second sur la tribune aux harangues. Ces deux espaces publics sont situés sur le Forum, qui constitue le cœur de la vie politique de la cité devenue empire. Le nouvel empereur et son successeur se donnent ainsi la parole et se mettent scène sous le regard de la classe dirigeante et la population urbaine pour rappeler leur filiation avec Auguste et surtout montrer leur aptitude à diriger l'État, dans l'immédiat ou à l'avenir. Après les avoir écoutés, les sénateurs, soucieux de magnifier les funérailles du prince, proposent en sa mémoire une série d'honneurs insignes ou extravagants parmi lesquels désigner comme « siècle d'Auguste » la période de sa vie ou étendre août, le mois d'Auguste, à septembre, celui de sa mort. Les obsèques donnent lieu à une compétition d'obséquiosités entre sénateurs. Tibère y met fin par souci de respecter les derniers souhaits formulés par le défunt.

Acte IV. Convoi et bûcher funèbres, le 8 septembre 14.

Le déroulement des funérailles acquiert une dimension exceptionnelle par la place que leur accordent les autorités et, au premier chef, le Sénat. Afin de respecter d'antiques interdits religieux, le corps n'est pas incinéré ni enterré dans le périmètre sacré comme pour l'empereur Trajan en 117 apr. J.-C. Mais il est transporté à travers la ville sur la Voie sacrée, itinéraire des défilés les plus prestigieux, en particulier les triomphes. Le corps, sans doute déjà en bien mauvais état malgré les soins ►

VEILLÉE FUNÈBRE

« Une fois [l]es cérémonies achevées, tous les autres s'en allèrent, écrit Dion Cassius. Mais Livie resta sur place durant cinq jours en compagnie des plus éminents chevaliers. » Elle recueillit les os et les cendres de son époux dans une urne qu'elle déposa dans le mausolée familial.

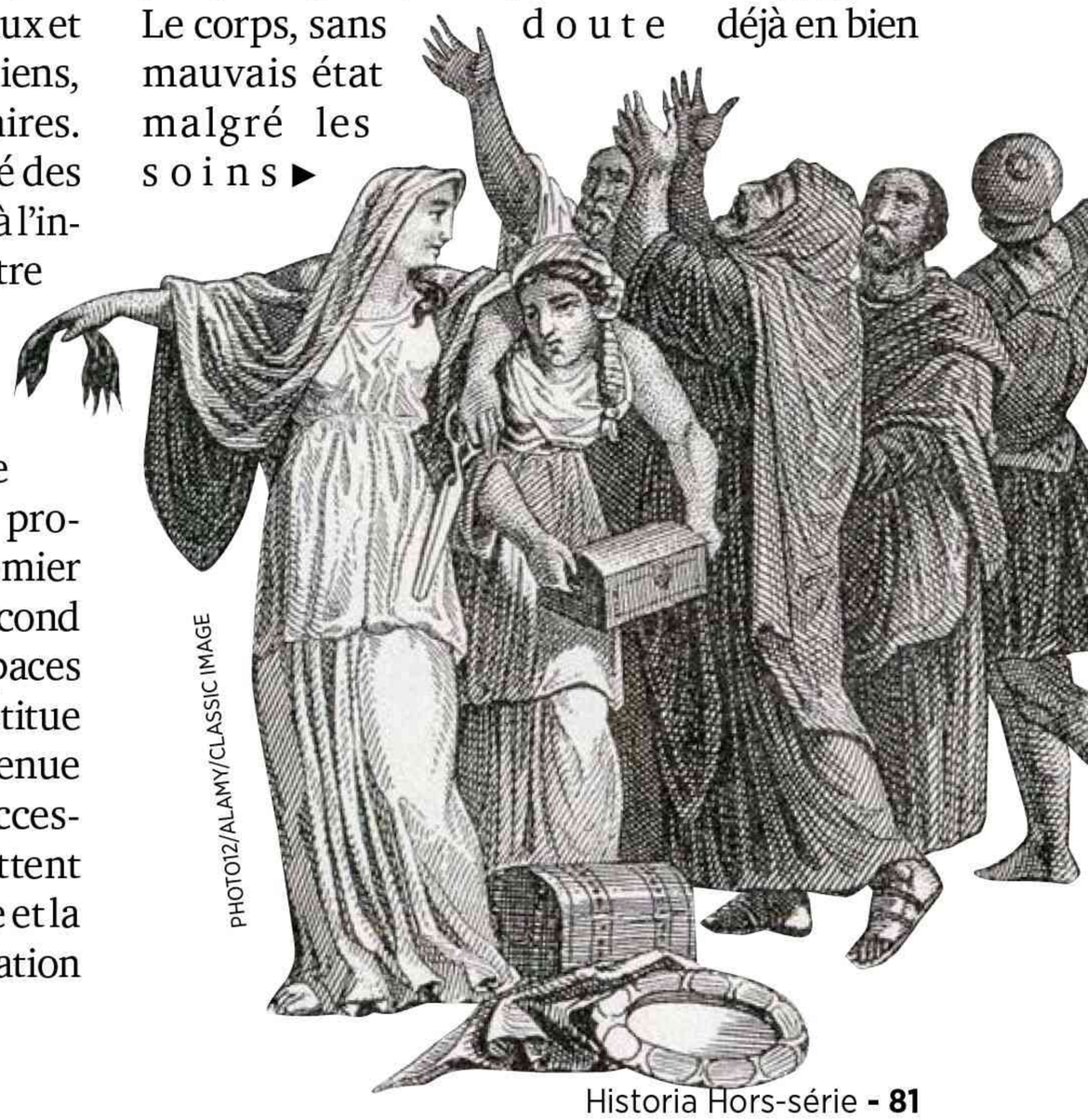


PHOTO12/ALAMY/CLASSIC IMAGE

► prodigués, est déposé dans un cercueil placé sous un lit d'apparat en ivoire orné d'étoffes de couleur pourpre et or. Pas moins de trois effigies d'Auguste sont présentes durant la cérémonie pour rappeler sa présence, démultiplier son image et perpétuer son pouvoir. La première en cire et en tenue de triomphateur est placée sur le cercueil qui quitte la résidence du Palatin. La deuxième réalisée en or sort de la salle de réunion du Sénat, tandis que la troisième est placée sur un char.

Les trois effigies et le cercueil convergent lentement pour former un seul et long cortège funèbre auquel se joignent des proches, des clients et des dépendants. Ils portent les masques des ancêtres d'Auguste, les costumes des peuples vaincus intégrés au monde romain et des portraits des hommes les plus célèbres de Rome, dont Romulus, son fondateur mythique, considéré comme l'ancêtre de César. La légende et l'histoire viennent ainsi communier et rendre hommage au premier des Romains, dont le destin exceptionnel est lié de son vivant et après sa mort à celui de l'Empire. Le déploiement de faste dépasse tout ce qui s'est fait jusque-là, même lors des funérailles des plus distingués aristocrates, des plus illustres magistrats et des plus talentueux généraux, qui sont souvent les mêmes personnages dans une société romaine par essence inégalitaire et hiérarchique. Les représentants de la cité, à savoir les magistrats et les sénateurs, accompagnent à pied l'immense convoi funéraire, qui passe sous la porte triomphale à la demande de sénateurs idolâtres.

Alors que les activités publiques sont solennellement interrompues dans toute l'Italie en signe de deuil, l'interminable cortège atteint le Champ de Mars situé dans une boucle du Tibre à l'extérieur du périmètre sacré de la ville. Sur un immense bûcher, à l'intérieur d'un édicule éphémère à plusieurs étages, sont superposés le cercueil, le lit d'apparat et l'effigie de cire et une cage dissimulant un aigle. Les prêtres les plus importants de la cité accomplissent les ultimes rites au pied du bûcher, puis des chevaliers romains à cheval et des soldats à pied en font plusieurs fois le tour à vive allure, certains jetant dans le bûcher leurs décorations reçues du prince. Sur ordre du Sénat, des officiers sélectionnés avec soin s'approchent une torche à la main et mettent le feu au bûcher qui s'embrase aussitôt. Alors que les flammes, alimentées par des matériaux combustibles, commencent à s'élever, par un discret mécanisme la cage de l'aigle s'ouvre et permet à l'oiseau symbole de Jupiter et de Rome de monter vers le ciel.

ENVOL DE L'AIGLE

Une cage à oiseaux est placée au sommet de l'immense bûcher sur lequel sont superposés le cercueil, le lit d'apparat et l'une des effigies d'Auguste. Par un discret mécanisme, la cage s'ouvre, permettant à l'aigle, symbole de Jupiter et de Rome, de s'envoler. Certains y ont vu la forme de l'empereur monté au ciel.

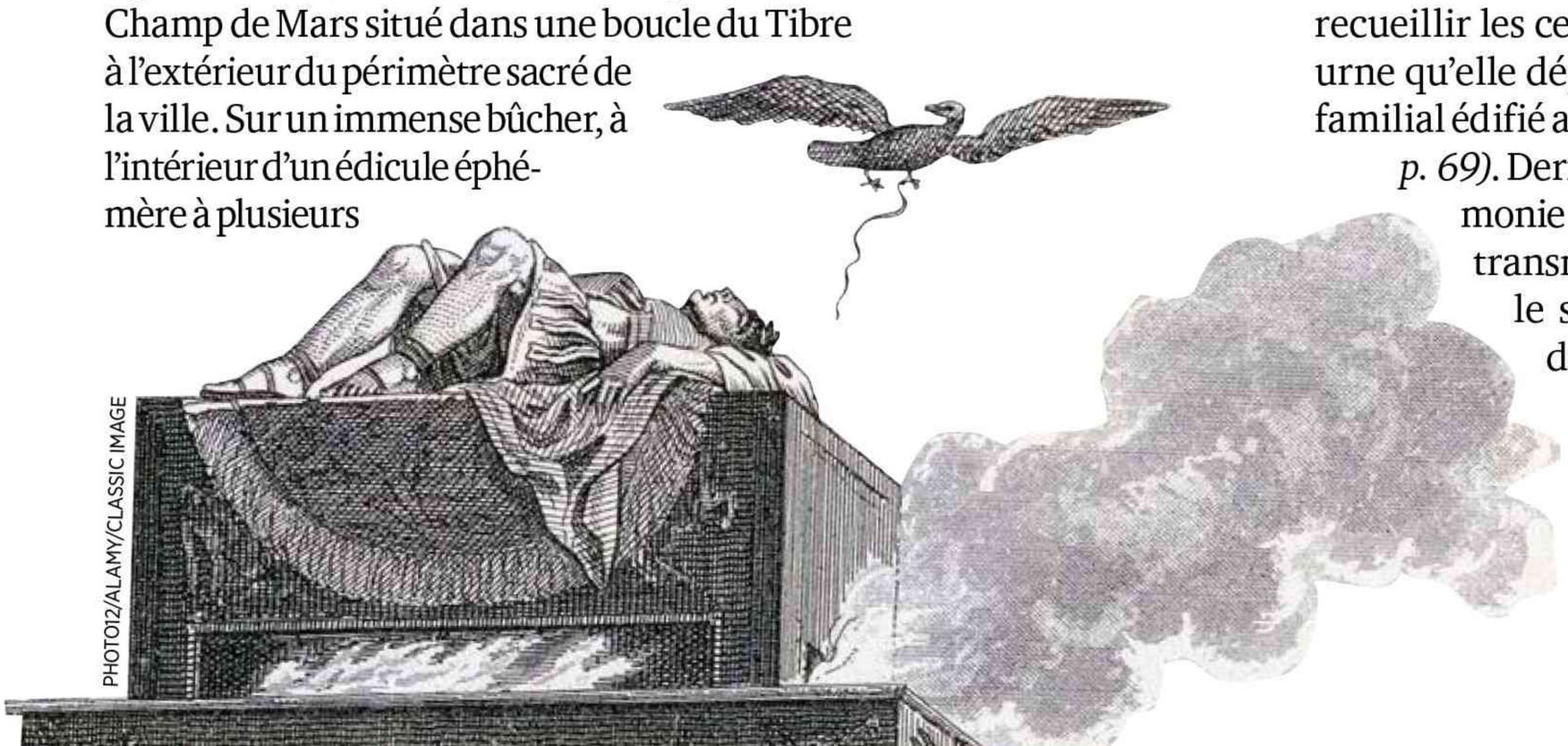


PHOTO12/ALAMY/CLASSIC IMAGE

Acte V. Consécration, le 17 septembre 14.

Cet envol étonnant se déroule sous le regard de la famille, de la classe dirigeante et de la foule massées autour du bûcher. De mauvaises langues ou des esprits informés affirment que Livie aurait donné beaucoup d'argent à un sénateur déclarant avoir vu l'aigle transporter l'âme d'Auguste jusqu'à la demeure des dieux. Il n'est plus question d'étoile comme lors des funérailles mouvementées de César. Organisées dans un climat de guerre civile, elles constituent un contre-exemple. Loin des désordres de la République finissante, Auguste et sa famille organisent des funérailles publiques qui manifestent la solidité du nouveau régime et l'unité des élites autour de la dynastie. Après l'extinction du bûcher, Livie revient pieusement recueillir les cendres de son époux dans une urne qu'elle dépose dans le grand mausolée familial édifié au nord du Champ de Mars *(lire p. 69)*. Dernière étape de cette longue cérémonie religieuse et politique visant à transmettre le pouvoir et perpétuer le souvenir d'Auguste, le Sénat décrète, le 17 septembre 14 apr. J.-C., sa consécration. Comme son père adoptif, Jules César, Auguste est devenu un dieu. ✶

Postérité

L'ambivalence d'une figure devenue mythique

Façonnée dès Tibère pour légitimer le nouveau régime, l'image d'Auguste est utilisée jusqu'à l'« augustomanie » par Mussolini, qui compare sa conquête de l'Éthiopie à celles du premier empereur.

PAR FRÉDÉRIC HURLET



FRATELLI ALINARI MUSEUM/BRIDGEMAN IMAGES

PASSION DE DICTATEURS **À l'occasion de sa visite en Italie en mai 1938, Hitler découvre avec Mussolini un fragment de *Saturnia Tellus*, relief sculpté en marbre de l'Ara Pacis, autel de la paix reconstruit à Rome pour célébrer le bimillénaire de la naissance d'Auguste.**

Auguste fait partie des rares figures de l'histoire à avoir donné son nom à un siècle, à l'instar de Périclès ou de Louis XIV. Ce privilège peu commun, loin d'être une invention des seuls historiens, remonte à l'Antiquité, plus précisément dès les jours suivant la mort d'Auguste le 19 août 14 apr. J.-C., en relation avec les honneurs funéraires attribués au premier empereur romain *(lire p. 78)*. C'est dans ce contexte qu'un sénateur propose au Sénat de donner à la période comprise entre le jour de la naissance d'Auguste et celui de sa mort le nom officiel de « siècle d'Auguste ». Même si cet honneur n'est pas voté car jugé alors excessif, l'image qui en ressort est celle d'un homme qui a marqué son époque en imprimant sur celle-ci une trace indélébile. La conséquence est que les générations ultérieures se sont emparées du souvenir laissé par le premier empereur romain, sans en livrer une ▶



MARTIN BEDDALL/PHOTO12/ALAMY

► image uniforme : la figure positive du fondateur sage et vertueux d'un pouvoir impérial amené à durer plusieurs siècles cohabite avec celle, négative, du jeune ambitieux des guerres civiles, froid et calculateur, prêt à tout pour prendre le pouvoir et s'y maintenir. L'ambivalence d'Auguste est soulignée dès l'Antiquité par l'empereur Julien, qui le décrit comme « un caméléon, changeant de couleur, tour à tour pâle, rouge, noir, brun, sombre, et puis charmant comme Vénus et les Grâces ». L'art de la dissimulation dans laquelle il excelle explique qu'il faut parler non pas de la mémoire, mais des mémoires d'Auguste, exploitées de façon intéressée par ceux qui veulent présenter une image idéalisée de la monarchie impériale ou en dénoncer les abus.

Auguste devient un nom et un titre prestigieux synonymes de pouvoir impérial universel, repris par Charlemagne et ses successeurs du Saint Empire romain germanique, puis valorisés à l'époque de Louis XIV par les thuriféraires du Roi-Soleil (Charles Perrault). Il est aussi présenté comme le fondateur d'une monarchie susceptible de dégénérer en un pouvoir absolu et assimilé à un tyran dans le contexte des Lumières par Voltaire (de façon virulente) et Montesquieu (de manière plus nuancée).



BNF

FONDATEUR D'UNE DYNASTIE **À l'instar de ce groupe statuaire représentant la famille impériale daté de son époque, Tibère fait frapper une monnaie avec le portrait de son prédécesseur entouré de la légende « le divin Auguste, père » pour rappeler sa filiation avec le créateur divinisé de la dynastie impériale.**

Tibère : la naissance du mythe

Le mythe d'Auguste se met en place dès sa disparition à Nole (Campanie) le 19 août 14 apr. J.-C. et à l'occasion de ses funérailles, depuis le rapatriement à Rome de la dépouille jusqu'à sa crémation et le dépôt des cendres dans le Mausolée. Le récit qui nous en est parvenu a été magnifié. Il s'agit de raconter les dernières heures d'un homme hors du commun qui a fondé un nouveau régime et de décrire les honneurs funéraires qui lui sont attribués et qui sortent de l'ordinaire. Le 17 septembre 14, un mois après son décès, le Sénat décide d'élever Auguste au rang de dieu *(divus)*. Cette décision suprême, qui repose sur le précédent de Jules César, est orchestrée par la famille impériale, devenue la maison divine (la *domus divina*), l'épouse d'Auguste, Livie, et son successeur, Tibère en tête. C'est un moyen efficace non seulement de faire reconnaître à titre posthume les vertus d'un homme dont les réalisations au cours de sa vie sont ainsi mises en avant, mais aussi et surtout d'assurer la continuité de la dynastie. Tibère est, en effet, le fils adoptif d'Auguste, auquel il doit tout : en premier lieu le pouvoir impérial, à l'exercice duquel il est préparé après avoir été de 4 à 14, le second et le collègue du prince défunt ; ensuite son statut de fils d'un dieu, ce qui renforce sa légitimité. C'est ce qui explique que pendant son principat, Tibère se réfère à Auguste et s'en réclame constamment. L'image du fondateur du régime impérial reste visible pendant les décennies qui suivent sa disparition. Elle apparaît sur les monnaies, par exemple sur celles qui font figurer sur le droit son portrait et la légende suivante, « le divin Auguste, père », associant le nom et la représentation d'Auguste à son statut de père de Tibère et au rappel de sa divinisation. À l'échelle de l'Empire, elle est présente comme figure de référence (le fondateur de la dynastie) au sein des groupes statuaires représentant la famille impériale. Tibère exploite le prestige, l'autorité, voire le charisme de son père et prédécesseur, sans doute parce qu'il n'en a pas autant.

FRANÇOIS JAY/DIRECTION DES MUSÉES DE DIJON



SAINT CHRÉTIEN

Selon une légende du Moyen Âge, la sibylle de Tibur aurait montré à l'empereur le ciel, où apparaît la Vierge à l'enfant, en lui indiquant qu'il serait plus grand que lui. Cette vision l'aurait incité à renoncer à se faire diviniser dès son vivant. L'Empereur Auguste et la sibylle de Tibur, *v. 1435, Konrad Witz, musée des Beaux-Arts de Dijon.*

La sibylle de Tibur

Après une forte diffusion durant le Ier siècle apr. J.-C., l'image d'Auguste finit par être concurrencée, puis éclipsée par des figures d'autres grands empereurs, tels Trajan et Constantin, avant de s'effacer. Ce qui subsiste à l'époque médiévale de l'Auguste de l'Antiquité n'est plus sa figure personnalisée, mais un nom et une image, symboles du pouvoir impérial romain, comme on le voit sur la croix de Lothaire conservé à Aix-la-Chapelle. Il existe une exception notable, avec les peintures qui le représentent sous une forme individualisée, le montrant en compagnie de la sibylle de Tibur, laquelle lui désigne le ciel où apparaît une vierge à l'enfant. Ce thème iconographique, qui connaît un relatif succès (une dizaine de tableaux connus à ce jour), s'explique par le synchronisme entre le principat d'Auguste et la naissance de Jésus. Cette coïncidence, purement fortuite, est exploitée dès l'Antiquité par certains chrétiens, dont Méliton de Sardes, Origène et Eusèbe de Césarée, pour établir un lien direct entre ces deux événements. L'idée est de montrer que la prospérité de l'Empire est une conséquence de l'Incarnation. Auguste apparaît dans ces conditions comme un instrument au service de Dieu en tant qu'unificateur et pacificateur, tandis que la naissance du régime monarchique est intégrée au plan de Dieu. L'image de la rencontre entre Auguste et la sibylle de Tibur découle de cet arrière-plan. Cette légende, née au Moyen Âge, est connue par la Légende dorée de Jacques de Voragine (vers 1260), d'après laquelle l'empereur renonce à se faire diviniser après que la sibylle lui eut montré la vierge et l'enfant le jour de la Nativité en précisant que cet enfant serait plus grand que lui. Tel qu'il a été inventé, un tel prodige tire ses origines du passage de la IVe *Bucolique* de Virgile, qui évoque la naissance d'un enfant destiné à « gouverner le monde pacifié par les vertus de son père » et qui a été interprété abusivement comme l'annonce de la naissance du Christ. Auguste est ainsi intégré à l'histoire du christianisme, au prix d'une falsification.

HÉROS TRAGIQUE

Dans sa pièce, Corneille érige Auguste en modèle de monarque sachant pardonner à ses ennemis, tel Cinna qui lui sait gré : « Ô clémence, qui rend votre pouvoir plus juste, et mon crime plus grand ! »



MARY EVANS/BRIDGEMAN IMAGES

BNF/GALLICA

Cinna et Corneille

Auguste apparaît dans le théâtre comme un protagoniste dans les œuvres de Shakespeare et de Corneille. Si le premier fait remonter deux tragédies, *Jules César* et *Antoine et Cléopâtre*, à la période des guerres civiles en faisant d'Auguste un personnage secondaire, écrasé par les figures de César, Marc Antoine, Brutus et Cassius, le second situe le récit d'une de ses pièces, *Cinna* (1642), à un moment où la monarchie augustéenne est en place. Le sous-titre, *La Clémence d'Auguste*, a été choisi par référence au thème de la tragédie, qui est le pardon accordé par Auguste à un conjuré, Cornelius Cinna, petit-fils du Grand Pompée. Corneille s'inspire de deux auteurs antiques, Sénèque et Dion Cassius, qui ont utilisé l'existence de ▶

► cette conspiration pour en proposer un récit édifiant illustrant une des vertus du prince. Il enjolive, à son tour, cet épisode historique. Le moteur de l'action dramatique est, en partie, romantique, puisque Cinna projette d'assassiner Auguste non seulement pour rétablir la République, mais aussi pour plaire à l'héroïne dont il est épris, Émilie, désireuse de venger la mort de son père, Toranius, le tuteur d'Auguste, exécuté sur l'ordre de ce dernier. Le portrait d'Auguste est foncièrement ambivalent. Il est présenté tantôt comme tourmenté par le souvenir de sa responsabilité dans les horreurs des guerres civiles et désireux, pour cette raison, de renoncer au pouvoir, tantôt comme étant convaincu qu'il est le seul en mesure de garantir la paix civile. C'est son épouse Livie qui lui explique qu'un moyen de dépasser ce conflit interne est de rester au pouvoir pour réconcilier tous les Romains à travers sa clémence. Le message politique est clair. Conçue comme la seule forme de régime acceptable dans la France du XVIIe siècle, la monarchie est d'autant plus à l'abri des conspirations, fréquentes à l'époque de Richelieu, que le monarque est vertueux. Auguste devient un modèle, malgré tout, peu souvent convoqué dans les littératures de l'âge d'or des monarchies européennes, tant le pouvoir impérial romain est différent des monarchies absolutistes.

L'Italie fasciste

La figure d'Auguste a pâti de la comparaison avec celle de César, présenté comme un grand conquérant – le vainqueur des Gaulois –, un leader charismatique et un homme de lettres talentueux – l'auteur de *La Guerre des Gaules*. C'est ce qui explique que le premier empereur soit peu visible dans l'historiographie française du XIXe siècle et d'une partie du XXe siècle : il est resté dans l'ombre de César. Pour l'Italie, l'expérience totalitaire de l'époque fasciste fait naître une autre image d'Auguste, élevé au rang de modèle. Obsédé par le passé de Rome, Mussolini affiche, au départ, sa prédilection pour César, avant de se tourner vers Auguste.

Plusieurs raisons expliquent son intérêt grandissant pour la figure du premier empereur romain : la redécouverte de la Rome augustéenne à la faveur des découvertes archéologiques des années 1920-1930, le Duce se mettant en scène la pioche à la main lors des travaux du dégagement du mausolée d'Auguste ; les analogies, par ailleurs superficielles, entre la prise du pouvoir par Auguste et le coup de force des fascistes (avec les marches sur Rome de 43 av. J.-C. et de 1922) ; la proclamation en 1936 de l'Empire d'Italie, qui amène le pouvoir fasciste à établir une équivalence – fictive – entre la conquête de l'Éthiopie et l'expansion de l'Empire romain à l'époque augustéenne. Le point d'orgue de cette « augustomanie » est l'organisation en 1937 de l'exposition célébrant le bimillénaire de la naissance d'Auguste. Dans ce contexte, de nombreux historiens et juristes italiens – P. De Francisci, V. Arangio-Ruiz, M. A. Levi – livrent une vision positive de l'action du premier empereur. L'image d'Auguste menace de se transformer en un hymne sans nuance sous la pression des circonstances politiques. C'est ce que dénonce un historien britannique, Ronald Syme (1903-1989), qui publie, dès 1939, un ouvrage majeur, *La Révolution romaine*, où il fait d'Auguste un opportuniste sans scrupule et le prototype du chef de « parti » fédérant autour de lui les forces vives de l'aristocratie romaine pour conquérir le pouvoir. ✶

« IL PICCONE DEL DUCE »

En octobre 1934, Mussolini donne à Rome le premier coup de pioche (*piccone*, symbole du chef « travailleur ») du chantier de démolition pour isoler le mausolée d'Auguste. Habillé en civil et coiffé d'un béret, il est entouré d'ouvriers, d'hommes de la Milice et du Parti.



LUCE ISTITUTO/CINECITTÀ

LIVRES PAR STÉPHANIE GATIGNOL

DE PETIT-NEVEU À EMPEREUR

D'Octavien à Auguste

Cette biographie de référence prend ses distances avec la légende noire du premier empereur romain pour mieux en restituer la complexité.

Âgé de 19 ans à la mort de César, en 44 av. J.-C., Octavien n'était pas le mieux placé pour lui succéder. Qui aurait prédit que le petit-neveu du défunt dictateur deviendrait, en 27, le fondateur d'un régime qui a perduré jusqu'au Ve siècle ? Soucieux de clarté autant que de nuances, Pierre Cosme nous restitue la complexité de la trajectoire et de la personnalité de ce descendant de notables du Latium, sans nous perdre dans les arcanes des alliances politiques ou matrimoniales. Animé par une volonté manifeste de dépasser les seuls clichés d'un homme froid et manipulateur, l'auteur nous offre de mesurer la précoce maturité politique, puis l'habileté du personnage, en insistant sur une dimension parfois sous-évaluée : la patience. Il dessine le portrait d'un individu résolu, méthodique et qui s'est souvent empressé… d'attendre son heure ! ✶



Auguste, de Pierre Cosme (Perrin / Tempus, 345 p., 9 euros).

ÉTUDE DE GROUPE

La force de l'habitude

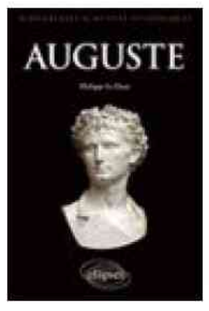


L'un des facteurs d'acceptation du régime monarchique tient, selon Frédéric Hurlet, au renouvellement naturel des générations. Alors qu'il était compliqué pour un aristocrate romain né sous la République d'admettre un nouveau cadre, cela pose moins de difficultés à ceux venus au monde après la fondation du nouveau régime.

Auguste et ses aristocrates, de Frédéric Hurlet (Les Belles Lettres, 392 p., 35 euros).

AUTRE REGARD

Le « prince républicain »



Récusant l'approche qui analyse Auguste sous l'angle de la rupture, cette biographie démontre que ce père d'un régime monarchique « assumé » fut un « prince républicain » soucieux de l'opinion et de la tradition. Elle analyse l'évolution et l'instrumentalisation de son image, utilisée jusqu'à l'absurde par Mussolini.

Auguste, de Philippe Le Doze (Ellipses, 512 p., 26 euros).

À LA LOUPE

Actium en profondeur

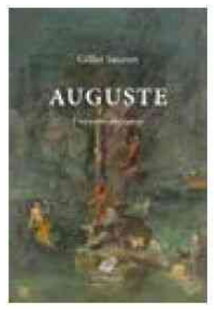


Ce livre brasse large pour décrypter la bataille navale opposant Octavien à Marc Antoine allié à Cléopâtre, qui ouvrit la voie à l'Empire. Il analyse la décennie qui l'a précédée, les faiblesses et atouts, choix et erreurs des deux camps. Il sonde son caractère décisif et le moment fatal aux vaincus.

Auguste, maître du monde. Actium, 2 septembre 31 av. J.-C., de Pierre Cosme (Tallandier, 144 p., 16,90 euros).

ESSAI ILLUSTRÉ

Changement de décor

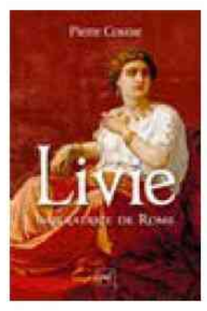


Sculpture, architecture…, l'art a servi à ce « maître en manipulations des idées et des formes » afin de relayer ses messages. Pour cette riche iconographie, le principat serait le premier moment de l'Histoire où a surgi l'idée qu'une domination ne s'imposait pas que par la force. De là à l'ériger en inventeur du *soft power*…

Auguste. L'emprise des signes, de Gilles Sauron (Les Belles Lettres, 506 p., 35,50 euros).

PORTRAIT FÉMININ

Décidément intrigante

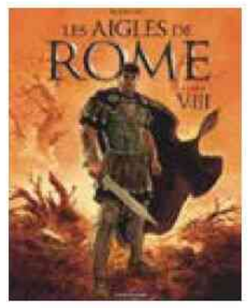


L'auteur de la biographie d'Auguste publie celle de son épouse, Livie, morte à 86 ans. Femme de réseaux jamais répudiée bien qu'elle n'ait eu de lui qu'un enfant mort-né, elle porte au pouvoir son fils issu d'un premier lit, Tibère. Épouse et mère d'empereur, l'aïeule de Caligula et Néron ne pouvait qu'exister à part entière.

Livie, impératrice de Rome, de Pierre Cosme (PUF, 210 p., 17 euros).

BD

Comme si vous y étiez !



Lancée en 2007, cette fresque à succès (8e t.) débute en 9 av. J.-C, alors qu'Auguste suit le parcours d'Arminius, adolescent d'un chef germain emmené en otage à Rome, et Marcus, fils du patricien avec lequel il est éduqué. Intrigue bien ficelée et restitution saisissante : le lecteur savoure l'expérience immersive.

Les Aigles de Rome, d'Enrico Marini. (Dargaud, 58 p. 17,50 euros chaque tome).

REPORTAGE

La folie LOTI

Paquebot immobile où il a voulu conjurer le temps, la maison Loti à Rochefort-sur-Mer offre une plongée fascinante dans l'univers de ce grand voyageur épris d'Orient. Entrez dans la légende restaurée après des années de travaux !

PAR DENIS LEFEBVRE - PHOTOGRAPHIES : MANUEL COHEN



ENTRELACS DE STYLES
Cette perspective depuis le jardin, redessiné et replanté à partir de photos d'époque, offre une vue sur les façades sur cour de la maison, avec le mélange des styles architecturaux. Ainsi, cet étage à colombages, détruit après la mort de Loti, qui a été reconstitué à l'identique.



1.



2.



3.

À une dizaine d'encablures de l'Océan, Rochefort-sur-Mer a longtemps tiré sa fortune de l'arsenal, créé dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Une page s'est tournée au XXe siècle, mais la ville a su vivre malgré tout, se développer et réhabiliter de beaux espaces, comme la Corderie royale. De son passé, elle a gardé un plan en damier, avec de longues rues tirées au cordeau bordées de maisons aux façades en pierre de tuffeau blanche. L'une d'elles s'appelle, depuis 1919, « rue Pierre-Loti » et son numéro 135 connaît depuis près de cent cinquante ans une destinée extraordinaire. L'écrivain, voyageur et académicien Pierre Loti y est né en 1850 sous le nom de Julien Viaud. Il en a fait, jusqu'à son décès en 1923, son port d'attache et, surtout, pour reprendre les mots de Claude Stéfani, conservateur en chef des musées de la ville, un « décor de théâtre », l'écrin de ses souvenirs. Sacha Guitry, qui avait le sens des formules, a vu dans cette maison « un livre de lui, ou plutôt un recueil de ses pages choisies ». ►

1. Pierre Loti, ou plutôt Julien Viaud, en grand uniforme de lieutenant de vaisseau. À sa retraite, en 1910, il sera capitaine de vaisseau. **2.** Marie Bon, sa sœur aînée, âgée de dix-neuf ans de plus que lui. Elle a été sa grande confidente. **3.** Gustave Viaud, le frère aimé au-delà de la mort, chirurgien de marine décédé en mer en 1865, à l'âge de 28 ans. **4. Le salon rouge** On entre dans la maison par cette pièce dédiée aux souvenirs de l'enfance, à l'image que Loti en avait conservée. La décoration est celle d'un salon bourgeois provincial : tentures rouges, sièges et mobilier de style Empire, avec une touche particulière due aux portraits de famille peints par Marie. **5. La salle chinoise** Toute de rouge revêtue, elle est inspirée de la salle de trône de la Cité interdite. Intégralement reconstituée selon une iconographie d'époque, c'est l'une des dernières folies de Loti.



4.



5.

► Toutes les périodes de sa vie et toutes ses passions y sont représentées. L'ensemble est imposant, formé de trois maisons : la première, celle de la famille, et deux autres achetées par Loti lui-même en 1895 et 1897. Il les a réunies sans se préoccuper des détails techniques, abattant plusieurs murs porteurs, faisant sauter des planchers, ajoutant un étage, mais affaiblissant la structure générale. À sa mort, son fils Samuel hérite de l'ensemble, qu'il vend à la ville de Rochefort en 1969. Quatre ans plus tard, la maison est ouverte au public, puis classée en 1990 au titre des Monuments historiques.

Une maison à reconstruire

En 2012, une partie du plafond de la mosquée, centre névralgique et nostalgique de cette maison, s'effondre. Le couperet tombe : la maison est fermée au public cette année-là. Elle doit son salut au Loto du patrimoine. Malgré les protestations d'associations arméniennes qui n'oublient pas que l'écrivain, turcophile viscéral et détestant les chrétiens d'Orient, a apporté sa caution au génocide de 1915, les premiers fonds sont réunis pour sauver ce plafond. Puis tout s'enchaîne. Un chantier hors norme s'ouvre pour restituer l'esprit du lieu, revenir au plus près, à la maison telle qu'elle était en 1923 à la mort de Loti : 34 corps de métiers se sont succédé à partir de 2020 dans ce chantier qui a coûté au total plus de 13 millions d'euros. Depuis juin dernier, la maison est rouverte au public.

Suivez le guide !

La famille Viaud s'impose dans les deux premières pièces, sans aucune fantaisie : deux salons bourgeois à souhait, le rouge et le bleu. Le rouge se veut un retour à l'enfance : une boîte à souvenirs pour figer le temps. Le bleu est celui de sa femme, Blanche, un décor convenu pour une femme de la bourgeoisie. Blanche, celle qui restait à la maison pendant qu'il voyageait et la trompait, avec des femmes et des hommes.

Pour retrouver Loti dans sa magnificence, ses délires aussi, il faut gagner tout d'abord la salle Renaissance, majestueuse à souhait, qui reprend les codes des salles d'apparat de châteaux. Loti y reçoit ses invités de marque. ►



1. **1. La salle Renaissance** Très haute de plafond, cette pièce édifiée en 1897 s'élève jusqu'au deuxième étage de la maison. Tout y est grand, démesuré : les tapisseries flamandes du XVIIe s. ou la spectaculaire cheminée de style gothique finissant. Au fond, un remarquable escalier en pierre réalisé par des artisans locaux, d'après des dessins de Loti, mène vers la mosquée. **2.** Dans la salle Renaissance se sont tenues les grandes réceptions organisées par le maître de maison. Ici, la fête chinoise de 1903. **3. La salle gothique** Aménagée en 1887-1888 au premier étage, c'est la première réalisation architecturale de grande ampleur dans la maison. Elle symbolise l'ascension sociale de Loti ou tout au moins l'idée qu'il s'en faisait et l'image qu'il voulait donner. Une belle cheminée en noyer sculpté, crénelée à mi-hauteur, orne l'un des murs de cette pièce. Salle à manger et salle de spectacle à la fois, elle a accueilli, en avril 1888, une de ses fêtes les plus célèbres, le « Dîner Louis XI », organisé par l'un de ses amis chartistes.

MUSEES MUNICIPAUX ROCHEFORT





2.



3.

SIMON DAVID/VILLE DE ROCHEFORT

2.

3.



1.



4.

► C'est là que son corps a été exposé à sa mort en 1923, veillé par deux marins en armes, sous un amoncellement de couronnes, dont l'une en forme d'ancre.

Le voyage continue avec la pagode japonaise, aménagée en 1886. Japonaise ? Ce serait trop simple, rien ne l'est jamais avec Loti : ce fouillis relève plutôt de l'Extrême-Orient, avec des objets venus de Chine, du Tonkin, du Japon quand même, et aussi d'autres achetés à Paris, au Bon Marché ! Le tout donne un sentiment de tape-à-l'œil.

Extrême-Orient encore, avec la salle chinoise, autrefois meublée par les trésors de la Cité interdite pillée au moment de la révolte des Boxers : Loti s'est, comme tant d'autres, servi… 800 kg au total. Elle a été inaugurée en 1903 par une fête extravagante en présence de 200 invités tous revêtus de costumes traditionnels, certains d'entre eux sont venus en pousse-pousse depuis la gare de Rochefort ! Cette salle chinoise a été détruite par un incendie au début des années 1920 puis démantelée par Samuel. Grâce à des documents d'époque et au talent d'artisans d'exception, elle a pu être reconstituée jusque dans ses moindres détails.

Un romantisme éclectique

L'étage s'impose ensuite, avec la salle à manger, symbole de l'ascension sociale de l'écrivain. On se croirait presque dans un roman de Walter Scott revisité par Victor Hugo. Tout se mélange ici, au fil des achats, avec des éléments de boiserie anciens et d'autres qui ne le sont pas, des coffres bretons, des tentures à fleurs de lys, une porte de tabernacle et les remplages gothiques du XVe siècle de l'église de Marennes achetés pour compléter ce décor. Loti y organise des soirées spectaculaires, ainsi celle d'avril 1888, où il incarne Louis XI, avec jongleurs, ménestrels… Tout le monde est revêtu de costumes d'époque ! Cantonnés sur une galerie, des Rochefortais portant des sarraus assistent à ce spectacle.

Plus classique, la chambre de madame, de style Empire dans les tons bleu, or et jaune, avec son plafond ordonné d'abeilles en stuc. Classique également, ►

1. La mosquée C'est le clou du spectacle : pour le maître des lieux, cette pièce était « le coin où on attend l'âme ». Tout se mélange ici, ainsi de magnifiques céramiques et des carreaux tout à fait ordinaires : ce qui compte pour lui, c'est l'effet rendu. Il transgresse aussi les règles d'une mosquée en y installant des tombeaux. Entendait-il ainsi transcender sa peur de la mort ? **2.** L'une des pièces majeures de la mosquée est le plafond en bois de peuplier du XVIIe s. richement orné. **3.** La fontaine octogonale à ablutions. **4.** Loti était un collecteur compulsif plus qu'un collectionneur, mais chaque objet avait sa place et lui rappelait un souvenir précis comme, ici, une bougie, un coussin ou un portrait dans un cadre.

► la chambre des grands-mères, un sanctuaire pour Loti. Dans un coin, à peine une pièce, l'évocation de sa chambre d'enfant, avec quelques jouets au sol. Ensuite, le visiteur gagne la mosquée, la pièce la plus spectaculaire, achevée en 1897. Une mosquée, vraiment ? Ne s'agit-il pas plutôt, pour le maître de maison, de composer un décor propice à des divagations oniriques vers les lieux qu'il a chéris dans ses voyages ?

« Une angoisse délicieuse »

Tout laisse pantois dans cette pièce comme le plafond syrien du XVIIIe siècle incrusté d'or, un mihrab, des cénotaphes couverts de soieries orientales, des colonnes majestueuses, une fontaine à ablutions, des céramiques venues d'un peu partout, achetées ou « récupérées » au fil des années. Il fait de cette « mosquée » un théâtre, pour des pièces qu'il se joue pour lui seul, perdu dans ses rêves, ou pour des personnalités lui rendant visite. Dans un article intitulé « La Maison enchantée » publié le 26 octobre 1918 dans *La Revue hebdomadaire*, Alice-Louis Barthou, la femme de l'homme politique, rend compte du spectacle « troublant, attirant, un peu angoissant, mais d'une angoisse délicieuse » auquel elle a assisté : un domestique monte dans un faux minaret, et lance l'appel à la prière, puis d'autres entrent dans cette pièce, font leurs ablutions et se prosternent sur les tapis.

Dans son célèbre roman *Aziyadé* paru en 1879, Loti écrit : « J'ai pour règle de vie de faire toujours ce qui me plaît. » Sa maison en apporte la preuve. Une grande partie des pièces respirent les excès, l'exubérance. Pourtant, l'endroit le plus étonnant de l'édifice est… le plus modeste, le plus sobre. Le plus intime, aussi : sa chambre. Un lit de fer, un bureau tout simple, des murs blanchis, une vierge en chromo, un bouddha… Est-ce la cellule d'un moine, d'un anachorète ? Allez savoir. Comment, en s'y recueillant, ne pas penser à son autre chambre, au dernier étage de la maison de sa sœur Marie, à Saint-Porchaire, à 30 km de Rochefort, avec ses murs eux aussi blancs et elle aussi presque vide de mobilier. Elle symbolisait le paradis sur Terre dans la maison du bonheur, alors que tout lui semblait possible.

Mondes opposés si proches

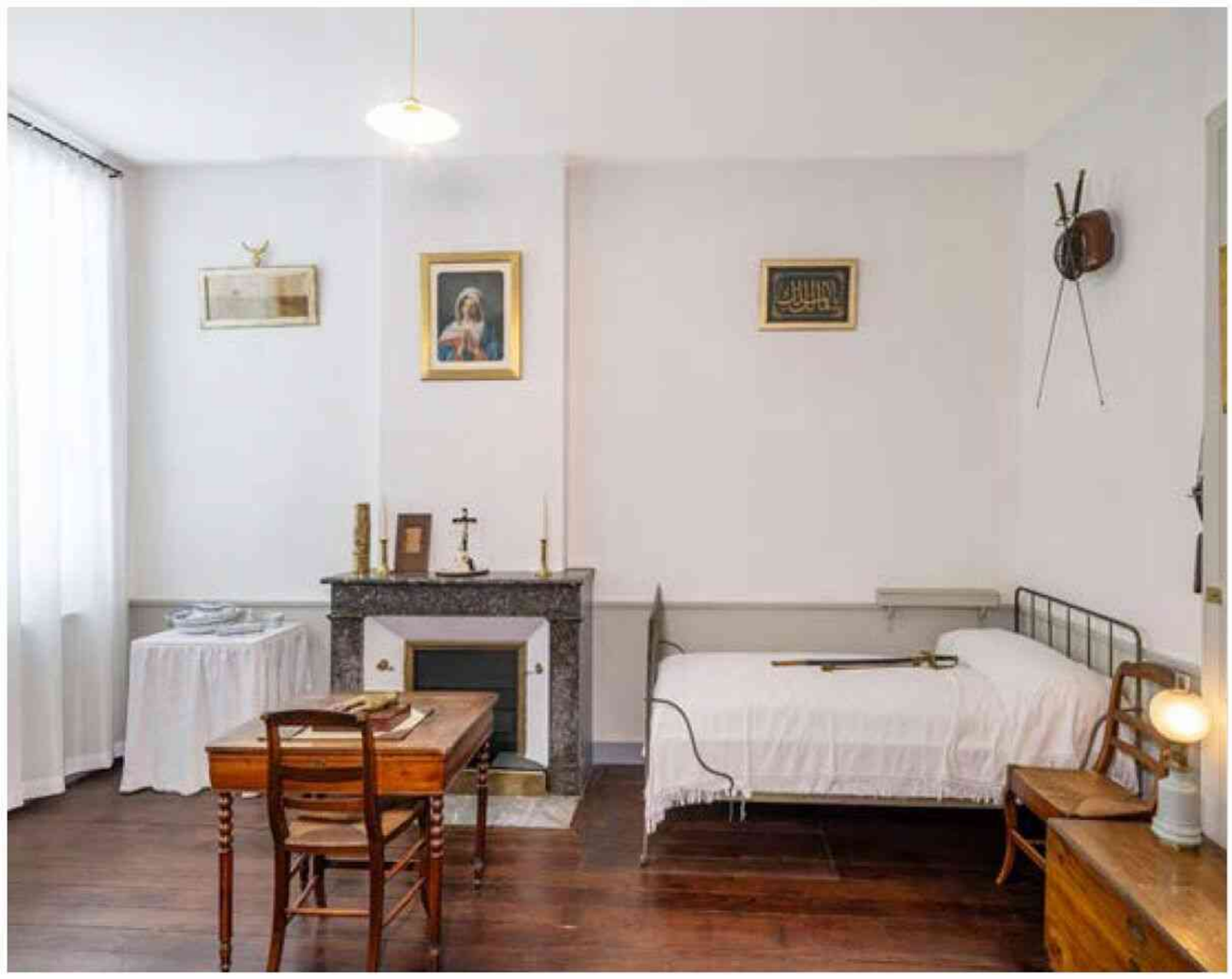
Des décennies plus tard, à Rochefort, tout devient différent : il a écrit avoir voulu cette « simplicité blanche, cette impersonnalité définitive, ce renoncement sans retour ». Simplicité face à la mort, dont il avait peur, autant que de vieillir ? Elle approche, inéluctable. Un autre Loti émane de cette pièce, même si une porte, presque dérobée, communique directement avec la mosquée. Deux mondes si proches l'un de l'autre et pourtant si différents ! Le sort a voulu qu'il décède le 10 juin 1923 dans une autre propriété, à Hendaye. Quelle pièce de cette fascinante maison de Rochefort permet au visiteur de mieux comprendre l'âme de Pierre Loti ? Le mystère reste entier. ✶



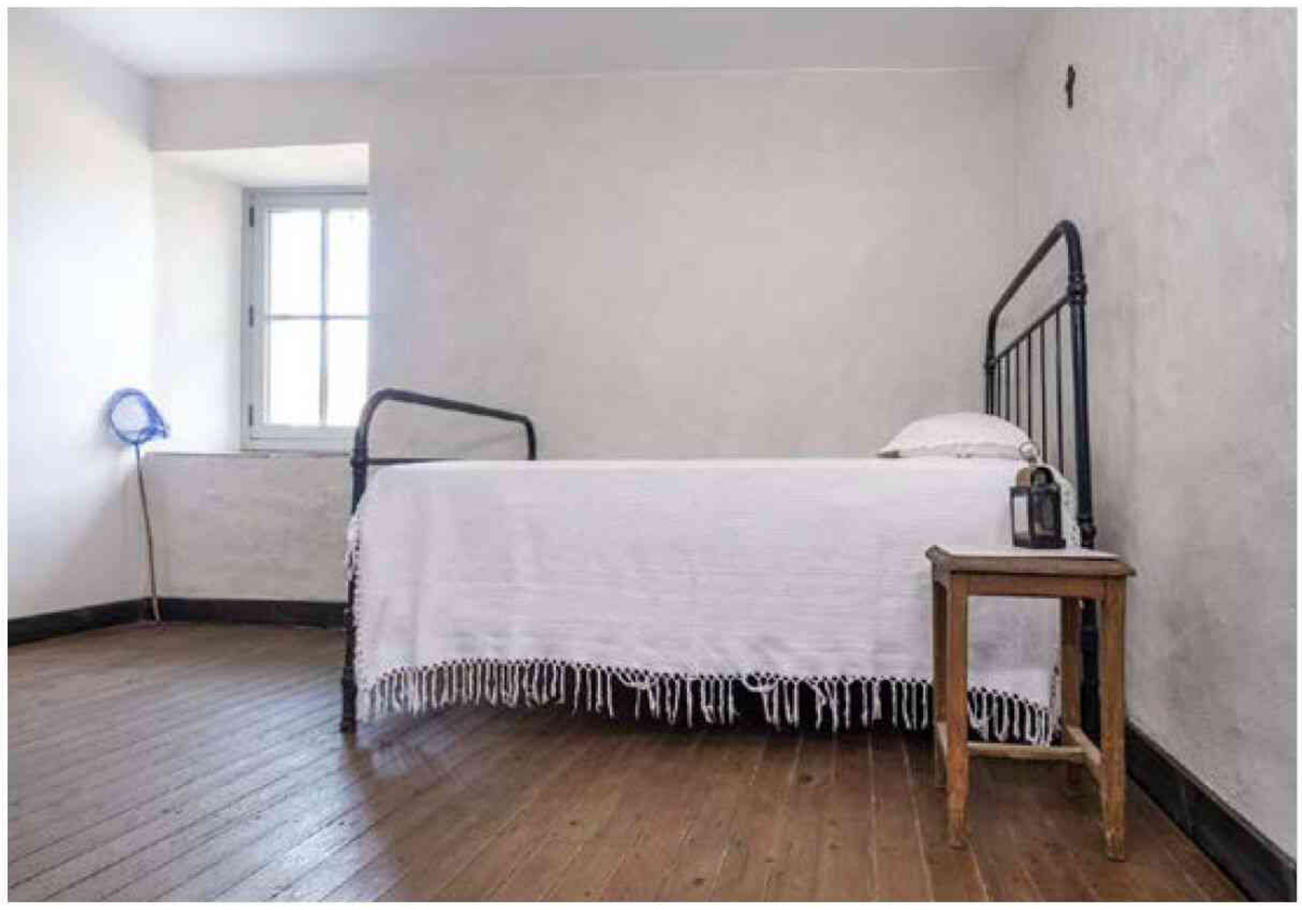
1.



2.



3.

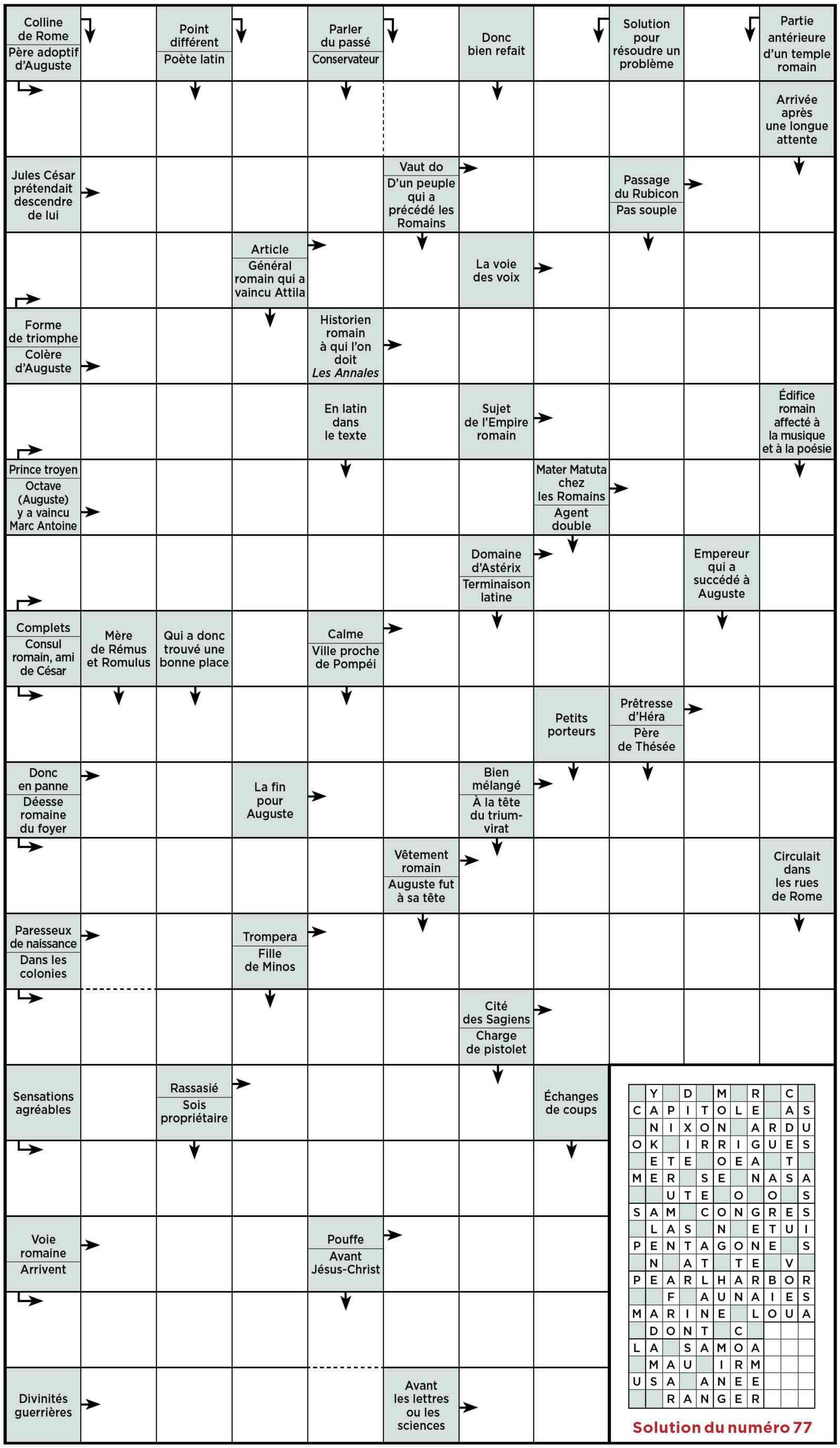


1. Le salon turc Jouxtant la mosquée, c'est la première pièce dans laquelle Loti a mis en scène sa fascination pour les cultures orientales. Signe de sa passion et de son perfectionnisme, il l'a aménagée de 1877 à 1894 !
La profusion est totale : tapis, coussins, bas de tente ottoman au mur et un stupéfiant plafond en stuc inspiré de l'Alhambra à Grenade, visité par Loti en 1886 lors de son voyage de noces.
2. La chambre Par son dénuement, la chambre de Loti à Rochefort offre un contraste saisissant avec le reste de la maison : on y retrouve davantage Julien Viaud. Avec cette pièce, il a écrit vouloir symboliser un « renoncement sans retour ».
3. Sa chambre dans la maison de sa sœur Marie à Saint-Porchaire Elle est tout aussi dépouillée. Le jeune Julien y a passé, dès l'enfance, ses fins de semaine. Lui seul pouvait pénétrer dans cette pièce, son refuge pour prier, lire et méditer. Le paradis sur Terre !



MOTS FLÉCHÉS PAR PASCAL WION

en partenariat avec www.cruciverbiste.club



	Y		D		M		R		C	
C	A	P	I	T	O	L	E		A	S
	N	I	X	O	N		A	R	D	U
O	K		I	R	R	I	G	U	E	S
	E	T	E		O	E	A		T	
M	E	R		S	E		N	A	S	A
		U	T	E		O		O		S
S	A	M		C	O	N	G	R	E	S
	L	A	S		N		E	T	U	I
P	E	N	T	A	G	O	N	E		S
	N		A	T		T	E		V	
P	E	A	R	L	H	A	R	B	O	R
		F		A	U	N	A	I	E	S
M	A	R	I	N	E		L	O	U	A
	D	O	N	T		C				
L	A		S	A	M	O	A			
	M	A	U		I	R	M			
U	S	A		A	N	E	E			
		R	A	N	G	E	R			

Solution du numéro 77

HISTORIA HORS-SÉRIE

SFPA (Société française de promotion artistique):
10, boulevard de Grenelle, CS 10817, 75738 Paris Cedex 15.
www.historia.fr; tél.: 0187398484.

Directeur de la publication et gérant de la SFPA: Pierre Louette.
Éditrice: Claire Lénart.

RÉDACTION
Directeur éditorial: Franck Ferrand.
Rédacteur en chef: Éric Pincas.
Rédacteur en chef adjoint chargé du *Hors-série*: Victor Battaggion.
Assistante: Florence Jaccot.
Directeur artistique: Stéphane Ravaux.
Rédactrice graphiste: Laëtitia Loas.
Secrétaires de rédaction: Laurent Lefèvre, Yohann Thibaudault.
Rédactrice photo: Charlotte Villain-Chevoleau.
Rédacteur en chef adjoint chargé du Web: Pierre-Louis Lensel.
Rédactrices web: Véronique Dumas, Élise Neyret.
Comité éditorial: Jean-Yves Boriaud, Laure de Chantal, Bruno Dumézil, Bruno Fuligni, Jean-Yves Le Naour, Catherine Salles, Thierry Sarmant, Bénédicte Vergez-Chaignon, Laurent Vissière.
Responsable marketing: Aude Jupont.
Fabrication: Catherine Massabuau, Bruno Santin, Naïma Mensouri.
Vente messageries: Gaëlle Trabut.
Réassort kiosque: venteshistoria@teamdiffusion.fr
Agrément postal Belgique n° P207231.

Publicité Les Échos-Le Parisien Médias
Tél.: 0187397800. Pour obtenir votre correspondant, composer le 01 87 39 suivi des chiffres entre parenthèses.
Les adresses e-mail se constituent ainsi: initialeduprenomnom@lesechosleparisien.fr
Présidente: Corinne Mrejen.
Directeur général adjoint: Nicolas Danard.
Directrice de la publicité: Karine Lyautey (8987).
Impression: Maury Euro livres Manchecourt.
Imprimé en France/Printed in France.
Dépôt légal: décembre 2025.
Commission paritaire: n° 1026 K 80413.
ISSN: 2114-544X.

Historia Hors-série est édité par la SFPA.
Historia est une publication du groupe Les Échos-Le Parisien.
Illustration de couverture: Marbre d'Auguste, dit de Prima Porta © Musée du Vatican / Araldo De Luca / Aurimages

FR

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
PEFC 10-31-1282 www.pefc-france.org

Origine du papier : Suède
Eutrophisation (Ptot) : 0,006 Kg/tonne
% de fibres recyclées : 0 %.

medici.tv

Le plus vaste catalogue de musique
classique et de jazz au monde

+4 500 vidéos
de concerts, opéras, ballets,
documentaires et master classes

+150 évènements en direct
diffusés chaque année
avec les plus grands artistes

Offre exclusive Historia :

Bénéficiez de **50% de réduction** sur l'abonnement annuel medici.tv
et découvrez les plus beaux concerts de musique classique

Utilisez le code **historia50** pour bénéficier de votre offre



Verbier Festival 2016 © Nicolas Brodard

Les Aventuriers de l'Egypte antique

Bruno Solo raconte l'histoire des pionniers de l'égyptologie



© Nathalie GUYON - France Télévisions

EN DÉCEMBRE SUR

france•tv

En partenariat avec HISTORIA